

UNITED AIRCRAFT



Autant de policiers que de grévistes! - page 19

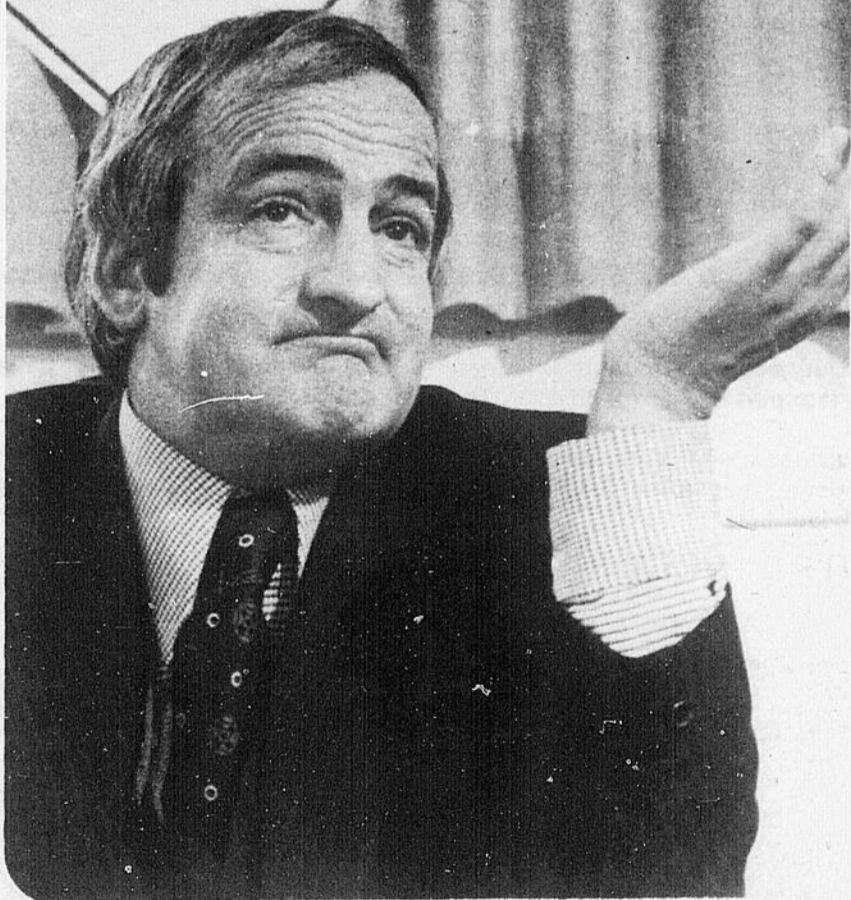
(Photo Michel Elliott)

Semaine du
10 au
16 février
6e année no 6
Partout 25c
à domicile 30c

QUÉBEC-PRESSE

Loubier aux prises avec ses 'vautours'

- page 12



(Photo Christian Lambert)

Bourassa en Europe en avril

- page 3

Aide juridique:

Un avocat soutire des commissions de 15% à une assistée sociale

- page 3

miniloto Tirage: 45
VENDREDI: 8/2/74
27 Séries émises - 90,000 chacun
Possibilité de:

- 80378 - 27 gagnants de \$5,000.
- 0378 - 216 gagnants de \$500.
- 378 - 2187 gagnants de \$100.



45e Course, 7 février 1974

RÉSULTAT

ORDRE: \$1076.40 (159 PRIX)
DÉSORDRE: \$46.80 (2273 PRIX)
VENTES TOTALES: \$579,079.00

A	B	C	D
2	10	8	6

Boycottage du nouveau code postal

Connaissez-vous le numéro de votre code postal?

Si vous ne le savez pas encore, ne l'apprenez pas! Et si vous l'avez appris par cœur, oubliez-le!

C'est en tout cas le "bon conseil" que vous donnent les postiers de Montréal et d'ailleurs au Canada, qui viennent de lancer une

vaste campagne de boycottage du code postal.

Emplois perdus

Et pourquoi? Parce que le nouveau système mécanisé de tri du courrier, par réseau de trieuses et de liseuses automatiques, aura comme effet direct d'éliminer des centaines d'emplois et de déclasser

plus de mille employés. Les postiers ne s'opposent pas à la modernisation des Postes, mais ils aimeraient tout simplement négocier avec leur employeur - le Conseil du Trésor à Ottawa - le recyclage et la réaffectation des travailleurs touchés par les changements à venir.

Le nouveau système se-

ra implanté progressivement dans toutes les grandes villes du Canada d'ici trois ans. A Montréal, il entrera en vigueur en août 1976.

Négociier

Selon M. Marcel Perreault, président du Syndicat des postiers de la métropole et leader du

Conseil du travail de Montréal (FTQ), la mise en place du système mécanisé de tri du courrier se fait actuellement sans négociations avec le syndicat: "Nous nous élevons contre l'arbitraire de ces méthodes autoritaires, qui ignorent le sort fait aux travailleurs par les changements technologiques".

La campagne de boycottage du code postal, à laquelle doivent participer toutes les centrales syndicales, durera tant et aussi longtemps que le ministère des Postes ne se présentera pas à la table de négociations pour rencontrer le syndicat des postiers.

A la Gypsum de Joliette

Des flammèches en vue...

par Louis Fournier

Tout porte à croire qu'il y aura des flammèches lundi, à Joliette, si la compagnie multinationale **Canadian Gypsum**, filiale de la **U.S. Gypsum**, tente de relancer la production à son usine en dépit de la grève déclenchée le 7 mai par ses travailleurs membres de la CSN.

Le mouvement syndical est mobilisé ces jours-ci pour prêter main-forte aux grévistes, matraqués la semaine dernière par une injonction qui leur a retiré le droit de piquetage, à toutes fins utiles. Cette in-

jonction a été accordée complaisamment, par la cour d'Appel du Québec, au nom du droit de la Gypsum au libre accès à sa propriété et au nom du droit sacro-saint des "scabs" à gagner leur vie en temps de grève!

Réunion spéciale

"J'ai comme l'impression que la Gypsum aura du mal à reprendre sa production lundi" a déclaré à QUEBEC-PRESSE un porte-parole de la CSN à Joliette, Jacques Saint-Georges. Une réunion spé-

ciale des délégués syndicaux des trois centrales (FTQ-CSN-CEQ) se tient d'ailleurs dimanche à Joliette "afin d'analyser les répercussions pour le mouvement syndical du jugement de la cour d'Appel et d'élaborer un programme d'action".

Les ouvriers jolietains de la Gypsum sont en grève depuis maintenant 9 mois mais leurs camarades de l'usine de Montréal, également syndiqués de la CSN, ont débrayé il y a près de 11 mois. Aux deux endroits, la compagnie américaine a utilisé tout

l'arsenal classique: briseurs de grève, injonctions, protection policière, arrestations de grévistes et quoi encore.

Une cerise

La cerise sur le gâteau a été ce jugement-massue de la cour d'Appel qui affirme, noir sur blanc, "le droit de tout homme à gagner sa vie par des moyens légaux même s'il choisit de travailler pour un employeur dont certains employés sont en grève" (sic). D'où l'interdiction de tout piquetage dans un rayon de mille

pièdes de l'entrée de l'usine, ce qui refoule les grévistes de l'autre côté de la rivière l'Assomption!

Manifestation

Pour combattre cette injonction, le mouvement syndical a braqué ses batteries sur Joliette ces jours-ci. Vendredi soir, une grande manifestation de solidarité avec les grévistes a rassemblé là-bas plusieurs centaines de militants, en présence de MM. Marcel Pepin, président de la CSN, Yvon Charbonneau, président de la CEQ et Marcel Perreault, vice-président de la FTQ. Lors de ce ralliement, les grévistes sont allés aux abords de l'usine, dans la "zone interdite" par la cour d'Appel, afin de dépla-

cer leur roulotte ainsi que l'avaient ordonné les s'avants juges.

Solidarité

Les grévistes des deux usines de la Gypsum ne sont que 170 mais leur lutte - surtout après l'injonction de la cour d'Appel - a créé un mouvement de solidarité qui n'est pas sans rappeler celui qui a entouré la grève des 312 ouvriers de la Firestone, eux aussi de Joliette.

Même le parti Québécois, par la voix du député Robert Burns, a senti le besoin de dénoncer le jugement de la cour d'Appel et de réclamer, au plus tôt, une véritable loi anti-scabs au Québec (autres informations en page 22).

QUÉBEC-PRESSE

Campagne de souscription 1974

LE QUÉBEC A BESOIN DE QUÉBEC-PRESSE A BESOIN DE VOUS

Pour boucler la cinquième année de son existence, Québec-Pressé a besoin de \$20,000.

Les Québécois qui croient en la nécessité d'un journal indépendant peuvent faire leur part en faisant un don à QUÉBEC-PRESSE.

Chaque semaine, dans cette page, nous publierons les résultats de notre campagne. Les noms des donateurs seront publiés, à moins d'avis contraire de leur part.

TOTAL RECUEILLI A CE JOUR: \$2 207

Souscripteurs

Pierre Darveau
Un groupe d'étudiants du Cégep de Sherbrooke.
Lanzo Lemay,
Robert Deschênes,
Louis-E. Roy,
Claude Allard,
Robert Léger.

Henri Cliche,
Vianney Cloutier,
Denise Giroux,
Liette Prout,
Luis de Medeiros,
Maurice Paiement,
René Roy,
Jean-Yves Giroux.

Marcel Clément,
Crescence Bonneau,
Edouard Lavallière,
Pierre Paré,
Pierre Marissal,
Claude Tremblay,
Roger Dion,
Claude Michaud.

Claire Boutin,
Jacques Doucet,
Sylvie Prud'homme,
Monsieur Sanregrets,
Syndicat des métaux, local 5987

Objectif: \$20 000

J'inclus avec la présente un chèque, mandat-poste au montant de \$..... en guise de don à QUÉBEC-PRESSE.

Nom:.....
Adresse:.....
Occupation:.....
Date:.....

J'accepte que mon nom soit publié dans la liste des souscripteurs à Québec-Pressé. oui:..... non:.....

Une infraction à la loi de l'Aide juridique

Un avocat se paie des commissions de 15% sur le dos d'une assistée sociale

par Robert Lévesque

Un avocat de Montréal, après avoir défendu une cliente qui avait fait appel au Service de l'Aide juridique, a retenu de lui-même des honoraires auprès de cette cliente, une assistée sociale, alors que ce geste est tout à fait contraire aux dispositions de la Loi de l'aide juridique. Ce même avocat avait d'abord été payé par le Service d'Aide juridique.

En effet, Me Guy Gervais, du bureau Panne-ton, Gervais, Demers et Allaire (sis au 388 ouest de la rue Saint-Jacques), s'est retenu une commission de 15%, à trois reprises (les 14 juin 1972, 16 octobre 73 et 29 octobre 73), sur les "mémoires de frais" qu'il faisait parvenir à sa cliente, Mme Yolande Bourgeois-Tremblay, après avoir réglé pour elle son problème de pension alimentaire que son mari, M. Jean-Claude Tremblay, ne lui faisait plus parvenir depuis des mois.

Or, l'on sait que lors-

qu'un client fait appel au service d'aide juridique pour lui venir en aide dans la défense d'une cause, toutes les démarches de l'avocat sont aux frais de ce service gouvernemental. Me Gervais ne faisait pas partie de l'équipe permanente d'avocats de l'Aide juridique. Mais, comme cela se fait souvent, sa cliente avait fait appel à lui, par l'Aide juridique, et une entente écrite entre ce service et l'avocat assurait à la cliente la gratuité des services.

Une "commission"

L'Aide juridique, pour une cause du genre de celle de Mme Tremblay (réclamation de pensions alimentaires), donne des honoraires à l'avocat pour un montant de \$350. Me Gervais, après avoir touché ces honoraires, a retenu sur la somme des "pensions" qu'il obtenait pour sa cliente une "commission" supplémentaire. Le 14 juin 72: la somme de \$74.25; le 16 octobre 73: la somme de \$101.25; et le 29

octobre 73: la somme de \$47.25. Un total de \$222.75.

Mme Yolande Tremblay a déposé une plainte contre cette "anormalité" à la direction de l'Aide juridique en octobre 73. On n'y a jamais donné suite, lui répondant qu'on n'avait pas le temps de s'en occuper.

C'est en septembre 68 que Mme Tremblay avait fait appel pour la première fois à l'Assistance judiciaire pour u-

ne cause de séparation. On lui assigna Me Guy Gervais. La cause fut gagnée. En 72, Mme Tremblay ne recevant plus la pension de son ex-mari, elle fit appel à Me Gervais par le biais de l'Assistance judiciaire. Me Gervais, pour la première fois, retint une somme sur les pensions qu'il réussissait à obtenir auprès de M. Tremblay.

En juin 1873, Mme Tremblay faisait appel à l'Aide juridique puis-

qu'elle ne recevait plus sa pension. Me Gervais s'occupait d'elle, après s'être entendu avec l'Aide juridique. Mais il retint encore, de son propre chef, une commission de 15%.

Une illégalité

"Quand une personne fait application à l'Aide juridique, c'est qu'elle a besoin d'aide... pas de se faire exploiter, d'autant plus que je dépends du bien-être social pour vivre", nous affirmait Mme Tremblay. Elle espère, la chose devenant publique, que Me Gervais lui remboursera ces sommes qu'il a prises "sans même envoyer de compte".

Au bureau central de l'Aide juridique à Montréal, Me Benoit Robert, après que nous lui ayons expliqué ce "cas", a affirmé que les gestes de Me Gervais n'étaient pas conformes à la loi de l'Aide juridique, et qu'ils constituaient une illégalité. Ne pouvant nous expliquer pourquoi la plainte de Mme Tremblay n'avait eu aucune suite, il a soutenu que le cas de Me Ger-

vais "méritait d'être rapporté à l'Aide juridique". "On ne doit pas retirer, en aucun cas, affirme-t-il, des sommes à une bénéficiaire de l'Aide juridique. Ce n'est pas normal."

Si l'on se réfère à la loi de l'Aide juridique (le bill 10), on peut lire aux articles 4 et 5: "L'Aide juridique a pour objet principal de faciliter l'accès à l'appareil judiciaire et aux services professionnels d'un avocat ou d'un notaire à toute personne économiquement défavorisée qui peut établir la vraisemblance d'un droit...". Et "Le bénéficiaire est dispensé du paiement des honoraires judiciaires d'un avocat pour des services professionnels rendus en vertu de la présente loi...".

Logiquement, une plainte officielle devrait être déposée par le service d'Aide juridique contre l'avocat Me Guy Gervais qui, en plus de recevoir des honoraires de ce service gouvernemental, a soutiré à sa cliente "économiquement défavorisée" une somme de \$222.75.

TEL.: 842-8757	MONTREAL 126, le 16 octobre 1973
388	
Madame Yolande Bourgeois 8412, rue De Brocage Montréal, Québec	
EN COMPTE AVEC IN ACCOUNT WITH	ME GUY C. GERVAIS
	re: Jean Claude Tremblay notre dossier: GG-919
HONORAIRES PROFESSIONNELS	
Montant perçu:	6 675.00
15% de ce montant:	101.25
REMISE:	3 573.75

Bourassa ira en Europe en avril

par Paul Terrien

QUEBEC - Entre la poire et le fromage, M. Bourassa se réjouissait à l'avance cette semaine

du bon tour qu'il allait jouer au premier ministre canadien Pierre-Elliott Trudeau.

Dinant lundi en compagnie de ses adjoints au café d'Europe à Québec, M. Bourassa discutait de son prochain voyage qui l'amènera en Belgique, en Suède et en France et qui n'a pas encore été annoncé officiellement.

Ignorant la présence à la table voisine du journaliste Philippe Gagnon, du **Droit**, le premier ministre qui dinait en bras de chemise dans son restaurant préféré à ricané, affirmant que "**Trudeau va être en beau maudit**".

"En beau maudit"

Comme un petit garçon qui sort sans permission, M. Bourassa poussera donc l'audace jusqu'à rencontrer des investisseurs étrangers et il rencontrera peut-être le président français Georges Pompidou ou à tout

le moins son ministre des affaires étrangères, Michel Jobert.

Cette année marque le dixième anniversaire de la coopération franco-québécoise, qui a souvent effectivement mis le gouvernement fédéral "**en beau maudit**".

M. Bourassa doit quitter Québec, le 15 avril, pour la Belgique où il rencontrera le commissaire général du Québec, Jean Deschamps, et le président de l'exécutif du Marché commun, J. Ortoli, ainsi que des investisseurs belges qui s'intéressent à nous, paraît-il.

Le premier ministre du Québec se rendra ensuite en Suède où il doit se renseigner sur ce régime social-démocrate, la gestion des forêts, et rencontrer bien sûr des investisseurs.

Le 26 ou le 29, M. Bourassa doit voir M. Pompidou ou Jobert, avant de revenir à Québec.



ROBERT BOURASSA: "Trudeau va être en beau maudit".

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Pélouin, Montréal 358.

Directeur général: Gerald Godin
Directeur de l'information: Pierre Godin

Comité de rédaction: Marie Brasseur, Michel Elliott, Louis Fournier, Gerald Godin, Pierre Godin, Micheline Lachance, Robert Lévesque, Paul Terrien, Monique Vanden.

Rédaction: 381-8684.
Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.

Publicité: Michel Servant, Gerald L'Italien, Jean Bélanger, Francine Tremblay.
381-1385.

Distribution et abonnements: Guy Ouimet, 381-9938.
Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

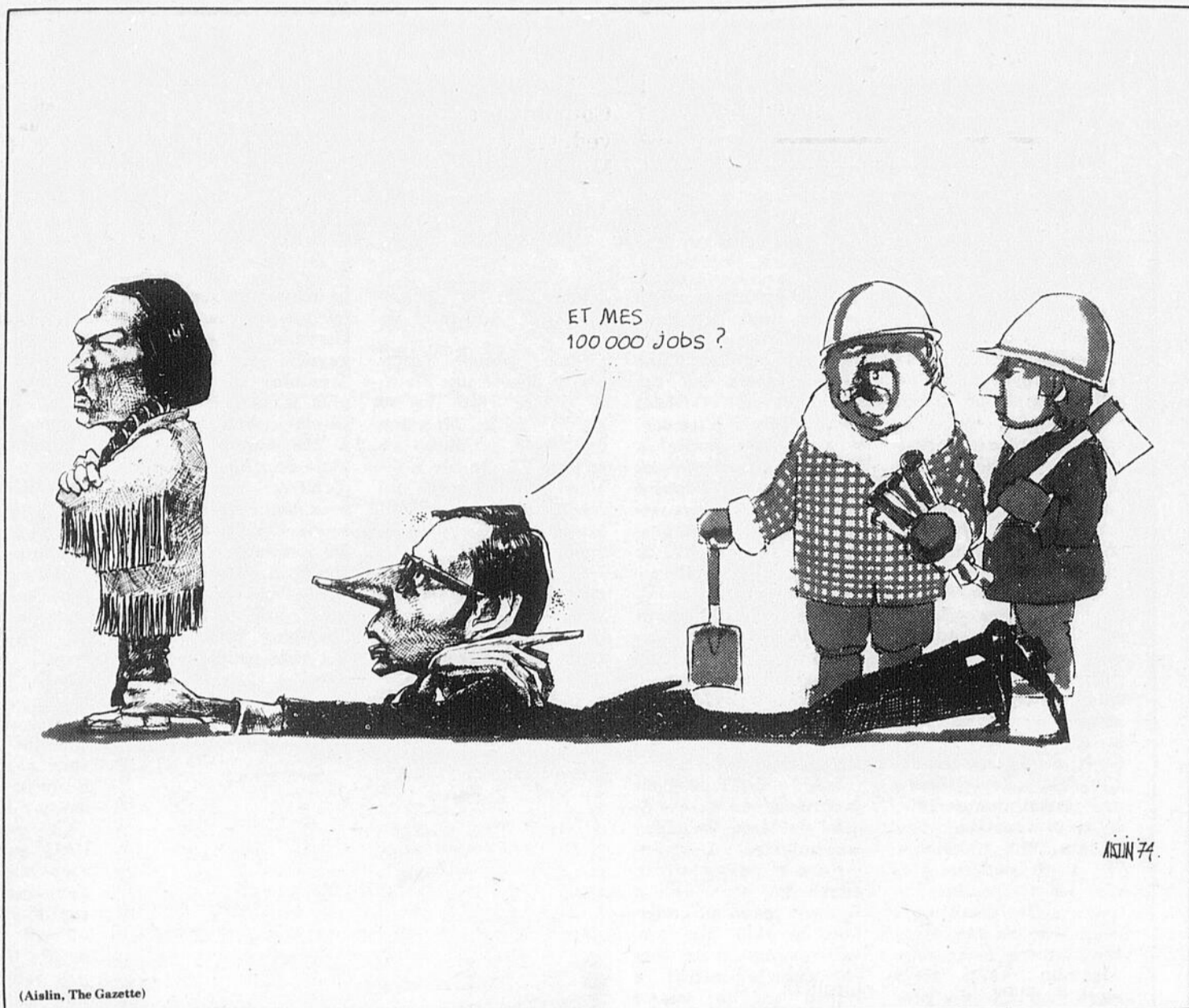
Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Pélouin, Montréal 358. Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal.

Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent



111

Bourassa et "ses" Indiens...



(Aislin, The Gazette)

point de vue

Pétrole: des compagnies intouchables



L'entente sur un prix unique pour le pétrole, qui constituait dans les circonstances un minimum vital pour le Québec et les Maritimes, ne saurait nous faire oublier les questions essentielles que la conférence fédérale-provinciale sur l'énergie n'a même pas effleurées.

Parce que cette conférence ne s'est pas interrogée sur les profits exorbitants des compagnies pétrolières depuis la crise;

Parce que cette conférence n'a pas tenté de répondre aux questions que la population se pose sur le rôle des compagnies pétrolières dans l'augmentation des prix;

Parce que cette conférence n'a pas remis en question notre dépendance totale, comme société, vis-à-vis les compagnies pétrolières;

Cette conférence apparaît comme le prolongement de la campagne de conditionnement amorcée l'automne dernier par le premier ministre Trudeau, et destinée à nous faire accepter "la fin de l'énergie à bon marché".

A l'exception peut-être du premier ministre néo-démocrate de la Colombie-Britannique, considéré comme un "trouble-fête" par ses collègues, les chefs de gouvernement n'ont manifesté aucune attitude critique envers les compagnies pétrolières, ni envers ce que représente le pétrole dans la société d'aujourd'hui. Ils se sont présentés comme les sauveurs de la population dans une

situation difficile, alors qu'en réalité, ils ont agi comme les sauveurs des profits des compagnies.

A l'ajournement de la conférence, il a fallu que ce soit par les Etats-Unis qu'on apprenne que la plus grande compagnie pétrolière du monde, EXXON, avait fait des profits de 2.5 milliards de dollars en 1973, soit une augmentation de 59 pour cent par rapport à l'année précédente.

A la CSN, nous avons calculé que la plus grande compagnie pétrolière canadienne, IMPERIAL OIL, qui n'est pourtant qu'une petite filiale de la compagnie Exxon, avait fait des profits de 155 millions de dollars pendant les neuf premiers mois de 1973, soit une augmentation de 40 pour cent par rapport aux neuf premiers mois de l'année précédente (...)

Il ne suffit pas d'assurer notre autosuffisance en pétrole. Il faut en même temps faire un effort pour briser notre dépendance économique vis-à-vis les compagnies pétrolières, qui ne laissent au Canada que 6 pour cent de la valeur de leur production sous forme de salaire, qui achètent la plus grande partie de leur équipement à l'étranger, et qui exportent leurs profits à l'étranger.

Il faut également faire un effort pour briser la dépendance qu'on pourrait appeler sociologique vis-à-vis les compagnies pétrolières. Pour ne citer qu'un

exemple, est-ce que la pollution et les rues embouteillées sont un idéal de vie dans les grandes villes? Pourtant c'est une manière de vivre qui nous est imposée par les compagnies pétrolières, entre autres, et qui a pour effet d'étouffer tous les efforts d'imagination pour rendre les villes plus humaines, notamment les efforts pour développer des moyens de transport urbain aussi efficaces que l'automobile.

Il aurait été rassurant que la conférence fédérale-provinciale commence au moins à regarder les implications de la course au pétrole sur la vie du monde. Car les compagnies pétrolières, elles, ont déjà commencé à planifier la transition entre le pétrole et d'autres formes d'énergie. Et c'est une des raisons pour lesquelles elles cherchent à accumuler le plus de capital possible, à la faveur de la crise.

La situation actuelle du pétrole au Canada découle de la courte vue des gouvernements il y a 20 ans. Ils manifestent aujourd'hui la même courte vue sur l'après-pétrole. Cette courte vue dans bien des domaines est une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas de prise sur l'organisation de la société, parce que les plans des compagnies précèdent toujours ceux des gouvernements.

Marcel Pépin,
Président de la CSN.

quoi de neuf

par l'Equipe

Hardy laisse mourir l'AQJT

L'an dernier, l'Association québécoise du Jeune Théâtre (AQJT) avait vu sa subvention annuelle diminuée, sans explications, de \$5,000. Après un voyage à Québec, le secrétaire exécutif d'alors, M. Jean Fleury, avait réussi à récupérer \$1,600. Il leur manquait \$3,400, exactement le montant prévu pour la publication de leur journal dans QUEBEC-PRESSE. Bizarre.

Plus tard, nous apprenions qu'effectivement le ministère des Affaires culturelles n'avait pas pris cette décision de l'AQJT de publier dans QUEBEC-PRESSE, et qu'on avait voulu les "punir". Cette année, c'est plus grave. Le ministère de M. Frégault (c'est bien lui qui mène la baraque) retire, sans plus d'explications, toute la subvention. Depuis 67, le ministère subventionnait régulièrement cet organisme culturel qui crée une structure à travers tout le Québec pour réunir tous ceux qui font du théâtre amateur.

Le 26 octobre dernier, pourtant, le directeur du cabinet Gaston Harvey (qui n'est plus à ce poste) envoyait un télégramme à l'AQJT leur confirmant l'intention du ministère de les subventionner "pour un montant au moins égal à la subvention versée pour 72-73". C'était, rappelons-

nous le bien, avant les élections. Puis, les élections passées, plus rien. Du côté de l'AQJT, une pluie de téléphones, de lettres, de télégrammes. Du côté de Québec, le silence. Ou



DENIS HARDY: "on vous rappellera".

pire, les "on vous rappellera", les "oui, ça s'arrange".

Puis, soudain le 7 janvier, M. Marcel de Blois, l'adjoint à la direction des arts d'interprétation, annonce à l'AQJT, par téléphone, que la subvention totale a été refusée par le ministre Hardy. Le 7 janvier, pourtant, M. Hardy était en vacances. Depuis ce temps, à l'agenda de l'AQJT, on inscrit régulièrement: "Appel infructueux à M. Guy Frégault." Faisant appel à la presse, l'AQJT affirme qu'elle devra cesser toutes ses activités. C'est sans doute là la souveraineté culturelle à la Bourassa...

Barrett, le 1er PM socialiste canadien?

La revue de la gauche américaine, Ramparts, publie dans son dernier numéro une analyse du gouvernement néo-démocrate de Dave Barrett en Colombie-Britannique.

Sous le titre "Socialism in one province", Ramparts résume les nombreuses interventions du gouvernement de M. Barrett ("le seul leader d'un parti socialiste au pouvoir dans l'hémisphère

ouest", dit Ramparts) dans le secteur privé.

Le journaliste de la revue américaine, qui a rencontré Barrett à son bureau de Vancouver, croit que l'ancien travailleur social peut demeurer au pouvoir durant dix ans en Colombie-Britannique, puis devenir le premier premier ministre néo-démocrate canadien.

Cournoyer en vedette au Vidéographe!

A la demande générale, le film "Vous savez ça, monsieur le ministre" est à l'affiche pour deux autres semaines au Vidéographe, 1604 rue Saint-Denis, à Montréal. Ce vidéo qui dure environ 50 minutes est un échantillon extraordinaire de cinéma-vérité; il raconte l'occupation du ministère du Travail par 400 grévistes, le 27 août dernier. Le ministre Cournoyer n'a pas beaucoup apprécié la chose (à voir sa gueule sur la photo tirée du film). Le document de Robert Favreau, France Capistran et Michel Brais est projeté tous les soirs (sauf le lundi) à 21 heures (après un autre vidéo intitulé "Le Chili et ailleurs"). Pour ceux qui ne peuvent se



(Photo Michel Elliott)

LES LOCATAIRES DES Appartements Provost, à Lachine, sont en colère. La société Omega Investments, propriétaire de ce complexe domiciliaire de 250 logements, vient de les aviser qu'à compter de mai prochain, les loyers seront augmentés de \$30 par mois. Rien que cela! Et pourtant, disent-ils, ces logements n'ont rien de luxueux: pas de terrain de jeux pour les enfants, pas de piscine, pas de bain sauna. Il s'agit tout au plus, comme en témoigne notre photo, de "cages à poules" bien ordinaires. Aussi, les locataires se sont-ils adressés à la Régie des Loyers pour protester contre une hausse aussi abusive. Mais la réponse tarde à venir.

Un putsch des libéraux ontariens pour déloger Trudeau

Les jours de Pierre Trudeau seraient comptés, à la tête du parti libéral du Canada et par conséquent, du gouvernement canadien. Une rumeur de plus en plus persistante à Ottawa veut que Claude Frenette, de Power Corp. ex-président de la Fédération libérale du Canada, se soit rendu à Salzbourg, lors des réunions du Club de Rome, pour signifier à son ami Trudeau qu'un clan de Libéraux animés par le sénateur Keith Davey et dont font partie les ministres

Robert Andras et John Turner veut liquider le troisième Canadien français premier ministre du Canada, après Wilfrid Laurier et Louis St-Laurent. La proposition Davey, qui est basée sur des sondages récents montrant la baisse de popularité du régime Trudeau, priait Trudeau de démissionner et de convoquer un congrès à la chefferie pour juin ou juillet, en prévision des élections fédérales qui auraient lieu en septembre. Le successeur de Trudeau, dans l'esprit de la mafia ontarienne libérale, serait John Turner. Il paraît que Trudeau a très mal réagi à la mission de



TRUDEAU: ses jours sont-ils comptés?

Frenette et c'est ce qui expliquerait son attitude cavalière et même hostile à l'égard des journalistes lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion du Club de Rome.

rendre au Vidéographe, il suffit d'appeler Roger Pelletier (756-0200) à Joliette et on ira vous le présenter et en discuter avec vous.

Emoi à l'Office de la langue française

La direction de l'Office de la langue française est dans l'eau bouillante. A la suite du dossier publié par QUEBEC-PRESSE la semaine dernière, qui prouvait noir sur blanc que le gouvernement Bourassa freine la francisation dans les entreprises installées au Québec, les responsables de l'OLF sont en constante communication avec le ministre Cloutier. Au siège social, on multiplie les réunions; on cherche le responsable de la "fuite" qui nous a permis d'énumérer tous les efforts du ministre de l'Education pour saboter le travail des employés de l'OLF qui, eux, ont décidé qu'au Québec, le français serait la langue de travail.

QUEBEC-PRESSE

à domicile

381-9936

CARON
LIBRAIRE

DE PLUS EN PLUS
On se rend chez CARON, là où le livre est maître. Venez vous aussi bouquiner.

LA LIBRAIRIE À CONNAÎTRE!

701 Place d'Armes

DINER-CAUSERIE DU CONSEIL
DES HOMMES D'AFFAIRES QUÉBÉCOIS

MERCREDI 13 février

Jacques Parizeau

Economiste

Sujet: Les objectifs du nouveau quotidien "Le Jour"

Restaurant chez Maxime
10,151 boul. Lajeunesse

Le public est admis.
Billets à l'entrée: \$5.

Renseignements: 866-2861

LE MOUVEMENT AUTONOMISTE

Est un Rassemblement de Québécois qui veulent travailler de façon démocratique à renforcer l'autonomie interne de l'Etat Québécois au sein du régime fédéral.

Pour informations, s'adresser à: Case postale 442
Succursale "N"
Montréal H1V 3M5

Selon un rapport du Conseil supérieur de l'éducation

L'absence d'une politique d'éducation des adultes pénalise les défavorisés

par Paul Terrien

QUEBEC - Parce que le gouvernement du Québec n'a aucune véritable politique d'éducation des adultes, il ne peut s'occuper efficacement de

l'éducation des citoyens défavorisés.

Le Conseil supérieur de l'éducation a remis au ministre de l'Éducation François Cloutier un rapport complet sur cette

question qui vise à inciter le gouvernement à élaborer cette politique globale de l'éducation des adultes.

"Le droit de toute personne à l'éducation est un droit fondamental, universellement connu au même titre que le droit à la vie et à la santé", rappelle ce rapport qui ajoute qu'un système d'éducation doit aussi "permettre à tout citoyen défavorisé d'avoir accès aux ressources éducatives au même titre que les citoyens plus favorisés".

Améliorer son sort

Ce devoir de l'État envers les citoyens défavorisés est d'autant plus important, notent les auteurs du rapport, que l'éducation est justement un moyen qui peut permettre à l'individu d'améliorer son sort.

Le Conseil supérieur a identifié plusieurs carences au ministère de l'Éducation qui empêchent la mise en œuvre d'un programme d'éducation pour les défavorisés.

D'abord, cette responsabilité est partagée entre le gouvernement du Québec et le fédéral, même si l'éducation en consti-

tution canadienne est une prérogative provinciale. Les ententes entre les deux gouvernements sont "insatisfaisantes à bien des égards", selon le rapport.

A l'intérieur même du gouvernement québécois, d'autre part, la responsabilité de l'éducation des adultes est morcelée, entre diverses "directions" du ministère de l'Éducation et entre ces ministères et ceux de l'Immigration, du Travail et de la Main-d'Oeuvre.

Le ministère de l'Éducation n'assume pas toutes ses responsabilités en éducation des adultes, constate le rapport, mais il applique quand même une centralisation excessive dans les domaines auxquels il s'intéresse.

Douze recommandations

Le Conseil supérieur de l'éducation formule douze recommandations à l'intention du ministre, dont la première est fondamentale: que le ministère de l'éducation établisse une politique cohérente de l'éducation des adultes, ce qui implique, écrit-on, que les conflits de juridiction soient réglés et que le ministère se dote

des mécanismes nécessaires.

En plus de recommander une conjugaison des efforts entre les ministères québécois, le Conseil voudrait que Québec limite le rôle des Centres de main-d'oeuvre fédéraux au recrutement des étudiants adultes et à leur placement, sans s'occuper de normes pédagogiques comme c'est présentement le cas.

On suggère aussi au gouvernement de favoriser l'action des organismes d'éducation populaire, notamment en leur accordant des budgets plus réalistes.

Le travail accompli par ces organismes, soulignent les auteurs du rapport, auprès d'une population trop souvent laissée pour compte mérite d'être encouragé et soutenu.

En décrivant la population adulte défavorisée du Québec et en identifiant ses besoins, le Conseil supérieur a rappelé plusieurs maux sociaux: la population pauvre du Québec dépasse en nombre celle de toutes les provinces de l'Ouest et représente à peu près le double de celles des provinces maritimes. Ces milieux défavorisés de

plus, tendent à augmenter en nombre.

Les petits salariés

L'étude du Conseil portait particulièrement sur les petits salariés, les assistés sociaux, les chômeurs, les analphabètes et faiblement scolarisés.

Les petits salariés, en premier lieu, condamnés par manque d'éducation à occuper des emplois peu rémunérateurs sont vulnérables et facilement exploitables.

Les assistés sociaux aussi en position de dépendance mais privés même de la dignité du travailleur, atteignaient le nombre de 541,000 en 1971 au Québec.

Quant au chômage, on sait aussi qu'il affecte plus le Québec que le reste du Canada.

La "persévérance scolaire" (nombre d'années passées à l'école) est la plus basse dans les écoles catholiques du Québec, avec Terre-Neuve et les provinces atlantiques. Le taux de scolarité est plus bas au Québec que n'importe où ailleurs entre l'Atlantique et le Pacifique.

Il est vrai que le Québec n'est pas une province comme les autres.

Les petites annonces

Belle opportunité d'achat de terre à 45 milles de Montréal. 280 arpents dont 80 en bois avec un petit roulant. Tél.: 299-2108.

la Revue de la Nouvelle Gauche Québécoise NOIR et ROUGE

Offre à prix spécial ces trois numéros pour \$2.00

- o L'Éducation et le Québec
- o Les Étudiants Québécois par Pierre Bédard et Claude Charron
- o La Révolution Non Violente ce numéro fut saisi par la police en Oct. 70 Vous présenter ou faites parvenir votre \$2.00 à Our Generation 3934 St Urbain Montréal 131

Hébergerions couple pour travailler avec nous sur ferme. Sans salaire. Écrire à A. Laberge, R.R. 1, Roxton Falls.

Je cherche un logement. Devant malheureusement quitter Saint-Jérôme, je cherche un vieux logement de quatre ou cinq pièces en bon état dans le quartier du Parc Lafontaine ou ailleurs dans l'est de Montréal. Près d'une station de métro si possible. Je suis prêt à occuper le logement dès la mi-avril ou, au plus tard à compter du 1er mai. Loyer n'excédant pas \$90 à \$100 par mois. Communiquez (à frais virés) avec Rémy Pilon, à (514) 432-4314, le jour, ou à 436-9614 le soir.

Si l'autoritarisme de Marx, Lénine, Staline, Bréjnev, Mao, Castro vous dit rien mais le libéralisme de Proudhon, Bakounine, Stirner, Makhno, Durrutti, Malatesta vous enthousiasme, alors écrivez à: Association Max Stirner du Québec, Case postale 95, Station Place d'Armes, Montréal H2Y 3E9.

Moniteur demandé. Expérience auprès des enfants. S'adresser au 3553 rue Saint-Urbain.

Pourquoi ne pas s'unir, pour former nous-même des commerces locaux et petites industries qui appartiendront à l'organisation. Formation de groupes qui aideront d'autres Québécois. Écrivez-moi et on se rencontrera. C.P. 92, Succursale Beaubien, Montréal H2Y 3C8.

A vendre, cause de départ, meubles canadiens et autres nombreuses antiquités. Lustre rustique, livres, vêtements. Fiat 850 en ordre. Système de chauffage pour atelier, etc... Inf.: 1-347-6880.

AMASO

Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5 Marthe Gaudette, B. b. a., b. p. d., b. phil., lic. ès lettres.

Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites.

Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

Logement chauffé à louer, 3 pièces dans le village historique de Laprairie (10 minutes du centre-ville). \$80. Libre immédiatement. 381-1385 le jour, 659-9432 le soir.

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Écrire au Parti ouvrier socialiste (SLP), C.P. 321, Montréal 101."



C'EST M. EDGAR MOREAU, travailleur à l'usine Tembec de Témiscaming, qui a remporté le prix du concours d'abonnements lancé par QUEBEC-PRESSE et qui a pris fin la semaine dernière. M. Moreau ira donc faire un séjour à Amsterdam aux frais de QUEBEC-PRESSE et il s'envolera d'ici quelques jours sur les ailes d'un avion de KLM. Sur la photo, le tirage au sort de l'heureux gagnant, qui fut fait par le directeur-général du journal, Gérard Godin, en présence de l'adjoint au directeur du tirage, M. Jean-Claude Pelletier.

(Photos Michel Elliott)

Parizeau en liberté

Si M. Heath avait le bill 89...

M. Heath, premier ministre de Grande-Bretagne, vient de déclencher des élections pour le 28 février. C'est la première fois que ce pays va connaître une campagne électorale alors que l'état d'urgence a été décrété, à la suite des conséquences d'un conflit syndical.

Et ce conflit est à ce point sérieux qu'il justifie amplement que le gouvernement demande un appui à l'électorat. C'est la seule voie, civilisée et démocratique, qu'il lui reste.

Au risque d'être battu

M. Heath sait qu'il prend un risque politique considérable. Un sondage d'opinion accorde une avance de trois points aux conservateurs. Un autre donne la même avance de trois points aux travaillistes.

Ces Britanniques n'ont jamais su se débrouiller, c'est bien connu. Ici au Québec, on aurait réglé le conflit en deux temps, trois mouvements.

Premièrement, on émet des injonctions, urbi et orbi.

Deuxièmement, certains chefs syndicaux refusent évidemment d'obtempérer. On les met en prison.

Troisièmement, on passe une loi spéciale de retour au travail. Tout le monde rentre.

On est efficace.

Alors que ces malheureux Britanniques, qui n'ont jamais entendu parler de M. Cournoyer, pataugent misé-

rament dans leur démocratie. Qu'on en juge.

Casser la politique salariale

Alors que la crise du pétrole éclate, les 270,000 mineurs de charbon décident de casser la politique des salaires et des revenus que le gouvernement britannique a adoptée pour lutter contre l'inflation.

Leur position de négociations est excellente pour atteindre leur objectif. Une réduction même légère de la production de charbon va plonger le pays dans une sérieuse pénurie d'énergie.

Pour appuyer leur demande d'une augmentation de salaires de 33%, ils commencent donc par refuser tout travail supplémentaire.

L'effet est rapide et spectaculaire. En dépit de mesures serrées de conservation, le gouvernement doit imposer la semaine de trois jours.

Toute l'économie britannique plonge dans le marasme comme dirait M. Caouette. Les faillites se multiplient, le chômage monte.

Le gouvernement britannique décrète l'état d'urgence, de façon à pouvoir utiliser la troupe pour déplacer le précieux charbon si cela devenait nécessaire.

Mais il laisse cette première expression de la grève durer.

Non pas que M. Heath soit un démocrate plus vertueux qu'un autre. Il ne peut pas faire autrement. Les

droits syndicaux sont, dit-on, beaucoup trop solidement établis en Angleterre. On peut évidemment juger qu'à certains moments les syndicats ont été trop loin. Mais le problème n'est pas là. Une partie importante de l'opinion n'accepterait pas de juguler l'exercice de droits syndicaux dont elle sait fort bien la protection qu'ils représentent. Plutôt

C'est peut-être cette conscience profonde qu'une société repose sur toute une série de contrepois nécessaires, qui a évité à l'Angleterre les révolutions ou les coups d'Etat.

Abattre le gouvernement

Quoi qu'il en soit, les mineurs finissent par se rendre compte que le gouvernement a bien plus de ré-

tendu cela, il n'y a pas si longtemps au Québec).

Puis, pour donner une dernière secousse, ils décident la grève générale dans les charbonnages et demandent aux autres syndicats d'appuyer leur action. Les cheminots annoncent qu'ils cesseront d'assurer les livraisons de charbon aux centrales thermiques qui fournissent encore une bonne partie de l'électricité du réseau britannique.

Le gouvernement dont la politique de revenu est directement mise en cause, qui, dans l'intérêt national tel qu'il le voit, ne veut pas lâcher les offres de salaires qu'il a présentées, décide de demander à l'électorat de trancher le conflit.

S'il est réélu, la grève ne sera peut-être pas réglée pour autant. Il est possible qu'il soit forcé de recourir à des mesures d'urgence ou d'exception. Mais d'abord, il veut être certain que le public l'appuie. Il va donc chercher à se faire réélire.

Si M. Heath avait le bill 89

Si seulement il avait pensé, ce brave M. Heath, à consulter le bill 89 du Québec, il l'aurait trouvée, la solution.

C'est très simple.

1- Le gouvernement constitue une commission de trois personnes pour indiquer si la grève "appréhendue" compromet le "bien-être public". Quand on pense qu'on a servi une injonction aux sténodactylos de l'Hydro-Québec en 1972, parce qu'on les



jugeait un service essentiel, le cas des mineurs serait vite réglé.

2- Sur réception de l'avis, le gouvernement (pas le Parlement) peut interdire la grève. Que les ouvriers travaillent et que les mineurs minent, que diable!

3- Puis il fait prendre un vote des salariés sur les dernières offres.

4- S'ils maintiennent leur désir (!) d'aller en grève, le gouvernement (toujours pas le Parlement) décide s'il va accepter la grève ou référer le dossier au Parlement (enfin) qui "promulguera" les conditions de travail par une loi.

Quant à ceux qui ne sont pas contents... Orsainville n'est pas loin.

Qu'un tel projet de loi n'ait pas provoqué une vague d'indignation au Québec, qu'il s'en soit trouvé pour souligner l'efficacité de la méthode, cela montre le chemin qu'il nous faut encore parcourir pour accepter ici le rôle, la fonction et le caractère essentiel du syndicalisme.

D'un syndicalisme dont on n'a pas toujours à applaudir les décisions, mais d'un syndicalisme dont on ne se débarrassera sûrement pas à coups de décrets...



EDWARD HEATH: au risque d'être battu.

accepter des inconvénients à court terme, même sérieux, que de compromettre un équilibre social toujours fragile.

sistance qu'ils ne pensaient. Certains de leurs chefs commencent à parler ouvertement d'abattre le régime Heath (on a déjà en-

En vente partout

Apprenons
à faire
l'amour

parti
pris

\$1.50

APPRENONS À FAIRE L'AMOUR

le petit livre blanc des couples heureux

Vient de paraître

parti
pris

C.P. 149
Station N
Montréal

La lutte contre Drapeau

Les péquistes de Lafontaine expriment des réserves

par François Laperrière
(collaboration spéciale)

L'opposition municipale fermente lentement mais sûrement au niveau syndical et au parti Québécois; le but ultime semble en faire sourire plusieurs car battre Jean Drapeau peut paraître impensable.

C'est ainsi que lors d'une assemblée générale du parti Québécois du comté de Lafontaine, avortée faute de quorum, les citoyens semblaient plutôt sceptiques quant à la rentabilité d'une telle action.

Réunis en comité, ces citoyens se posaient des questions qui relevaient plutôt du traumatisme engendré par la puissance du maire Drapeau ou de ce qu'il représente, que d'un cheminement logique.

Le parti Québécois de Lafontaine devait se prononcer sur son rôle lors des prochaines élections municipales, le tout de façon officielle faute de quorum.

Deux groupes

Les citoyens présents se divisaient en deux groupes: les électoralistes d'une part, qui considèrent la rentabilité d'une telle action pour le parti, et les autres qui veulent simplement assainir la politique municipale et redonner le pouvoir au citoyen à ce niveau comme à tous les autres paliers.

Ce problème se reproduit d'ailleurs dans la plupart des municipalités et des comtés de la banlieue de Montréal. Le parti Québécois semble vouloir jouer la carte de l'électoralisme plutôt que de se décider à faire de l'action politique, et ce, envers et contre tous.

L'unanimité existe quant au bien-fondé d'une telle action. Mais devrait-on impliquer le parti dans de telles luttes qui, si elles ne s'avèrent pas efficaces, pourraient donner un dur coup au prestige électoral du parti, amorcé depuis les dernières élections provinciales.

Plusieurs membres désirent voir leur parti s'impliquer directement au niveau municipal en appuyant fortement une équipe ou un parti municipal qui lutterait contre l'administration Drapeau à Montréal, ou celle du

maire Benoit à Pointe-aux-Trembles.

Pots-de-vin

Certains, par contre, souhaiteraient agir de la même façon que les libéraux en soutenant de façon officielle une équipe d'opposition. Les réponses face à une telle argumentation ne se sont pas fait attendre: "Le parti Libéral fonctionne avec le système de pots-de-vin et les télégraphes, le parti Québécois fait une lutte propre et ouverte, ce qui ne nous laisse pas le choix quant aux moyens..."

C'est bien sûr, si les péquistes veulent demeurer fidèles à leurs tactiques, ils se doivent de travailler de façon ouverte!

Cette crainte ou défiance face à une lutte contre le "coupeur d'arbres" n'est pas réellement fondée, car Jean Drapeau n'est pas nommé à vie maire de Montréal!

Un travail d'information au sujet des implications réelles du régime Drapeau sur la vie de tous les jours des citoyens, impliquerait une prise de conscience face à la démocratie à la mairie de Montréal.

Et pour ce faire, les citoyens doivent poursuivre leur cheminement face à l'indépendance à l'intérieur des frustrations qu'ils subissent chaque jour, pour se décider à prendre position et découvrir le problème réel: les gouvernements municipaux sont des délégués de faible instance du pouvoir central qui régissent notre structure socio-politique et, par là, notre vie personnelle.

Face à un dilemme

Présentement, les citoyens font face à un dilemme: devrait-on s'attaquer directement à l'administration municipale en place quitte à en subir les conséquences?

Le reste demeure une question de choix. Mais la scène municipale joue un rôle primordial à l'intérieur de notre société. Les citoyens de Pointe-aux-Trembles ou de Rivière-des-Prairies subissent les impairs de la CTCUM, et le transport en commun relève de la

CUM, donc du champ municipal.

L'état lamentable de nos rues, les loisirs, les bibliothèques populaires, les règlements municipaux sous leurs différents aspects, les rôles d'évaluation et les champs de taxation, influent directement sur le comportement de l'individu en société. Alors pourquoi laisser à de petits dictateurs le soin de régir notre vie personnelle?

Opposition forte

Par une coalition des diverses forces ou groupes de pression, une lutte municipale devient possible et rentable électoralement; une telle action mène directement à une opposition forte à la mairie de Montréal et, de là, à la Communauté urbaine de Montréal.

Le maire Drapeau aura beau utiliser son prestige de "maire international" qui amène des événements d'envergure mondiale, tels l'Expo 67 et les Jeux olympiques, mais les citoyens commencent à en avoir assez de récolter les longues factures de ces entreprises qui rapportent peut-être du prestige, mais qui n'améliorent pas les conditions de vie de la majorité.

Les membres du parti Québécois réunis lors de cette assemblée n'ont pas résolu leur problème, mais ils sont arrivés à identifier les implications de la forme d'action qu'ils devront choisir.

De graves questions

L'exécutif du comté de Lafontaine n'a pas jugé bon de ramener ce sujet à l'ordre du jour de l'assemblée générale qui se tiendra à la fin de février pour résoudre les problèmes restés en suspens lors de l'assemblée précédente.

Un tel geste implique-t-il une certaine forme de décision des dirigeants locaux du parti? Déjà certains membres sont portés à le croire.

Si le parti Québécois refuse à ses membres, c'est-à-dire à la base démocratique, le soin de "procéder" selon leur propre cheminement politique, on devra se poser de graves questions.

consommation

La naissance d'un géant

Québec-Lait achète l'usine de crème glacée de Lowney's

En novembre 1973, l'IPIC a publié dans "Le Réveil du Consommateur" un dossier portant sur la qualité des 14 marques de crème glacée les plus populaires au Québec. La publication de ce document a causé un vif intérêt auprès des consommateurs mais a soulevé aussi bon nombre de problèmes auprès des manufacturiers. Les constatations faites par l'IPIC au sujet de l'étiquetage, la composition, le rendement, le contenu en gras, les solides totaux et la présence d'organismes coliformes dans certaines marques, n'ont été contredits par aucun producteur. Des questions précises ont été posées à quelques manufacturiers, mais aucune réponse n'a été apportée. La publication de ce texte a néanmoins provoqué une animation très directe du milieu. Et cette animation a donné lieu à des changements intéressants pour le consommateur.

La maison Leclerc, dont les produits avaient été mis en cause dans cette étude, a choisi de fournir au "Réveil du Consommateur" certaines explications pertinentes à la production de la crème glacée, et elle a profité de l'occasion pour divulguer plusieurs informations au sujet de l'organisation de la société coopérative Québec-Lait Inc, principale entreprise québécoise, dans le domaine des produits laitiers.

Lowney's abandonne

Au moment où l'IPIC a publié son dossier sur les crèmes glacées, des négociations étaient déjà en cours au sujet de l'achat de l'usine de crème glacée de Lowney's par Québec-Lait. Le dossier de l'IPIC a révélé que la crème glacée de Lowney's était de qualité très insatisfaisante. L'information divulguée par l'IPIC aurait donc aidé les gens de Lowney's à prendre la décision de se retirer du marché de la crème glacée. Au 15 décembre, Québec-Lait est devenu propriétaire de l'usine de Lowney's et a pu entreprendre une réorganisation de la production. Québec-Lait est donc en mesure maintenant de contrôler une large partie du marché québécois de la crème glacée, tout en continuant de poursuivre aussi la réorganisation de sa division du lait.

La naissance d'un géant

L'histoire de Québec-Lait remonte à la fin de l'année 1971 alors que toutes les actions des Laiteries Leclerc Inc. furent achetées par la Coopérative agricole de Granby. Plus tard, par l'intermédiaire des Laiteries Leclerc, la coopérative a fusionné les maisons Poupert & Cie et Grenache Inc., qui détiennent 45% des actions de Québec-Lait. Les laiteries Leclerc en détiennent 55%. Par la suite, Québec-Lait a acheté les actifs des Laiteries Mont-Royal & Cie Ltée et, en fin d'année 1973, l'usine de crème glacée de Lowney's.

Dans la réorganisation qui a suivi,

Québec-Lait a fermé les usines de lait de Laiterie Victoria, à St-Lambert, St-Alexandre et Montréal. Pour la région de Montréal, toute la production est maintenant assurée par la laiterie Poupert. Cette concentration facilite l'exercice d'un meilleur contrôle de qualité. La livraison du lait est maintenant assurée par des satellites: Hope, Perfection, St-Alexandre, Poupert et Ville-Emard, dans chacun des secteurs de la ville.

Québec-Lait a aussi une usine neuve à Sherbrooke pour desservir les Cantons de l'Est.

Dans le secteur d'opération de crème glacée, Québec-Lait a fermé l'usine de Mont-Royal et l'ensemble de sa production provient de 3 usines: celle de Lowney's, de Grenache et de Leclerc, à Granby. Maintenant que ces réorganisations sont en bonne voie de se réaliser, le nouveau géant québécois de l'industrie laitière se présente ainsi:

Chiffres d'affaires: 150 millions (Coopérative agricole de Granby qui comprend Québec-Lait);
Ventes annuelles de Québec-Lait: crème glacée, 7 millions de gallons; lait, 20 millions de gallons;
Québec-Lait Inc.: 10,000 clients, 400 camions, 850 employés.

Une nouvelle image

Durant l'année 1974, plusieurs étapes de l'implantation et Québec-Lait vont se réaliser. Certains noms bien connus des consommateurs, comme Poupert, Grenache, St-Alexandre, Leclerc, vont disparaître pour être remplacés par des marques de commerce propres à Québec-Lait.

D'autre part, une entente intervenue entre Québec-Lait et Laura Secord de Toronto a été ratifiée en fin d'année et, en vertu de cet accord, Québec-Lait produira et mettra en marché la crème glacée Laura Secord, qui deviendra la marque de prestige de la coopérative. Québec-Lait aura encore une marque de crème glacée de qualité intermédiaire, dont le nom n'est pas encore choisi et une marque de qualité populaire ou économique qui sera: Banquet.

Tous les camions (400) seront repeints aux couleurs de Québec-Lait et tous les contenants de lait, de crème et de crème glacée seront redessinés.

Québec-Lait profitera de cette opération pour ajouter sur tous ses contenants la liste des ingrédients entrant dans la composition des produits, et un code permettant au consommateur de connaître la date limite de consommation pour chaque produit.

Ce sont autant de points d'amélioration importants pour le consommateur et que le Réveil avait identifiés dans son document sur les crèmes glacées.

Gilles Robert,
IPIC, Montréal

ATTENTION!

A compter du dimanche 17 février, c'est-à-dire du prochain numéro, le prix de QUEBEC-PRESSE au kiosque sera porté à \$0.35.

C'est pour faire face à des augmentations considérables des frais de production du journal que le Comité exécutif s'est résolu à adopter cette mesure.

Citons en particulier le prix du papier qui a tout simplement doublé depuis l'époque où Québec-Pressé a haussé pour la première fois son prix de vente de \$0.20 à \$0.25, à l'automne 1971.

Cette hausse absorbera l'augmentation des coûts de production et permettra à QUEBEC-PRESSE de franchir un pas de plus en direction de l'équilibre financier, de la stabilité, et raffermira de façon définitive l'existence même du journal.

Pour l'instant, les tarifs d'abonnement restent inchangés.

Un "patrimoine" étranger aux Québécois Sous direction européenne, la Place Royale sera américaine

par Robert Lévesque

Le congédiement (encore inexplicable) d'un employé du service de l'archéologie au ministère des Affaires culturelles (section du Patrimoine) le 31 janvier dernier, un employé qui effectuait des fouilles sur les sites de la Place Royale, a provoqué la démission du responsable de l'archéologie et de deux employés de ce service. En plus, il a apporté un éclairage sur une situation troublante: l'absence de représentation québécoise au sein de ce service important du MAC, la direction du Patrimoine.

M. Philippe Picard, qui était responsable de l'archéologie à la Place Royale jusqu'à sa démission le 1er février, avait engagé Gilles Miville-Deschênes dans son service. Le 30 janvier, un appel téléphonique (dont nous publions l'essentiel dans cette page) du responsable du personnel à la Place Royale, M. Jacques Le Barbenchon, indiquait à M. Picard qu'il fallait aussitôt se départir des services de M. Miville-Deschênes. M. Le Barbenchon ne donnait aucune raison à ce geste.

M. Picard, refusant de renvoyer un employé qu'il jugeait compétent, se rendit au bureau de M. Le Barbenchon pour en savoir plus long. Ce dernier, impassible, lui indiqua que s'il ne congédiait pas cet employé, il serait lui-même congédié en même temps que son employé. "Si tu ne foutes pas Miville-Deschênes à la porte ce midi, je vous congédie tous les deux demain", aurait dit, selon M. Picard, le responsable Le Barbenchon.

Des gestes malhonnêtes

Le lendemain, après avoir congédié Miville-Deschênes, M. Picard démissionnait de son poste, de même que MM. Eddy Morissette et Steven Plamondon, deux "fouilleurs" du service de l'archéologie, qui relève de la direction du Patrimoine au ministère des Affaires culturelles. Dans une let-

tre qu'il adressait à M. Le Barbenchon, M. Plamondon écrivait: "Les circonstances actuelles où nous sommes trop souvent contraints de cautionner des gens malhonnêtes ou de travailler dans une atmosphère qui répugne m'imposent de vous remettre ma démission".

M. Morissette, dans une lettre au même Le Barbenchon, écrivait à son tour: "Je travaille à la Place Royale depuis à peine un mois et j'ai pu constater un climat de malhonnêteté suffisant pour me provoquer à prendre tous les risques, dont celui de ma propre peau, en témoignant de l'injustice évidente faite à Gilles Mi-



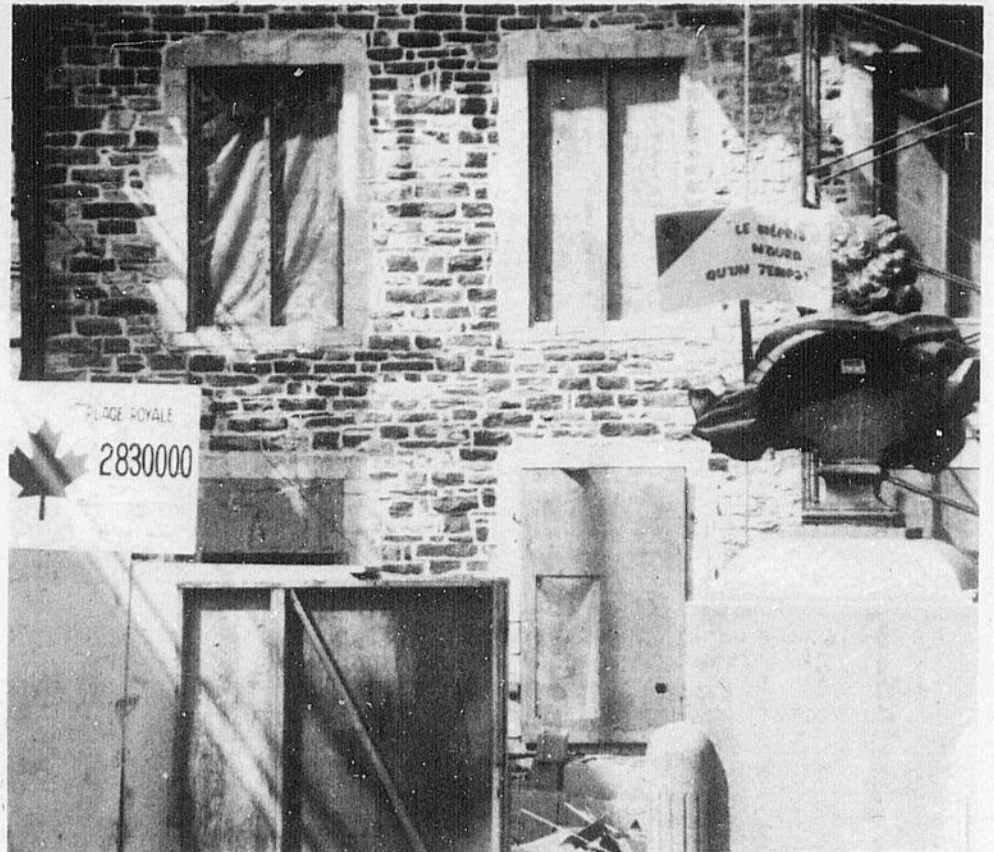
GILLES MIVILLE-DESCHÊNES, congédié sans explications...

ville-Deschênes, et en l'accompagnant dans sa retraite forcée".

Rejoint chez lui, M. Miville-Deschênes nous a fait part des explications qu'il donne au geste posé par M. Le Barbenchon au nom du directeur général du service du Patrimoine, M. Marcel Junius. L'été dernier, alors que M. Junius lui confiait un contrat pour effectuer des recherches sur les moulins à vent du Québec (il en existe 20), il avait contesté le peu de budget (\$3,000) et le peu de temps qu'on lui accordait pour ce travail (3 mois) alors qu'à son avis, il faudrait y mettre deux ans pour mener à bien un projet de cette importance.

Deux refus

Au cours de ses recherches (qui se sont limitées à l'étude de 10 moulins), M. Miville-Deschênes a publié dans *Perspectives* et dans *Le Devoir*, un texte assez critique sur le sort que Québec réservait à ces moulins dont au moins 7 sont en voie de disparition, faute de soins. Depuis la fin de ce contrat, le MAC, qui avait l'habitude de confier à M. Miville-Deschênes plu-



LA PLACE ROYALE: administré par des Européens, loué par des Américains... et c'est le berceau de la civilisation française en Amérique.

sieurs travaux de recherches archéologiques, lui a refusé, par la voix de M. Junius, deux contrats importants.

La semaine dernière, apprenant que M. Miville-Deschênes avait été engagé à la Place Royale, M. Junius a demandé à M. Le Barbenchon de le congédier, ce que M. Le Barbenchon a demandé à M. Picard. M. Miville-Deschênes, dégoûté de ce geste, affirme: "Comme ils n'ont rien d'autre dont s'occuper, au Patrimoine, ils s'occupent de moi. C'est ridicule".

Curieusement, quelques jours avant ce congédiement, M. Philippe Picard, en tant que responsable de l'archéologie à la Place

Royale, avait remis à M. Marcel Junius un rapport de travail dans lequel il affirmait que le matériel archéologique de la Place Royale était en train de se détériorer gravement faute de traitements adéquats, et surtout parce qu'il est déposé de façon "inacceptable" dans l'entrepôt Thibodeau à Québec.

Le 17 janvier 74, M. Steven Plamondon, autre démissionnaire, avait aussi remis un rapport à M. Junius dans lequel il faisait les mêmes remarques que M. Philippe Picard. Selon eux, le personnel insuffisant, l'absence de traitements adéquats du matériel archéologique, le "sabotage" du travail des en-

trepreneurs contractants, font que ce service, dans son état actuel, est purement inutile.

Aucun Québécois

M. Philippe Picard ayant démissionné, le ministère des Affaires culturelles l'a aussitôt remplacé par un archéologue français, M. François-Dominique Picard. Ce qui fait qu'il ne demeure aucun Québécois dans la direction du service du Patrimoine. Le directeur général, M. Junius, est Belge. Le chargé du personnel, M. Jacques Le Barbenchon, est Français.

Faut-il rappeler que, si la direction du Patrimoine québécois est européenne, la Place Royale, berceau de la civilisation canadienne-française en Amérique, sera américaine. Le ministère des Affaires culturelles a confié à la chaîne Hilton la gérance des principaux établissements qui y ouvriront des bars et discothèques... pour faire danser les Québécois. Hilton, en plus, a droit de regard et de veto sur toute entreprise qui voudrait s'établir sur cette place historique.

MM. Picard, Plamondon et Morissette sont déterminés à contester cet état de fait et à sensibiliser l'opinion publique sur la façon dont fonctionne ce secteur des Affaires culturelles. Un manifeste sera bientôt rendu public par eux. Et quant au congédiement inexplicable de M. Miville-Deschênes, ils ont soumis le dossier à l'ombudsman du Québec. Ce dernier leur a promis de faire enquête.

Des conseils qui équivalent à des ordres...

Voici comment on congédie au ministère des Affaires culturelles. Ces propos, tenus au téléphone par le responsable du personnel pour les travaux de la Place Royale, M. Jacques Le Barbenchon, ont été notés par celui qui recevait l'appel, M. Philippe Picard, responsable des recherches archéologiques. Deux membres de ce service, MM. Steven Plamondon et Eddy Morissette, ont été témoins de cet échange. MM. Picard, Plamondon et Morissette ont, depuis,

démissionné de leurs postes.

M. Le Barbenchon - M. Picard, il y a un M. Miville-Deschênes qui travaille au laboratoire?

M. Picard - Oui, en effet.

M. Le B. - Pour qui travaille-t-il, ce gars-là? Pour Mathieu et Sylvain?

M. Picard - Oui, comme fouilleur.

M. Le B. - Qui l'a engagé? C'est vous?

M. Picard - Oui, Il est venu, a fait une demande, et j'avais be-

soin de personnel. Je l'ai engagé.

M. Le B. - Ce type ne doit pas travailler avec nous, vous savez. J'ai reçu des instructions de mon patron (M. Marcel Junius) comme quoi il ne doit pas travailler à Place Royale.

M. Picard - Mais pourquoi? Je lui ai donné un travail, et il le fait bien.

M. Le B. - M. Picard, vous devriez pouvoir lire entre les lignes. Certains conseils équivalent à des ordres.

Et qui sera responsable? C'est moi.

M. Picard - Mais, c'est de la dictature.

M. Le B. - M. Picard, quand je reçois des ordres, je les exécute d'abord et je cherche les raisons ensuite; elles sont toujours bonnes...

M. Picard - Je l'espère. Moi, je n'ai aucune raison de le congédier. Ce serait malhonnête de ma part.

M. Le B. - S'il ne s'agit que de trouver des raisons, nous allons en trouver, ne vous inquiétez pas...

Des porteurs d'eau aux porteurs de valises

Passez votre prochain Noël au Canada, par 850 à l'ombre! Ce n'est pas un canular, mais le rêve pour lequel un député néo-démocrate de l'Ontario fait sérieusement campagne. Max Saltsman a trouvé un Hawaii pour le Canada: les îles Turks et Caïcos, colonie britannique au nord d'Haïti. Le Conseil d'Etat local vient d'adresser une pétition au Colonial Office demandant l'ouverture de négociations avec Ottawa.

D'après trois politiciens des îles venus en délégation au Canada, 85 à 95% des habitants seraient des plus humanitaires: l'aide aux plus pauvres, l'amour réciproque des peuples du Commonwealth. Mais, à y regarder de plus près, l'affaire a une odeur désagréable de grosses piastres.

Pauvres

Les îles (6,000 habitants) sont pauvres. 50% des gens ont moins de vingt ans. Un ouvrier gagne de \$30 à \$40 par semaine. La moitié des insulaires ont dû s'expatrier faute de travail sur place. Le tourisme vivote, 100 lits au total. En effet, il faut passer par Miami pour venir à Grand Turk et un billet aller coûte dans les \$250 de Montréal.

Pour développer le tourisme, il faut construire. Le ciment coûte de \$5 à \$7 le sac, le contreplaqué canadien (acheté à Miami) est frappé de deux taxes de douane successives. De plus, l'aéroport est trop court pour accueillir les avions commerciaux.

Un aéroport

C'est là qu'intervient le rattachement au Canada. Avec 6,000 habitants, explique un businessman local, on ne peut pas tirer assez d'impôts pour lancer le tourisme. Le Canada construirait un port, un aéroport, amènerait l'eau potable pour les touristes, payerait les fonctionnaires (il y en a un par douze habitants!), fournirait les matériaux de construction à bon marché, s'occuperait des chômeurs, etc... Somme toute, une note assez élevée pour le contribuable.

L'argument décisif est que la ligne Montréal-Grand Turk serait une ligne intérieure canadienne, échappant donc aux tarifs internationaux. La concurrence des Bahamas, des Bermudes ou de la Jamaïque serait alors définitivement balayée.

Daniel Dupré

Grand première à l'intention des propriétaires et locataires du Québec.

La nouvelle législation des loyers oblige aussi bien les propriétaires que les locataires à utiliser un bail unique actuellement distribué **gratuitement** par le gouvernement du Québec. Ce bail s'applique à **tous les logements, à la grandeur du Québec.**

Prenez le temps de le lire...

Il contient trois sections:

- 1° la description du logement;
- 2° les 43 clauses obligatoires;
- 3° les clauses additionnelles (chauffage, enlèvement de la neige, stationnement, etc...).

Depuis le 1er janvier 1974, tous les baux **conclus, renouvelés ou prolongés** doivent être absolument conformes au bail illustré.

Procurez-vous le **gratuitement** dans sa version française ou anglaise (au choix du locataire) dans tous les établissements bancaires et caisses populaires, aux bureaux de la Régie des Loyers, dans un grand nombre de kiosques à journaux ou en écrivant au ministère de la Justice du Québec, C.P. 100, Québec.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le bureau de la Régie des Loyers le plus rapproché.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Les vautours tournoient autour de la carcasse de l'Union nationale

par Paul Terrien

QUEBEC — Les vautours tournoient déjà au-dessus de la carcasse agonisante de l'Union nationale.

Et son chef, Gabriel Loubier, lors de sa dernière conférence de presse comme homme politique, a avoué qu'il avait dû reporter de deux mois sa démission parce que certains de ces vautours avaient déjà effectué quelques passes dangereuses, lors de la réunion de l'exécutif du conseil national du parti il y a deux semaines.

M. Loubier, qui a soigneusement évité les pièges tendus par les journalistes en n'identifiant personne à part lui comme responsable de la défaite humiliante de l'Union nationale, a plusieurs fois répété jeudi, au quartier général du parti, qu'il ne voulait "faire le procès de personne".

Cependant, il n'a pu s'empêcher de révéler que les "jeux de coulisse" étaient déjà amorcés à l'intérieur de l'Union nationale, qui, en dépit d'une organisation squelettique, dispose toujours d'une caisse de \$1,500,000.

Les griffes

L'ancien député de Belchasse, qui se retire après 12 ans de vie politique, veut attendre, avant de céder sa place à un chef intermédiaire, la réunion du conseil national du parti, formé d'environ 350 militants, qui doit se réunir le 30 mars.

De cette façon, a-t-il dit, le parti demeurera entre les mains des membres et ne passera pas

entre celles de l'un des clans qui se sont empressés de sortir leurs griffes il y a deux semaines.

Il est difficile d'identifier précisément les "vautours" dont parle M. Loubier, le parti fondé par Maurice Duplessis ayant toujours attiré surtout dans les moments difficiles des oiseaux de proie dont le plan de vol n'était pas toujours rectiligne.

Quant aux "plans", il y en a jamais eu que deux: celui de Montréal et celui de Québec, qui se sont toujours manifestés promptement et énergiquement lorsque la succession du "chef" s'ouvrait.

Ce sont eux qui aujourd'hui encore visent la fameuse caisse dont il a plus souvent été question dans l'histoire de l'UN que de programme politique.

"Désormais"

Le fondateur du parti, de sa base de Trois-Rivières, a assis naguère sa puissance à Québec, par l'intermédiaire, principalement de Gérard "Gerry" Martineau, grand trésorier, et Jos-D. Bégin, grand organisateur. A la mort de Duplessis, Paul Sauvé a quand même été choisi par ses collègues qui reconnaissent le dauphin du chef, même si "Gerry" n'aimait guère cet homme qui commençait ses discours par le mot "désormais". Sauvé mort subitement, lui aussi, Antonio Barrette, qui n'était pas non plus le favori du trésorier tout-puissant et de la gang de Québec, a quand même réussi à se faire passer pour l'héritier de Mauri-

ce, mais comme il s'en plaindra dans ses mémoires, n'a pu faire "délié les cordons de la bourse" par Martineau, et a été battu aux élections par Jean Lesage.

Dans l'opposition, les jeux d'influences sont toujours poursuivis, mais plus discrètement; les deux prétendants, Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand, s'accusent mutuellement d'être les créatures de Martineau. Durant le règne de Johnson, les influences se grouillent, en partie à cause de la conversion de "Danny Boy" en un homme d'Etat d'envergure.

Un politicien "usé"

M. Loubier lui-même, qui reconnaît qu'à 41 ans il est déjà considéré comme un politicien "usé", ne fera aucune recommandation lors du conseil national au sujet du choix de son successeur, de l'orientation du parti, ou du regroupement des forces dont il s'était fait l'avocat.

Profondément blessé par sa défaite personnelle dans le comté qu'il représente depuis 1962 et surtout par la fin tragique à laquelle il a mené le parti de Maurice Duplessis, jadis d'une puissance oppressante au Québec, M. Loubier aurait préféré démissionner le plus tôt possible. Il a passé de longues semaines en Floride après les élections qui ont amené la défaite des 110 candidats unionistes.

Turbulent

Homme d'affaires très



GABRIEL LOUBIER: des "jeux de coulisse" pour une caisse électorale de \$1,500,000...

(Photo Christian Lambert)

Loubier va empocher...

Québec — A qui ira le million et demi qui reste dans les coffres de l'Union nationale?

M. Loubier, qui a récolté dans sa vie davantage de dollars que de votes, a voulu savoir de façon concluante avant de céder sa place à un nouveau chef dont le rôle risque fort de se limiter à "placer" les actifs du parti.

D'une expertise réalisée à la demande de M. Loubier par un professeur de l'Université de Montréal et un bureau d'avocats de Québec, il ressort que cette somme, qui reste dans la vente du journal Montréal-Matin et des deux clubs Renaissance demeure à l'entière disposition du chef du parti, ce qui explique l'intérêt des "vautours" dont a parlé jeudi M. Loubier.

Une fiducie

Au cours des six derniers mois de sa direction, M. Jean-Jacques Bertrand, qui n'a jamais manifesté un grand sens de la gestion des biens matériels de l'UN, a formé une fiducie, en vertu du code civil, qui devait administrer les biens du parti.

Les recherches de M. Loubier lui ont appris que contrairement à une compagnie, un parti politique n'est pas considéré comme une entité légale, et qu'en conséquence, conformément à la tradition du droit parlementaire britannique, le chef d'une formation politique est seul responsable des dettes d'un parti et il est le seul habilité à s'emparer de ses "bénéfices".

riche, M. Loubier, qui est aussi avocat, n'a guère de raison de s'accrocher à la politique où il n'a pas réussi à faire sa marque. Jeune ministre turbulent sous Daniel Johnson, il a succédé à Jean-Jacques Bertrand grâce à des appuis de la "machine" et du milieu des affaires contre Marcel Masse, et à la première élection, a présidé à la liquidation parlementaire de son parti.

On peut donc supposer que des manoeuvres amorcées à l'intérieur de l'Union nationale sont suffisamment menaçantes pour le convaincre de

rester encore deux mois.

Conflit d'intérêts

Elles sont cependant toujours présentes et après le règne de Jean-Jacques Bertrand, très perméable à l'influence de la gang de Montréal, Loubier se retrouve dans un conflit d'intérêts.

Voulant porter un grand coup pour rajeunir le parti, il élimine plusieurs éminences grises lors du changement de nom et de la vente des biens de l'UN (Montréal-Matin et les clubs Renaissance). Ainsi, Jean Bruneau, Christian

Vien, André Lagarde, Rodrigue Pageau, sont "purgés". Déjà, à cette époque, Loubier doit déclarer (le 13 mars 1972):

"Le parti sous ma juridiction ne deviendra jamais le jouet d'un clan d'où qu'il vienne."

A la veille de la dernière élection, cependant, Loubier, après l'insuccès de sa campagne de promotion (menée par Jean Loïselle, ancien bras droit de Daniel Johnson et dont la compagnie a obtenu les importants contrats de publicité de la dernière campagne) doit réadmettre la "vieille gang".

Elle y est toujours.

Le stationnement à Outremont

“Si vous n’êtes pas contents, vous voterez contre moi.”

— Pierre Desmarais II

par Robert Lévesque

Lors de la dernière élection municipale à Outremont, trois candidats aux postes de conseillers dans l'équipe du maire actuel, Pierre Desmarais II, avaient écrit noir sur blanc dans leurs programmes: “le stationnement est clairement le problème le plus aigu à Outremont; c'est pourquoi, nous de l'équipe Desmarais, nous nous engageons formellement à régler ce problème dans les plus brefs délais.”

Ces trois conseillers, MM. André Laperrrière, Claude Joncas et Paul-G. Brassard, ont été élus le 7 novembre 71. Mercredi dernier, ils étaient silencieux à l'assemblée publique du conseil de ville où une centaine de citoyens en colère s'étaient rendus pour demander des explications à leurs représentants municipaux qui n'ont, depuis deux ans et demi de pouvoir, rien fait pour régler ce problème.

Seul le maire Desmarais, hautain, arrogant comme ses voisins Trudeau et Bourassa qui, eux, n'ont pas de problèmes de stationnement, daignait répondre à ses administrés. Sa réponse était fort simple: “Si vous n’êtes pas contents, vous pourrez toujours voter contre nous à la prochaine élection.”

Un cancer

En fait, depuis son nouveau mandat, le maire

d'Outremont a proposé, comme toute solution à ce problème soulevé depuis des années par ses citoyens les moins fortunés (qui, au demeurant, sont quand même parmi les mieux salariés de l'ensemble des Montréalais), l'établissement de 17 mini-stationnements avec parcomètres. En deux ans et demi, cinq seulement ont été aménagés.

Les citoyens, surtout locataires, sont décidés à régler une fois pour toutes ce “cancer” du stationnement “hors rue” qui n'existe que chez eux. Selon eux, qui viennent de se regrouper dans un Mouvement pour le stationnement dans Outremont, les lois outremontaises créent un “problème aigu” en amenant une taxe supplémentaire, sans compter qu'elles ont déjà conduit en prison plusieurs citoyens incapables de payer toutes les contraventions que ce système favorise. Il y a eu, jusqu'à maintenant, sept emprisonnements.

Une enquête du comité de citoyens d'Outremont, effectuée auprès de 600 citoyens, révèle que 91% des gens consultés désirent le stationnement dans les rues. Actuellement, le citoyen doit se louer un stationnement dans une station-service, ou aller stationner sa voiture en dehors des limites d'Outremont, ou attendre devant un mini-stationnement en espérant qu'un

espace va se libérer, ou bien laisser sa voiture dans la rue en sortant la changer d'endroit à toutes les 4 heures (la nuit également), ou bien la laisser là et devenir collectionneur de billets de stationnement.

14% de plus

Selon l'enquête du comité de citoyens, le coût moyen du stationnement hors rue augmente dans une proportion de 14% le prix du loyer des résidences. Les aires extérieures de stationnement payant coûtent aussi cher qu'un garage fermé, une fois qu'on a réussi à y trouver une place. 18% des personnes consultées doivent stationner leur auto hors des limites d'Outremont. Il en est de même pour 28% des visiteurs. 17% n'ont pas d'autre choix que de stationner dans la rue (et 47% des visiteurs) et de payer les tickets.

La distribution de ces tickets atteint à Outremont des proportions qui feraient rêver toute administration municipale. Pour la seule année 72, les revenus de la cour municipale, au poste amendes et frais, ont été de \$176,750, alors que les dépenses étaient de \$64,110. Le revenu des parcomètres est de \$14,299.

Mais pour le maire Desmarais, il n'y a pas de problèmes. Cette attitude a visiblement choqué les citoyens qui s'étaient rendus à l'assemblée du conseil. Ces jours-ci, le Mouvement pour le stationnement dans Outremont est à étudier les différentes formes d'action qui pourraient amener l'administration municipale à modifier sa politique du stationnement. Une pétition sera mise en circulation bientôt.

“Dans l'intérêt des gens qui demeurent à Outremont la nuit et de ceux qui y travaillent le jour disait Dorothy Henautil (qui dirige le Mouvement avec Madeleine Lécuyer et Eric Jones) mercredi dernier au maire Desmarais, nous proposons que le règlement du stationnement soit amendé pour permettre le stationnement sur un côté de la rue, jour et nuit.” Un autre

citoyen a proposé la tenue d'un référendum sur la question, mais le maire Desmarais n'a même pas daigné commenter sa proposition.

Au-dessus des gens

“Le dialogue est impossible avec le maire d'Outremont, commentait Madeleine Lécuyer, il règne au-dessus des gens. Devant une telle attitude, nous sommes déterminés plus que jamais à regrouper tous



DOROTHY HENAUTIL du Mouvement pour le stationnement à Outremont, devant le maire Desmarais mercredi dernier...: “Vous êtes le plus beau et le plus riche des maires, nous espérons que vous serez aussi le plus compréhensif”.

(Photos Michel Elliott)

les citoyens derrière une action commune pour qu'une fois à l'hôtel de ville on nous écoute vraiment.”

Selon Mme Lécuyer, ce problème se réglerait peut-être si des citoyens d'Outremont comme Jérôme Choquette ou Robert

Bourassa devaient payer des billets de stationnement. Pourtant, devant leurs luxueuses résidences outremontaises, il y a, vingt-quatre heures par jour, des automobiles stationnées, et jamais de policiers jouant avec leurs livrets de tickets...



Prends donc une bonne Player's Filtre

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.



PIERRE DESMARAIS II, hautain, arrogant... ne considère pas qu'il y a un problème de stationnement à Outremont.

VIETNAM La politique d'Ottawa est criminelle

par V. Levant
(collaboration spéciale*)

Le 27 janvier, c'était l'anniversaire des Accords de Paix de Paris. Le Canada, signataire de ces accords, s'est engagé à aider à la fin des hostilités et à la restauration de la paix au Vietnam. Avant que le gouvernement canadien vienne dire ce qu'il a fait pour le peuple du Vietnam, revoyons le fondement et les principes fondamentaux de sa politique.

Au printemps 1964, le premier ministre du Canada à ce moment-là, Lester B. Pearson, déclarait au président des Etats-Unis, Lynden B. Johnson, qu'il s'opposait à l'utilisation des armes atomiques mais que des raids de représailles avec des bombes ordinaires étaient une autre affaire". (Pentagon Papers)

En juin de la même année, Blair Seaborn, représentant du gouvernement canadien, fut envoyé à Hanoï de la part du gouvernement américain, avec des instructions données par l'ambassade américaine à Saigon, et approuvées par le gouvernement canadien d'Ottawa. L'objectif de sa mission: transmettre des menaces de bombardements massifs et enquêter sur les scissions possibles à l'intérieur du gouvernement du Nord-Vietnam.

Duperie d'Ottawa

A mesure que le mouvement canadien contre la guerre se développait, la duperie d'Ottawa se développait parallèlement. En janvier 1966, Paul Martin, alors ministre des Affaires extérieures, envoya Chester Ronning, un diplomate canadien, à Hanoï. Dans quel but? L'ambassadeur américain Butterworth câbla au secrétaire d'Etat Dean Rusk: "il devait démontrer au peuple canadien que le Canada n'était pas qu'un satellite des USA". (Pentagon Papers)

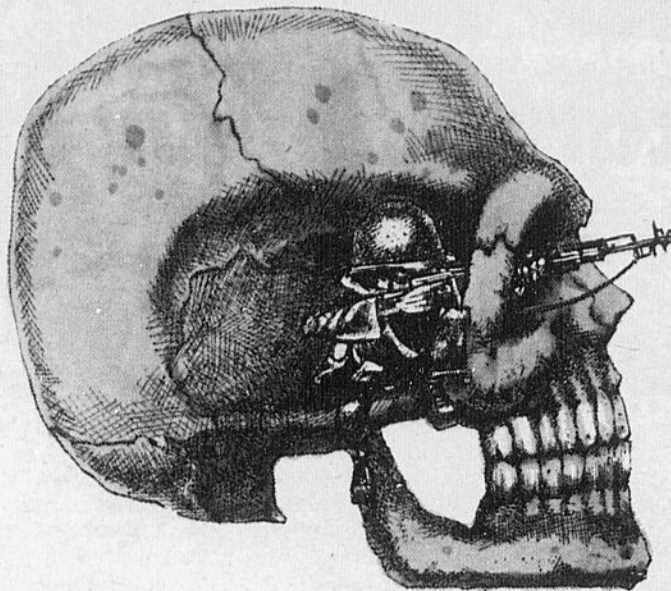
En ce qui concerne la participation objective de la délégation canadienne à la Commission internationale de contrôle et de surveillance de 1954-72, certains des fonctionnaires de la délégation ont critiqué vertement le parti pris en faveur de Saigon. Bien que certains individus en particulier aient pu gagner le respect et la confiance des Vietnamiens de toutes convictions politiques, les activités de la délégation étaient principalement caractérisées par des vols hebdomadaires au Nord-Vietnam, les discussions intimes avec les officiers de sécurité américains dans les mess militaires américains auxquels les Canadiens avaient accès, discussions suivies de rapports largement propagés

sur les "horreurs d'Hanoï".

Si les Canadiens rapportèrent consciencieusement la venue des trains à Hanoï puis des bateaux à Haiphong, ils sont cependant demeurés silencieux à propos de faits semblables à Saigon. Comment les armes, conseillers, et troupes américains sont venus au Vietnam du Sud, cela sera toujours un mystère pour les officiers canadiens.

Conduite condamnable

Si la partisanerie est la principale accusation qu'on peut porter contre le Canada dans ses activités au CICS pendant la période de 1954 à 1972, alors sa conduite au sein du même CICS en 1973 est encore plus condamnable. Son attitude fut essentiellement caractérisée par la distorsion préméditée des rapports de la Commission par le colonel de l'armée canadienne Von Nostitz (exemple: la fameuse plainte no 103); par le racisme, tel l'ambassadeur canadien, Michel Gauvin, qui a qualifié des membres du Gouvernement révolutionnaire provisoire de "primitifs"; le refus de soulever les questions embarrassant les Etats-Unis et Saigon (par exemple: le meurtre des délégués du GRP au CICS par



(Aislin, The Gazette)

VIETNAM.

AISLIN '74.

les forces saigonaises l'été dernier).

Peut-être les cas les plus évidents de cette attitude douteuse des Canadiens furent les histoires lancées par Michel Gauvin, d'abord à propos d'une soi-disant "infiltration massive" des "Nord-Vietnamiens" dans le Sud, et ensuite sa condamnation du GRP qui avait descendu l'hélicoptère dans lequel un soldat canadien a trouvé une mort tragique. Dans le premier cas, le fait de qualifier des troupes du Front de libération nationale et du Gouvernement révolutionnaire du Sud-Vietnam du terme "Nord-Vietnamiens" était une violation directe et consciente des Accords de Paris; d'autre part, il est intéressant de noter que les seules preuves pour cette déclaration venaient des rapports militaires américains; troisième-ment une enquête indépendante effectuée par des journalistes de pays neutres a révélé que cette accusation d'infiltration était fautive. Dans le deuxième cas, une autre enquête par les journalistes indépen-

dants et par le CICS a prouvé que l'hélicoptère était à plus de 30 milles de son chemin, qu'il était piloté par un membre de l'aviation militaire américaine et qu'il n'était pas possible de le distinguer d'un autre appareil de guerre qui effectuait les fameuses missions "trouver et détruire" si ce n'est une petite plaque invisible à une altitude de 500 pieds. Il reste à savoir si ce vol fut un sacrifice prémédité de la vie de personnes humaines en vue d'un gain politique quelconque; cela ne peut pas encore être prouvé.

Jutras et la CIA

En ce qui concerne l'aide canadienne à tous les partis vietnamiens qui avait été annoncée par M. Sharp le 24 juin 1973, non seulement rien n'a été donné dans les zones administrées dans le Sud par le GRP et dans le Nord par le parti des Travailleurs du Vietnam, mais l'aide donnée au régime Thieu à Saigon n'a que très peu servi au peuple de cette région: entre autres, un hôpital pour le traite-

ment de la tuberculose à Quang Ngai maintenant transformé en "Centre de santé publique" qui a envoyé ses patients chez eux, vendu son équipement au marché noir, transformé ses salles en quartiers généraux militaires. De plus la nature des relations maintenues par les représentants canadiens est loin d'être acceptable: les édifices canadiens arborent le drapeau saigonais, le directeur médical canadien, Michel Jutras, a un accès prioritaire aux avions d'Air America, une façade pour la CIA; de plus sa propre maison est reliée par radio au quartier général de la CIA à Saigon.

Depuis 1954, Ottawa a reconnu la République du Vietnam (Saigon). Le gouvernement canadien a refusé l'entrée d'une délégation du GRP au Canada en mars dernier; cependant, un représentant non officiel du régime Thieu, le beau-frère du chef de police de Saigon, réside à Montréal où il dirige des activités pro-Saigon.

M. Levant est professeur de sciences politiques à Sir George William.

**AU BON ACCUEIL DES CANADIENS
DEPUIS 44 ANS**



**CARREFOUR DES CROISIÈRES "TRAVELAIDE"
4454, ST-DENIS — MT-ROYAL**

ESPAGNE FIESTA DEL SOL

à partir de:
1 semaine \$309.00
2 semaines \$377.00
3 semaines \$381.90
Transport aérien, logement, transferts, petit déjeuner, etc.

ACAPULGO

SÉJOURS: 2 ET 3 SEMAINES
HÔTEL TROPICANO
Départs 26 janv.,
2, 9, 16 et 23 fév.,
2 et 9 mars
A partir de:
\$435.00
CP Air

DAYTONA BEACH DE LUXE VACANCES ET LONGS SÉJOURS

10 JOURS \$319. 20 JOURS \$399. 30 JOURS \$469.
40 JOURS \$549. 50 JOURS \$629. 60 JOURS \$709.

Ces prix comprennent: transport aérien par Jet "EASTERN" de Montréal à Daytona Beach; les transferts et la manutention des bagages; le logement au luxueux motel Maverick, toutes les chambres face à la mer.
Profitez d'un séjour au soleil pour visiter: Disney World Kennedy Space Center, Marineland, St-Augustine, Silver Spring, Cypress Gardens.

Départs individuels tous les jours.
Départs en groupes les 8, 15, 22 février.

CROISIÈRES D'ÉTÉ MS ALEXANDR PUSHKIN

6 jours - Saguenay - St-Pierre-et-Miquelon. Départs: 13-20-27 juillet; 17-24-31 août.

\$195 et plus

13 jours - Saguenay-Bermudes-St-Pierre-et-Miquelon. Départ: 3 août. 1 seul départ. Réservez tôt!

\$345 et plus

SPLENDEURS DE L'ORIENT

25 JOURS
VOYAGE
ACCOMPAGNÉ
DÉPARTS
22 mars — 28 juin — 2 août — Japon — Thaïlande — Hong Kong — Hawaii — Singapour — Philippines.
\$1995.00

TRAVELAIDE-CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste. Catherine
MÉTRO PEEL 861-7272

TRAVELAIDE — CENTRE-LAVAL
Sortie 6E autoroute 687-0880

TRAVELAIDE-ÂGE D'OR
911 est. rue Beaubien
MÉTRO BEAUBIEN 273-2581

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

TRAVELAIDE
SIÈGE SOCIAL, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

TRAVELAIDE-Carrefour Mt-Royal
4454 St Denis angle Mt Royal
MÉTRO MT ROYAL 845-8225

TRAVELAIDE-PLAZA-ST-HUBERT
911 est rue Beaubien
MÉTRO BEAUBIEN 273-7755

TRAVELAIDE-LONGUEUIL
1. place LONGUEUIL 679-3777

TOUS NOS BUREAUX OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 9 h p.m. — SAMEDI 5 h P.M. STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DE NOS BUREAUX, À LAVAL ET LONGUEUIL. GRATUIT ET ILLIMITÉ

QUEBEC

Un carnaval qui est devenu "une grosse affaire" pour tous...

par Paul Terrien

QUEBEC - Le Carnaval de Québec, comme l'indique sans fausse modestie son slogan de cette année, est "une grosse affaire".

Cet événement, qui célèbre depuis jeudi sa vingtième répétition, a pris l'importance, au cours des années, d'une véritable industrie.

Le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce a reconnu son importance économique en faisant réaliser une étude détaillée de la "rentabilité" de cette manifestation folklorique qui a créé l'an dernier l'équivalent de 1,500 emplois et a injecté 32.7 millions de dollars dans l'économie québécoise.

Les "carnavalesux"

Un tiers des \$18,971,436 dépensés en 1973, durant les 11 jours de festivités, proviennent des résidents de la région de Québec, qui ont ainsi contribué à l'augmentation de \$13,745,438 du chiffre d'affaires de certaines entreprises de la même région.

Les gouvernements

trouvent aussi leur compte dans ces débordements hivernaux: le fédéral a empoché en 1973, \$2,386,054 et le Québec, \$1,877,038 en taxes diverses reliées aux activités du Carnaval.

L'étude réalisée par la faculté d'administration de l'Université Laval pour le compte du ministère et de l'Organisation du Carnaval a dressé ses fiches signalétiques des 386,894 "carnavalesux" qui se sont ébroués l'an dernier dans la capitale.

De ce nombre, 48% de fêtards étaient de la région de Québec, 39.4% d'autres régions du Québec, 8.1% de l'Ontario, 2.8% des Etats-Unis et 1.2% des autres provinces canadiennes. On a trouvé aussi un pourcentage de 0.3 d'Européens et un 0.02 "d'ailleurs" (des espions?).

En moyenne, a-t-on découvert, les participants dépensent \$49.4 à Québec; le citoyen de la région investit \$24.05 dans "la grosse affaire" et l'étranger peut dépenser jusqu'à \$540 au cours du séjour moyen de deux ou trois jours.

Une orgie

Les entreprises de service sont naturellement celles qui profitent le plus de cette pittoresque orgie. D'abord, il faut bien sûr se rendre à Québec: 275 wagons sont ajoutés au train (une augmentation de 100% sur la circulation habituelle), les avions ont 30% de plus de passagers et les autobus transportent 40% de plus de voyageurs.

Ces voyages, on s'en doute, ne sont pas sans déterminer chez le "carnavalesux" normalement constitué, des accès de soif difficilement apaisés qui se manifesteront tout au long du séjour: les vendeurs de bière de Québec augmentent leur chiffre d'affaires d'environ 8% (un journaliste du *Montreal Star* a calculé qu'on avait donc bu 25 mille caisses de "24" de plus qu'à l'accoutumée à Québec; la Société des Alcools, pour sa part, a recueilli près d'un million de plus que d'habitude (le journaliste de *Québec-Press*, une nature sobre et sérieuse, qui ignore les données de ce commerce, ne saurait dire combien cela fait de "flasks").



Avec les années, le carnaval de Québec a pris l'importance d'une véritable industrie.

Les restaurants de Québec, dont certains n'hésitent pas à hausser leurs prix de 15%, réalisent en peu de temps des

profits de 4 millions de dollars.

Trottoirs difficiles à "enligner"

Chez les chauffeurs de taxi, on avoue que la demande est très forte, mais le nombre des nouveaux clients est compensé, paraît-il, par la difficulté de circuler parmi ces piétons qui ont peine à "enligner" le trottoir.

Les autobus de la Communauté urbaine de Québec, de leur côté, transportent environ 110,000 passagers de plus durant les célébrations.

Bien que 52% des visiteurs aient mis à profit leurs amis de circonstance pour se loger l'an dernier, les hôtels, toujours pleins à cette époque, ont réalisé des gains supplémentaires d'environ \$1 million. Cette somme, ont constaté les chercheurs de l'Université Laval, est à peu près équivalente aux dépenses qu'on dû défrayer les particuliers pour nourrir et surtout abreuver leurs visiteurs.

Les cabarets, cinémas et théâtres profitent aussi de la manne humaine: ils grossissent leurs revenus d'environ 3 millions de dollars.

Les différents éléments de la panoplie du parfait "carnavalesux" (chapeau, trompette, canne - qui dispense "la p'tite shot" antigel, etc.) rapportent à leurs distributeurs environ \$2 millions.

Les magasins de la capitale parviennent d'autre part à distraire suffisamment longtemps les visiteurs pour augmenter leurs revenus de \$2 millions et demi.

A l'aide de ces chiffres, on a déterminé, sachant qu'il en coûte un peu plus d'un million pour organiser le Carnaval, que cette "affaire" avait un taux de rentabilité, tout compte fait, de 22%.

Ce qui constitue en soi la plus grande source de réjouissance pour les marchands, qui en temps normal, ne se montrent pas aussi égrillards.

...mais surtout pour le monde des commerçants

QUEBEC - Le Carnaval de Québec, comme on l'a vu, n'est ni une organisation philanthropique, ni une initiative culturelle.

Aussi, son conseil d'administration est-il constitué presque uniquement de représentants du monde des affaires.

Des 26 administrateurs "sur 30" dont on a pu connaître l'occupation, presque tous représentent une entreprise commerciale quelconque.

Le président du Car-

naval de cette année, M. Paul Mercier, est agent de l'Imperial Oil, qui a financé en partie, l'étude de rentabilité du Carnaval.

Les autres administrateurs - sauf ceux qui possèdent leur propre commerce - se recrutent par exemple chez Bell Canada, Imperial Tobacco, Molson, Holiday Inn, Steel and Timber Structures, etc.

La Caisse populaire de Québec a un repré-

sentant dans ce conseil, qui ne compte aucun porte-parole du secteur public (si l'on fait exception de la Société des alcools, qui a l'intérêt que l'on imagine dans la gaieté générale). Aucun élu de la population ou représentant des citoyens n'y figure.

A l'année longue

Le Carnaval de Québec Inc., société sans but lucratif (pour elle-même), fonctionne à l'année longue.

Dix personnes sont employées de façon permanente: un directeur général, un directeur des relations publiques et son adjoint, deux contremaîtres et cinq secrétaires. Ces employés travaillent onze mois par année, profitant d'un congé d'un mois "bien mérité", nous a-t-on dit.

Les organisateurs du Carnaval voudraient qu'on ajoute à ce nombre les neuf artistes qui travaillent à la décoration, la sculpture, etc.

Une expérience concluante

C'est le fouillis au CLSC de Hochelaga-Maisonneuve

par Louise Tassé

Parce qu'il a eu le malheur de devenir un CLSC (Centre local de services communautaires), c'est-à-dire d'être "récupéré" par le ministère des Affaires sociales, le Centre communautaire de Hochelaga-Maisonneuve est à l'heure actuelle complètement désorganisé. Les services ne fonctionnent plus. La participation est tout à fait inexistante. L'affaire de la démission des trois médecins a une importance minime par rapport à l'impact que cette désorganisation progressive du Centre a eu sur les groupements de citoyens dans le quartier. Depuis quelque temps, le CAP Maisonneuve ne fonctionne plus, l'Association des locataires a disparu, les comptoirs alimentaires n'existent plus; enfin, les groupements populaires les plus actifs du quartier ont fermé les portes de leurs locaux. Voilà le bilan de l'existence de neuf mois, en tant que CLSC, du Centre communautaire HM.

La crise qui sévit actuellement au CLSC HM n'est que l'aboutissement d'un conflit qui est né vers les années 69-70 lorsque l'élite locale a décidé de former, à l'intérieur du Centre, un comité-santé qui allait à l'encontre de l'esprit d'organisation communautaire, donc de la pratique de la médecine

préventive que les éléments progressistes du quartier voulaient instaurer.

A cette époque, le CLSC était un Centre communautaire regroupant des comités de citoyens qui suivaient des cours d'éducation populaire et qui faisaient des luttes communes telles que la bataille contre l'autoroute est-ouest. On comptait 200 à 300 personnes réunies dans différents comités travaillant sur trois fronts: à la santé dans la clinique communautaire; sur le plan social, dans le CAP Maisonneuve; et sur le plan organisation populaire dans l'Association de locataires et dans les comités de citoyens formés lors de la bataille contre l'autoroute est-ouest.

Pouvoir détenu par l'élite locale

Lors de la formation du comité-santé, le pouvoir était détenu par l'élite de la place (des médecins, des anciens curés, des curés, des membres de l'organisation libérale, des gens qui se disaient des citoyens ordinaires, des "gamiqieux du bout", président de la Caisse populaire ou président des Loisirs) qui voulait mettre sur pied un comité-santé qui favoriserait l'implantation d'une clinique de santé conforme aux désirs de Castonguay

de façon à préparer l'organisation éventuelle d'un CLSC.

L'instigateur principal de ce projet était le Dr Paul Landry, l'actuel consultant démissionnaire, qui travaillait bien plus pour son prestige personnel et pour avoir des faveurs du gouvernement que pour faire de la médecine communautaire. Il voulait en somme former une polyclinique traditionnelle conformément aux exigences du ministère des Affaires sociales. Le projet a été accepté en janvier 1971 et le Centre est devenu un CLS (centre local de santé).

En février 1971, ce CLS devenait un CLSC non encore régi par le bill 65 et fonctionnant avec une charte corporative. On avait berné les citoyens, notamment ceux, tels que les chômeurs et les assistés sociaux, qui étaient sous la dépendance de l'élite locale. Ceux-ci avaient accepté l'idée de ce CLSC en puissance sans se rendre compte que l'on était en train de récupérer leurs associations et leurs mouvements d'organisation populaire. Comme le gouvernement a récupéré par exemple les cliniques juridiques avec sa nouvelle loi d'aide juridique. Les éléments progressistes du quartier n'avaient pas l'intention de se laisser faire mais ils avaient à faire face à des



Les CLSC, c'est une façon pour le gouvernement de "récupérer" l'organisation communautaire des citoyens. Et le successeur de Castonguay, Claude Forget, veut en implanter 64 comme ça dans le Québec.

gens prêts à tout, dont à se laisser acheter, pour anéantir les mouvements populaires du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Un CLSC en puissance

De février 71 à mai 73, le CLSC en puissance de devenir un vrai CLSC à la Castonguay a fonctionné sous la direction d'un conseil exécutif dont l'occupation de la majorité de ses membres reflétait bien les tendances à l'intégration qui se manigachaient à l'intérieur du Centre. Il y avait, dans ce comité, d'abord l'ancien candidat libéral de Maisonneuve, Charles Lepage; puis, Alice Lamoureux, qui coordonne encore un projet PIL, renouvelable automatiquement à tous les six mois et appelé Service d'entraide; André Lemieux, le directeur général fraîchement congédié par l'exécutif du nouveau CLSC; Joseph Lévesque, un citoyen jouissant d'un certain prestige dans le quartier parce qu'il est président de la Caisse populaire et président des Loisirs, et Guy Larivière, syndicaliste à l'hôpital St-Jean de Dieu, seul véritable représentant des citoyens mais dont on profitait de l'absence pour tenir des réunions. Ce conseil exécutif était décisionnel. Les 40 membres de la Corporation, censément représentative des citoyens sur les fronts santé, social, éducation et habitation ne faisaient, en réalité, qu'entériner les décisions du conseil exécutif et du conseil d'administration. Tout pouvoir décisionnel leur avait été enlevé.

Crise permanente

C'est dans cette situation de crise permanente à l'intérieur du Centre, où deux idéologies s'affrontaient (ceux qui voulaient implanter des services traditionnels et paternalistes et ceux qui voulaient favoriser l'organisation communautaire et une véritable participation des citoyens), que les éléments progressistes reliés au Centre ont entrepris de se rallier à la clinique populaire St-Jacques dans le front commun contre le bill 65 et contre l'implantation des CLSC. Le Centre comptait à ce moment 60 employés. Le conseil exécutif du CLSC en puissance avait émis un document contenant en substance des promesses sur la sauvegarde du Centre communautaire HM où des citoyens pourraient soi-disant s'organiser et lutter sur des fronts communs sans devenir un CLSC régi sous le bill 65.

Il faut se conformer à la loi 65

"Pouvons-nous entrer là-dedans sans être tellement déformés qu'on ne se reconnaîtra plus? Le Centre communautaire c'est un instrument qui correspond à "notre façon de nous en sortir". Et nous considérons avoir de droit de nous en sortir de la façon que nous jugeons la plus adaptée à notre situation concrète. C'est tout le dynamisme du quartier et du Centre qui se traduit dans nos mécanismes de participation et nos modes de fonctionnement (évidemment pas parfaits), et

nous tenons à ce que cette vie soit respectée." p. 1 du document so-disant signé de la corporation.

En avril 73, Castonguay donne une entrevue au conseil exécutif du Centre et leur dit que le gouvernement fermera le Centre si celui-ci ne se conforme pas à la loi 65. Le directeur a eu peur de perdre sa job et, lors d'une assemblée "paquetée" de la Corporation tenue au mois de mai 73, les membres votaient l'intégration du Centre en un CLSC. A peine une semaine après l'intégration, le conseil exécutif décide de congédier cinq "personnes les plus en désaccord avec la prise de position de la Corporation et qui suscitent la plus grande dissension" (dixit procès verbal de la réunion du CE du 28 mai). Elles étaient accusées de "militantisme syndical" et de "participation à un front commun". Elles sont congédiées, de fait, au mois de juin suivant. En juillet, il ne restait que 30 employés dans le Centre. C'était le bilan de l'opération "coupage de têtes" menée par le conseil exécutif et par une certaine Michelle Dubuc (elle avait participé par le passé au démantèlement de la Maison du quartier centre-sud) qui organisait des réunions de cuisine pour manipuler les citoyens. Entre-temps, le nouveau CLSC s'était doté d'un conseil d'administration composé de sept citoyens, d'une personne représentant les professionnels et une personne représentant les non-professionnels.

Un conflit qui débouche sur une impasse

A partir de décembre 73, le conflit a fait boule de neige. Les cinq employés congédiés au mois de juin précédent gagnent leur procès que la CSN avait intenté pour eux contre le CLSC. Ils reçoivent une lettre de réengagement signée du directeur général André Lemieux. En janvier 74, le Conseil d'administration du CLSC congédie le directeur général pour incompétence. Depuis l'implantation du CLSC, le CA tente de se donner une orientation floue qui coïncide avec les exigences du bill 65 c'est-à-dire perpétuer le concept de charité.

Depuis juillet, il n'y a aucun service qui fonctionne adéquatement dans le Centre. La majorité des employés sont des employés de soutien. Le CLSC tente vainement de relier les

services curatifs individuels au développement communautaire mais n'y parvient pas parce qu'il perpétue une politique de "patchage" des problèmes. Les mouvements populaires de Hochelaga-Maisonneuve ont été noyés dans ce processus d'aliénation. Le nouveau directeur général qui vient d'être nommé entrera en fonction le 18 février prochain.

Il s'agit de Maurice Roy, théologien, qui s'occupait de la vie collective au cegep Maisonneuve. Il a, dit-on, de l'expérience dans les "loisirs du bout". Il s'ajoutera, au sein du CLSC, à la liste des membres de l'élite locale charriant avec lui les valeurs du pouvoir religieux: "patchage" des problèmes à la St-Vincent-de-Paul à coups de \$5.00.



UNE LIGNE DE PIQUETAGE des ouvriers du vêtement pour homme à Montréal: on n'en avait pas vu depuis 20 ans!

(Photos Michel Elliott)

LA GREVE DANS LE VETEMENT

La révolte du "cheap labor"

par Louis Fournier

Depuis 20 ans qu'ils n'avaient pas fait la grève, ils avaient toute une envie de "sortir"!

Les ouvrières et les ouvriers du vêtement pour hommes à Montréal ont donc quitté leurs "shops" en masse. Ils ont décidé de se battre le temps qu'il faudra. Contre leurs boss, bien sûr, mais un peu aussi contre leur syndicat, "il sindacato" comme le dit cette couseuse italienne aux allures de "mamma", toute souriante, qui arbore fièrement sa pancarte de gréviste, rue Saint-Urbain.

Ils sont environ 6,000 à appartenir au Syndi-

cat des travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique (FTQ) à Montréal. 3,000 d'entre eux avaient légalement le droit de débrayer le 4 février mais les 3,000 autres ont suivi le mouvement. Près de 125 manufactures sont paralysées en pleine "saison" (la production du printemps venait de démarrer), et Montréal fournit plus de 65% de la production canadienne de vêtements pour hommes.

"Cheap labor"

Sur les lignes de piquetage, beaucoup d'immigrants. Des Italiens, en grande majorité — plus

du tiers des membres de l'Union — mais aussi des Grecs, des Espagnols, des Portugais. Et surtout des femmes, celles qui travaillent sur les moulins à coudre, les hommes œuvrant plutôt dans les salles de coupe comme tailleurs et coupeurs.

La dernière grève dans l'industrie du vêtement pour hommes à Montréal remonte à 1954. Elle n'avait pas duré longtemps. La grève actuelle sera sûrement plus longue si l'on en juge par la détermination des syndiqués: "On sait qu'en est du cheap labor, dit l'un deux, mais il y a toujours un boutte à toute!".

Un syndicat qui a du fil à retordre!

Il y a un syndicat qui a du fil à retordre ces temps-ci, celui des tra-

vailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique (FTQ), mieux connu sous

le nom de l'Amalgamated...

A tel point que le président "international" du syndicat, un dénommé Finley, a dû quitter d'urgence son bureau de New York pour venir prêter main-forte à ses provinciaux locaux à Montréal, visiblement débordés par la "révolte" de la base.

Dans la pipe

M. Finley, qui n'a pas accepté de rencontrer la presse, a lui-même participé à la dernière séance de négociation qui a précédé la grève. Malgré toute sa "bonne volonté", il n'a pas pu faire entendre raison aux patrons du vêtement pour hommes.

Le président Finley semble en avoir pris pour son rhume autant avec ses membres montréalais qu'avec les boss de l'indus-

trie. Il s'est fait parler "dans la pipe" par les six membres du nouveau comité de négociation, des ouvriers de la base élus lors d'une assemblée générale qui avait rejeté le projet de convention collective négocié par ce qu'il est convenu d'appeler l'establishment de l'Union.

Nettoyage

Raymond Massicotte, 44 ans, coupeur depuis plus de 25 ans, s'est chargé de résumer au chef new-yorkais de l'Amalgamated les griefs des membres de Montréal: "Ca fait des années qu'on se fait exploiter non seulement par les boss mais aussi par l'Union, a lancé Raymond Massicotte au président Finley. Ca va prendre un grand nettoyage dans l'Union."

De leur côté, les dirigeants montréalais de l'Amalgamated se sont effor-

cés de minimiser l'ampleur du mouvement de contestation qui a fait bouler de neige dans leur syndicat.

Le grand manitou de l'Amalgamated à Montréal, le "gérant d'affaires" (sic) Harry Lautman, a parlé d'une "impatience bien compréhensible". Il est même allé jusqu'à susurrer: "Un petit groupe de membres nous contestent mais nous acceptons très bien l'opposition"... Tout cela dit dans un anglais du plus bel effet, M. Lautman ne parlant pas la langue de la majorité au Québec, même si la bonne moitié des syndiqués de l'Amalgamated dans la province sont francophones.

On les connaît

Un des permanents de l'Union, Laurier Gaudreault (on compte trois francophones sur une

quinzaine de personnes dans le "staff"), a fait des confidences à QUEBEC-PRESSE qui en disent plus long sur l'état d'esprit de la direction du syndicat: "Ca fait deux ans que nos révolutionnaires de l'opposition se préparent à ce qui arrive aujourd'hui. On les connaît très bien d'ailleurs. Ils se servent d'un gars comme Massicotte pour arriver à leur fins."

M. Gaudreault dit comprendre par ailleurs le mécontentement des membres mais il ajoute — ce qui est significatif: "Cette année, dans les négociations, on demandait le double de ce que l'Union est allée chercher dans le contrat de 1970. Ce n'était pas encore assez pour les membres."

— Le contrat de 1970 ne devait pas être très bon? — Je ne veux pas dire le contraire...



DES MEMBRES QUI ONT assisté à l'assemblée générale où l'on a voté la grève.

CARTES D'AFFAIRES

NOTAIRES

Groulx, Cadieux & Mongeau
NOTAIRES
YVON GROULX, B.A., L.Ph., LL.L.
GILLES CADIEUX, B.A., LL.L.
DENIS MONGEAU, B.A., LL.L.
4416, boul. Pie-IX, Montréal (406e)
Tél.: (514) 254-9435

PHOTOGRAPHE

Christian Lambert
photographe

4320 rue Berri
843-6190

ARTISANS

L. Ray Tétrault
Luthier

Ventes et réparations d'instruments à cordes
737, rue Louise (près boul. Roland Thérien)
Longueuil. 674-6375.

C. Lamond & Fils Ltée



Manufacturier
de bijouterie emblématique
1065, rue Bleury
Montréal 128, Québec
Téléphone 861-3491

ROBERT BOURGET

OPTOMETRISTES

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord - Tél.: 321-5682

ASSUREURS

Pierre Gagnon
Assureur-conseil

Tél.: 842-1124 385 est, rue Sherbrooke
Montréal 129
Membre de l'A.P.A.V.Q.

AVOCATS

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Paul Unterberg
Avocat

1980, Sherbrooke, Ouest, Suite 700
Montréal H3H 1E8 Tél.: 934-0841

**Décary, Jasmin,
Rivest et Laurin**

avocats
1010, Côte du Beaver Hall
Suite 750
Montréal H2Z 1R3
866-7921

**Lanctôt, Lapalme
et Boucher**

Avocat
580, boul. Sainte-Foy
Longueuil Tél.: 677-5235
Soir: 672-1079

Bernard Landry

B.A. ILL. I.E.P. (PARIS)
AVOCAT ET PROCUREUR
LANDRY, DUVAL & GENEUX
33 SUD, ST-CHARLES, JOLIETTE
J6E 4S8
759-0420*

PHARMACIENS

Jean Dicaire

Pharmacien
Centre de prescription du Québec
815, rue Provost, Lachine
4541, boul. Saint-Laurent, Tél.: 637-4441
Mtl. H8S 1M0 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur:
1-800-361-6444

Pour tout renseignement rela-
tivement aux cartes d'affaires,
communiquez avec Francine
Tremblay

Service de la publicité à:

381-1385

Le frère Untel enfourche sa monture et s'en prend à Marcel Pepin

par Paul Terrien
Québec. — Jean-Paul Desbiens, le Frère Untel, est sorti de la retraite journalistique qu'il s'était imposée après son expérience malheureuse à La Presse pour s'en prendre à la CSN, qui défend les grévistes du Pavillon St-Dominique à Québec.

Dans le journal A Propos, le frère qui avait avoué, après son départ inexplicable de La Presse, dès le règlement du lock-out, en février 1972, qu'il avait "l'écriture laborieuse", reprend la plume pour dénoncer en particulier le président de la Confédération des syndicats nationaux, Marcel Pepin.

Pepin a réussi

Au sujet des démarches effectuées par M. Pepin en faveur des grévistes du Pavillon, une institution dirigée par les Soeurs Dominicaines, le frère Desbiens écrit que "Marcel Pepin a réussi. C'est encore un fait: dans ce métier là on n'échoue jamais. Il ne s'agit pas de régler un conflit; il s'agit de le pourrir. Il ne s'agit

pas de protéger des employés; il s'agit de les utiliser comme pièces d'une stratégie".

Le frère Desbiens, qui est maintenant directeur



JEAN-PAUL DESBIENS: un frère Untel qui a oublié certaines leçons...

d'un campus en banlieue de Québec, reprend à son compte les déclarations récentes de la directrice du Pavillon St-Dominique, soeur Bouchard, selon laquelle "les hommes de l'Eglise" (dont le cardinal Roy) n'ont pas de pou-

voirs canoniques ou légaux pour régler cette grève. On sait que les grévistes, qui tentent depuis 7 ans de se syndiquer, ont fait appel au cardinal qui a promis d'intervenir.

"Un complot" journalistique

L'auteur des "Insolences" n'a, semble-t-il, pas gardé de son passage à La Presse un très bon souvenir des journalistes et il conclut, après avoir invité les "hommes de l'Eglise locale" à dire la vérité: "Il y a le risque, bien sûr, que leurs déclarations soient triturées par les journalistes, si elles ne vont pas dans le sens attendu".

La façon de détourner ce complot journalistique est simple, pour l'éditorialiste Untel: "Il leur restera alors à acheter de l'espace dans les journaux: ça ne coûtera pas plus cher qu'un voyage à Rome".

On peut imaginer que M. Desbiens profite pour sa part d'un prix avantageux.

Coupure de \$14 millions

Les universités du Québec sont victimes des coupures de budget arbitraires du conseil du trésor. Le ministère de l'Éducation vient en effet de faire savoir son intention de réduire de \$14 millions le montant qu'il devait accorder aux universités. C'est pourtant le gouvernement qui a élaboré ce budget minimal qu'il ne respectera même pas. La fédération des Associations de professeurs des universités du Québec qui regroupe 70% des professeurs à l'emploi des différentes u-

niversités québécoises, dénonçait publiquement cette semaine l'attitude du gouvernement du Québec qui gruge ainsi la subvention de financement pour 1973-74. Le budget actuel, dit-elle, est déjà inférieur aux besoins essentiels des universités. L'Association craint en outre les conséquences fâcheuses qui ne manqueront pas de se faire sentir, notamment en ce qui a trait à la qualité de l'enseignement supérieur et aux besoins de la recherche.

Entente Québec-Presses le Nouvel Observateur

Québec-Presses vient de signer avec l'hebdomaire français Le Nouvel Observateur une entente qui permettra au journal de reproduire tous les textes du Nouvel Observateur, la semaine suivant leur parution à Paris.

Québec-Presses pourra ainsi offrir à ses lecteurs un choix des articles des meilleurs journalistes français et d'élargir les pages internationales du journal.

Dès la semaine prochaine, nous commencerons à publier les articles de ce qu'on appelle à Paris "Le Nouvel Obs".

SCRIBEC

45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486

SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

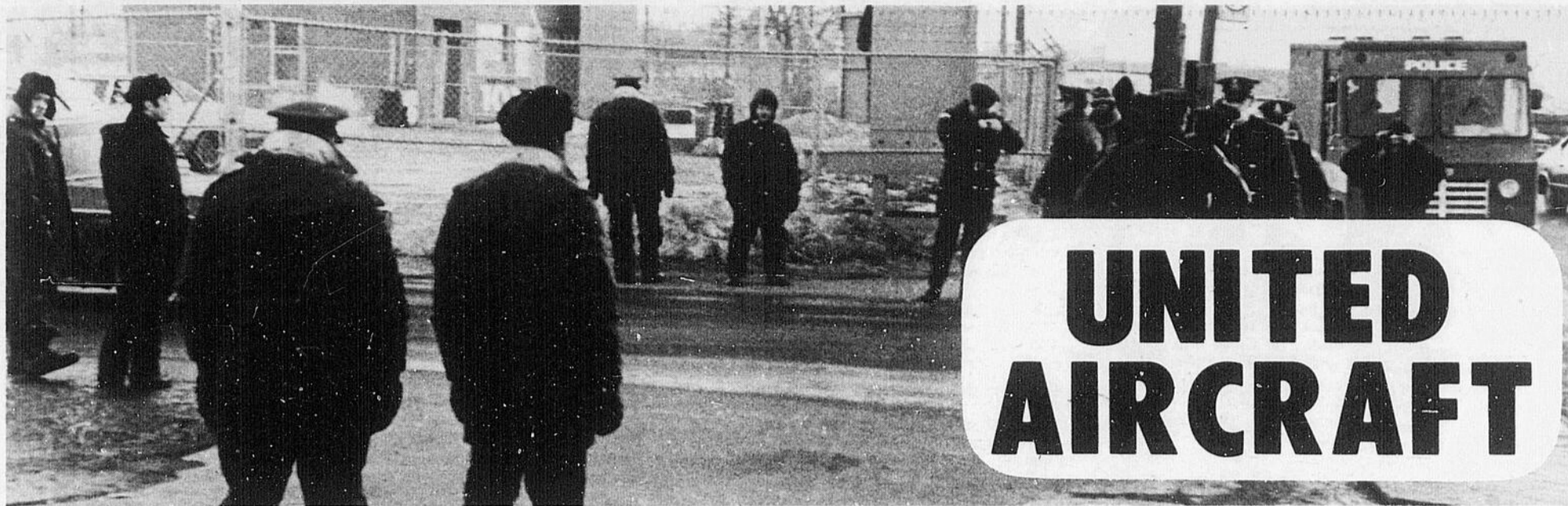
PHOTOCOPIE XEROX

1-3	10c	la copie
4	9c	
5-10	8c	
11-16	7c	
17-30	6c	
31-49	5c	
50-70	4c	

Format légal et papier
couleur: 10% en sus
Réduction à partir
de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies	8 1/2 x 11"	8 1/2 x 14"
100	3.25	3.75
200	4.30	5.40
300	5.40	6.50
400	6.50	8.35
500	7.55	9.15
600	8.35	10.25
700	8.90	10.80
800	9.45	11.60
900	10.00	12.15
1000	10.80	12.70
2000	19.15	23.50
3000	28.00	34.55
4000	36.75	45.35
5000	45.35	56.15



DES POLICIERS... c'est ce qui manque le moins sur les lignes de piquetage!

(Photos Michel Elliott)

UNITED AIRCRAFT

Une mise en scène qui coûte cher...

par Michel Lacombe
(collaboration spéciale)

"Dans les autres compagnies ils mettent des barrières pour pas que les bandits entrent. Ici c'est le contraire, le barbelé est posé vers l'intérieur".

Une boutade? Peut-être. De toute façon, cette phrase d'un piqueteur traduit bien l'attitude de ses camarades envers ceux qui continuent à travailler, ou plutôt, à faire semblant de travailler.

"Ce n'est pas avec un crayon qu'on fabrique des

moteurs", lance un gréviste. Pour eux, la production est bien arrêtée, les employés à l'intérieur se tournent les pouces et la compagnie a perdu la face devant la population, surtout depuis que son président a fait le pitre devant les journalistes qui, cette fois, l'ont remarqué et en ont parlé.

Piquetage

"Sur les lignes de piquetage, environ un millier de grévistes se relayent. Pour avoir droit à leurs

prestations de grève (30 dollars pour un célibataire, 35 dollars pour un gars marié, 40 dollars pour une famille), les 2,600 grévistes doivent en principe faire 4 heures par semaine de piquetage, à raison d'une heure à la fois. Ils sont rapidement relayés grâce à un système très au point dirigé du sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Fatima, à Longueuil, à un demi-mille de l'usine numéro un. Il n'y a jamais plus que trois piqueteurs devant une barrière à cause de l'injonction.

"Qu'est-ce qu'on fait? On prend des numéros de licence, les noms des scabs qu'on reconnaît... Les gars sont heureux de participer ainsi à l'effort de grève".

Au local de grève, on nous dira que l'attitude des syndiqués envers le piquetage a évolué. En 1967, on trouvait ça extrêmement important. Cette année, on a développé un système d'information efficace. Le piquetage ne sert plus qu'à indiquer aux passants qu'il y a une grève. Ça exprime également la solidarité, ça conserve le moral.

Policiers

Pourtant lundi dernier, histoire de montrer aux groupes de trois piqueteurs qu'ils ne sont pas tout seuls, une quarantaine de personnes ont organisé un défilé motorisé devant les barrières de l'usine numéro un, boulevard Marie-Victorin. Il était 8 heures le matin. Malheureusement, la première voiture s'est arrêtée. Et le défilé a gêné quelques instants la circulation. Pressés de réta-

blir l'ordre, les policiers ont alors brisé les vitres de la première voiture pour en arrêter les 5 occupants. Le matin à l'aube, deux autres grévistes avaient déjà été arrêtés.

"L'autre jour, quand un de nos camarades a été blessé au cours des échauffourées sur la ligne de piquetage, les policiers ont dit qu'ils n'étaient pas là pour ça. Finalement, ils ont consenti à le couvrir d'une toile de polythène de la morgue qu'ils transportent toujours avec eux... en cas d'accident. Le gars a gelé pendant une demi-heure tandis que nous on courait téléphoner à l'ambulance".

Des policiers, c'est ce qui manque le moins sur les lignes de piquetage. A la barrière principale, un camion abrite en perma-

nence une douzaine de policiers. 400 pieds plus loin, deux autos-patrouille stationnent toute la journée. Discrètement éloignés d'un quart de mille, un camion de la Sûreté du Québec et 3 ou 4 voitures attendent on ne sait quel signal. Aux heures de rentrée et de sortie, un hélicoptère survole le territoire de la United Aircraft.

Caméras

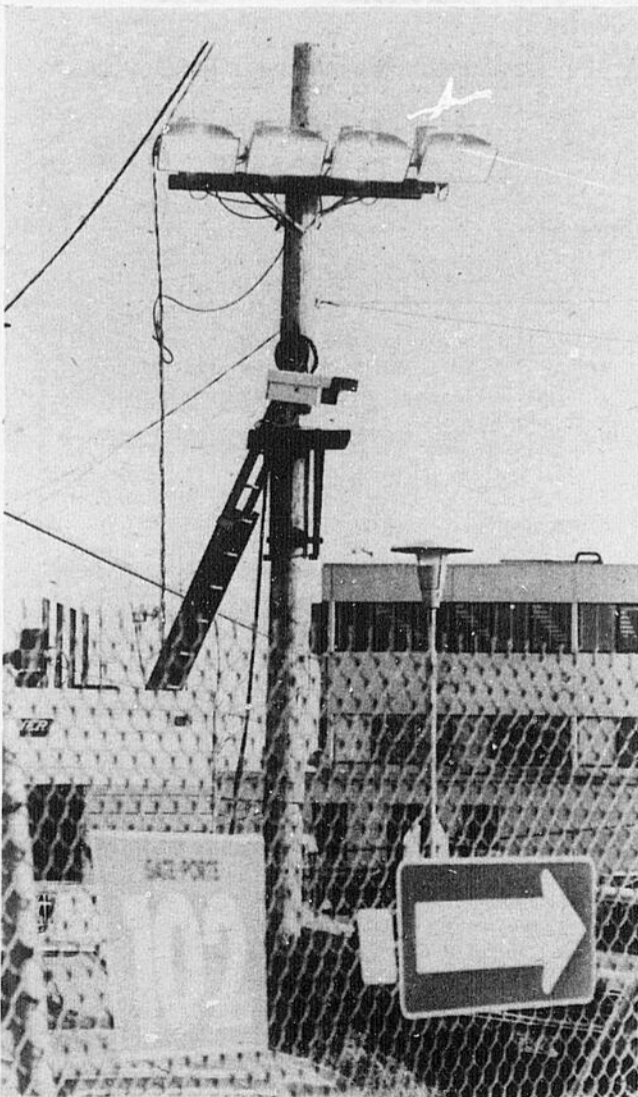
Tout ça c'est de la mise en scène. Une mise en scène qui coûte cher à la compagnie et que les grévistes supportent avec bonne grâce maintenant qu'un conciliateur a été nommé.

"Il faudra bien que le gouvernement casse les reins à la compagnie, m'a dit naïvement un piqueteur, il leur a donné 50

millions en subventions..."

Toutes ces rencontres avec les piqueteurs se déroulent devant les caméras de télévision, une à chaque barrière. La compagnie les a fait installer deux mois avant la grève. "Il est bien évident, m'a dit un membre du comité de négociation, qu'une compagnie aussi perfectionnée au point de vue technique prépare soigneusement la grève, comme toute autre opération d'envergure".

QUEBEC-PRESSE
à domicile
381-9936



LES PIQUETEURS sont surveillés par des caméras de télévision, une à chaque barrière, surmontées de quatre "spots"...

MIAMI

1 ou 2 semaines

Départ tous les vendredis

\$229

1 semaine

Au Sun City Motel
sur la plage de la 174e rue

Incluant transport par avion
logement sur base de chambre double
transferts

\$329

2 semaines

Acapulco

\$379.00

15 jours

\$279.00

7 jours

Avion, hôtel et transport

 **Mirabelle Tours Inc.**

277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant

Comté Laprairie JOL 1X0

632-5330 365-1847

lecteurs

La troisième formation politique

Depuis l'élection du 29 octobre 1973, l'Union Nationale n'ayant plus de députés à l'Assemblée nationale, il est question d'une troisième formation politique, comme si cette troisième force politique n'existait pas. La troisième formation politique se voudrait "de droite", soit ce que représente actuellement le parti Créditiste (Ralliement créditiste).

Avant de hâter la formation d'un nouveau parti politique, pourquoi ne pas clarifier la situation ambiguë du parti Québécois, qui mise sur deux tableaux, l'indépendance et le socialisme? Des gens peuvent être indépendantistes sans être socialistes et d'autres peuvent être socialistes sans être indépendantistes. On se trouve

donc en présence de deux formations politiques dans un même parti.

Les craintes d'une baisse du niveau de vie et d'un Québec indépendant sous le joug communiste, à l'exemple de Cuba, ont décidé des péquistes, des unionistes et des créditistes à voter libéral pour éviter le pire, lors de l'élection-référendum du 29 octobre. Les créditistes authentiques ont cependant manifesté leur indéfectibilité en réélisant leur chef parlementaire et leur leader parlementaire.

Le parti Créditiste (Ralliement créditiste) est pour l'entreprise privée et contre la nationalisation, l'étatisation qui tue l'initiative personnelle et qui permet à l'Etat de s'ingérer dans tous les domaines. Complètement libre de la haute finance, le parti Créditiste légiférerait pour endiguer l'inflation créée de toute pièce

par des pénuries savamment calculées.

Or, la troisième formation politique dont il est question rencontre précisément l'idéologie créditiste. N'est-il pas suffisant d'avoir le parti Québécois dont la double idéologie, indépendance et socialisme, crée déjà de la division parmi ses sympathisants? Pourquoi une nouvelle formation politique qui diviserait encore davantage le peuple québécois et perpétuerait le règne du parti Libéral dont tout le monde déplore la majorité écrasante au Parlement?

Les créditistes authentiques formant déjà la troisième force politique au Québec, c'est donc une quatrième force politique qui verrait le jour. Il y a certainement des intérêts

cachés qui veulent diviser pour régner. Souhaitons qu'aucun personnage prestigieux ne soit mêlé à de tels intérêts occultes.

Maurice Dussault,
Québec

Il y a de l'essence aux Etats-Unis!

Je suis rendu à Oklahoma City, en route pour le Mexique, et jusqu'à présent, je n'ai aucun "problème de pétrole"! Les gens que je rencontre semblent penser que la fameuse crise est un mythe organisé par les grosses compagnies pétrolières et le gouvernement américain.

Les Américains respectent les lois concernant la vitesse et y vont avec la pédale douce: de 55 à 70 milles à l'heure au

gros maximum. Le prix de l'essence varie de 47 à 59 cents pour un gallon de "gaz" ordinaire. Les prix les plus hauts sont ceux des stations situées près de la frontière du Canada. Quant au super, il est deux à trois cents plus cher, soit 52 ou 53 cents.

Plusieurs détaillants sont ouverts le dimanche et d'autres offrent des petites boîtes de bonbons à ceux qui font le plein!

La limite de 10 gallons par client, c'est de la foutaise. On peut faire le plein partout.

En calculant que le gallon américain vaut à peu près les quatre-cinquièmes du gallon canadien, on en arrive à la conclusion qu'on se fait exploiter au boutte au Québec. Il y a aussi pas mal d'exploiteur sur l'autoroute 401 en Onta-

rio. Je serais curieux de vérifier leurs pompes à essence pour voir si le nombre de gallons indiqué correspond bien à l'essence qui entre dans notre réservoir!

En tout cas, si vous voulez aller dans le Sud, aux Etats-Unis, pas de problème d'essence.

Salut à tous

Marcel Primeau,
sociétaire

Contre les journaux syndicaux bilingues!

Ci-inclus mon engagement personnel pour assurer la survie et l'expansion de QUEBEC-PRESSE.

Ci-inclus également une copie de la lettre que j'ai reçue du président du **Syndicat des fonctionnaires provinciaux du**

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS POSTES OUVERTS

POSTE:
Travailleur social

ENDROIT:
Buckingham

FONCTIONS:
Distribuer des services sociaux en milieu scolaire à la Commission Scolaire Régionale de Papineau.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en service social et expérience en service social.

SALAIRE:
Selon l'échelle P-1 de la convention collective.

POSTE:
Coordonnateur de l'évaluation des foyers nourriciers et coordonnateur des colonies de vacances.

ENDROIT:
Siège social à Hull.

FONCTIONS:
- Coordonner les admissions dans les colonies de vacances;
- Participer à l'identification des besoins et au développement de cette ressource;
- Coordonner les efforts des évaluateurs des foyers nourriciers et assurer à ces derniers une consultation à cet effet et participer au développement maximum de cette ressource.

QUALIFICATIONS:
- Détenir un diplôme universitaire en service social
- Détenir un diplôme de T.A.S. et posséder quelques années d'expérience pertinente.

SALAIRE:
Selon l'échelle P-1 ou T.1 selon le cas

POSTE:
Psychologue.

ENDROIT:
Hull (pour desservir le territoire)

FONCTIONS:
Evaluation psychologique

QUALIFICATIONS:
Maîtrise en psychologie
Membre de la Corporation des Psychologues de la province de Québec.

SALAIRE:
Selon l'échelle P-2 de la convention collective.

POSTE:
Travailleur social.

ENDROIT:
C.S.R.O.
(Ecoles fréquentées par l'enfance inadaptée)

FONCTIONS:
Rendre des services sociaux à l'enfance inadaptée en milieu des écoles secondaires.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en service social.
Quelque expérience en service social en enfance inadaptée.

SALAIRE:
Selon l'échelle P-1 de la convention collective.

PRIERE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 23 FÉVRIER 1974 AU:

Directeur du Personnel,
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais,
Case postale 577,
Hull, (P.Q.)

COMPTABLE

FONCTIONS:

- Personne responsable:
o du fonctionnement du système de comptabilité de l'institution.
o de la préparation des rapports financiers et statistiques;

o de la tenue des livres et dossiers comptables selon les principes comptables généralement reconnus et les directives du Conseil d'administration.

EXIGENCES:

- Bilingue;
- Expérience en comptabilité;
- Déjà occupé un poste de responsabilité en administration financière;
- Bonne connaissance des problèmes sociaux au Québec.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur offre d'emploi avant le 15 février '74 à la:

Clinique Communautaire de Pointe St-Charles
565, rue Dublin
Montréal 104
a/s Guy Breton

POUR TOUTE INFORMATION AU SUJET DES "EMPLOIS" 381-1385

Dans la ville de Québec, femmes demandées. Pour sollicitation par téléphone. Bonne commission.

Si intéressées: Guy Ouimet à 514-381-9936 (frais renversés)

QUEBEC-PRESSE

POUR MONTRÉAL DEVENEZ CRIEUR

pour
QUEBEC-PRESSE

En 2 ou 3 heures un gars débrouillard se fait une commission substantielle.
ET POURQUOI PAS UNE FILLE?

Crieurs aussi demandés tôt le dimanche pour les coins de rue achalandés ou aux portes des églises partout à Montréal.

Tél.: Micheline Venne, 381-9936

Centre Local de Services Communautaires Hochelaga - Maisonneuve inc.

recherche les services de
3 MÉDECINS

FONCTIONS:

— Il participe, au sein d'une équipe multi-disciplinaire, aux programmes de prévention et de soins.
— Il collabore activement à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au développement des programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et sociale et des soins curatifs adaptés aux besoins de la population à desservir.
— Il dispense les soins d'urgence de première ligne et les services externes généraux.
— Il consacre une partie de son temps à la prévention et à la promotion de la santé de la population.

EXIGENCES:

— Etre médecin omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins possédant de préférence une expérience valable de la pratique générale dans un milieu socio-économiquement faible.
— Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

TRAITEMENT:

— Selon les échelles de traitement de la politique salariale et administrative du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées à ce poste doivent nous faire parvenir leur demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae complet au plus tard le 1er mars 1974 à:

C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve Inc.
1678 avenue de LaSalle
Montréal H2V-2J8
Québec
a/s Mlle Madeleine Pierre
Secrétaire de direction

Québec (SFPQ), M. Jean-Louis Harguindeguy, en réponse à ma protestation contre la nouvelle politique du Syndicat de faire des journaux bilingues, ce qui est un précédent. Même le gouvernement du

Québec ne va pas si loin. Il communique uniquement en français avec ses employés.

Coopérativement vôtre,
Jacques Landry,
8050 rue Sagard, apt. 6,
Montréal 329.

La lettre de M. Harguindeguy "(...) Je tiens à vous aviser que le fait d'imprimer certaines informations dans le journal mensuel du syndicat en langue anglaise découle d'une

décision adoptée par le conseil syndical suivant le congrès. De plus, il est à noter qu'environ 3,000 membres ne parlant que l'anglais sont membres du Syndicat, au même titre que ceux qui ne par-

lent que le français. Quant à nous, il n'est aucunement question de nous considérer comme colonisés mais plutôt d'être équitables vis-à-vis de chacun de nos membres (...). Enfin je tiens à vous dire que

je ne suis pas plus heureux avec nos patrons actuels (les libéraux) qu'avec d'autres que nous aurions pu avoir le 29 octobre dernier car je ne partage l'idéologie d'aucun des partis politiques actuels."

CSC

Commission Scolaire Champlain

OFFRES D'EMPLOI

La Commission Scolaire Champlain recherche des professeurs d'éducation physique, des professeurs pour l'enseignement des langues (anglais et français) et des professeurs pour l'enseignement de la musique.

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT:

1er et 2e cycle de l'élémentaire.

LIEU DE TRAVAIL:

Pointe-Gatineau et Touraine.

QUALIFICATIONS:

Éducation physique:

Baccalauréat en éducation physique.

Anglais, langue seconde et français, langue seconde:

Spécialisation en cette matière selon les exigences du ministère de l'Éducation.

Musique:

Brevet d'enseignement avec option Musique ou tout autre diplôme permettant l'enseignement de la musique.

TRAITEMENT:

Selon la Convention collective des enseignants.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur du Personnel,
Commission Scolaire Champlain,
17, boulevard Gréber, C.P. 8,
Pointe-Gatineau, P. Qué.
J8T 3P3

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE DU QUÉBEC

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Possède un diplôme universitaire en relations industrielles ou sciences connexes et ses états de service démontrent une expérience pertinente en direction et formation du personnel, de préférence dans le domaine des Affaires Sociales.

Ce poste, relevant du directeur général d'un établissement de Services Sociaux, présente une intéressante occasion de carrière dans la planification, l'organisation, la direction et le contrôle du recrutement, de l'embauche, de la direction, de l'évaluation, de la formation et du développement des ressources humaines.

Faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard le 22 février 1974 à l'adresse ci-dessous mentionnée.

RESPONSABLE DU SERVICE "SANTÉ ET TOXICOMANIE"

(poste non syndicable)

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur de l'administration sociale, assure le bon fonctionnement du service de Santé et Toxicomanie et notamment: dirige aux plans professionnel et administratif le personnel dont il a la charge; participe à l'élaboration et à la révision des objectifs opérationnels de son service; participe à la négociation et à la mise en application des contrats de service avec les CH et CA.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire en Service Social ou équivalence;
- Expérience d'au moins trois ans en Service Social,
- Habileté à animer, coordonner et diriger une équipe de travail.

ENDROIT DE TRAVAIL:

siège social à Trois-Rivières.
La fonction implique des déplacements dans la région 04 au niveau des CH et CA.

FAIRE PARVENIR votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard le 22 février 1974 à l'adresse suivante:

DIRECTEUR GÉNÉRAL,
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE DU
QUÉBEC,
7495, boulevard Parent,
Trois-Rivières - (Case postale 1330).

EMPLOIS

Le CLSC St-Henri-Petite-Bourgogne recherche:

UN COORDONNATEUR

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Conseil d'administration et en collaboration avec les populations et organismes du milieu:

- Planifier, diriger, coordonner et évaluer les activités d'implantation;

- Assumer la responsabilité et l'animation de l'équipe de travail;

- Assurer les liens nécessaires avec les organismes publics, para-publics et populaires du milieu;

- Assumer l'information et la publicité;

- Administrer le budget d'implantation.

QUALIFICATIONS:

- Connaissance ou expérience en animation (créativité); posséder quelques notions en administration;

- Capacité de vulgarisation de documents et de rédaction claire et concise.

UN PROGRAMMEUR-ANALYSTE

Sous la responsabilité du coordonnateur et en collaboration avec les populations et les organismes du milieu:

- Préparer le programme du futur CLSC;

- Animer et orienter des groupes de travail.

QUALIFICATIONS:

- Connaissances ou expérience du processus d'élaboration de programme;

- Capacité de vulgarisation de documents et de rédaction claire et concise;

- Expérience de travail en groupe avec facilité d'animation.

UNE SECRETAIRE

FONCTIONS:

- Accueillir les gens et dispenser l'information aux populations et organismes;

- Assumer les communications téléphoniques;

- Prendre les minutes et dactylographier les procès verbaux des réunions ainsi que tout autre rapport relié à son travail.

QUALIFICATIONS:

- Facilité au niveau des relations humaines;

- Capacité de travail en équipe;

- Bonne connaissance du français parler et écrit et de la dactylo.

N.B. Les trois candidats devront:

- Avoir une expérience de milieu populaire et être en accord avec les aspirations de ces milieux;

- Utiliser le français comme langue de travail et au besoin pouvoir communiquer en anglais;

- Être disponible pour travailler à des heures irrégulières.

Conditions de travail et rémunérations à discuter.

Toute candidature avec curriculum vitae doivent être rendues pour le 18 février.

Adresser candidature au:

CLSC St-Henri-Petite-Bourgogne
a/s Pierre Paquette, président
4607, rue Saint-Jacques, Ouest
Montréal 207

La Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois vous informe qu'un poste de conseiller syndical est présentement vacant.

Veillez faire parvenir vos candidatures au confrère Lucien Poulin, directeur professionnel, 155 est, Boul. Charest, Québec, G1K 3G6 avant le 25 février 1974.

POSTE: P-74-11

CLASSIFICATION: Conseiller syndical

LIEU DE TRAVAIL: Hull

AUTORITÉ: Directeur professionnel

ÉCHELLE DE SALAIRE: 8.268. A 11.988. (DLRS)

Exigences et responsabilités de la fonction du représentant syndical dans le secteur construction (FNSBB).

Le représentant syndical qui remplira les tâches ci-après décrites sera considéré comme représentant syndical pour le secteur construction.

EXPÉRIENCE:

La tâche demande une bonne connaissance du milieu syndical. Particulièrement dans le secteur construction.

Le fait d'avoir occupé des fonctions d'agent de griefs, de délégué de chantier, d'officier d'un syndicat, prépare habituellement bien à remplir cette fonction de représentant syndical dans le secteur construction.

DÉPENDANCE:

Le représentant syndical est au service des travailleurs. Il relève du directeur professionnel.

RESPONSABILITÉS:

LE PRÉREPRÉSENTANT SYNDICAL DOIT:

1- S'occuper de l'organisation. Il peut faire du porte en porte, expliquer les buts du syndicalisme et solliciter l'adhésion au syndicalisme.

2- S'occuper de la consolidation. Il doit faire du recrutement (consolidation des effectifs) des membres et s'assurer que le precompte syndical se fait.

3- Aviser et informer les travailleurs sur l'interprétation des clauses de la convention, du décret, des lois ouvrières et sociales et s'assurer qu'elles soient respectées.

4- S'assurer de la nomination des délégués de chantier en collaboration avec les exécutifs des syndicats et de leur formation en collaboration avec les responsables de la fédération.

5- Aider les délégués de chantier à remplir efficacement leur rôle.

6- S'assurer que le placement des travailleurs se fait et ce conformément aux politiques du syndicat et de l'organisme.

7- S'assurer que tout système administratif prévu est établi et que son fonctionnement est efficace.

8- S'assurer que les syndicats fonctionnent normalement tel que, tenue des assemblées, marche des comités, rôle des officiers, etc...

9- Collaborer à tout programme d'information et de formation.

10- Diriger des grèves à l'occasion.

11- Peut être appelé à défendre les griefs à toutes les étapes et à négocier des conventions collectives de travail.

travail

Dans les pâtes et papiers 52,000 membres canadiens vont quitter en douceur leur "internationale"!

par Louis Fournier

Une bombe a éclaté au sein du syndicalisme "international" la semaine dernière.

L'un des plus puissants syndicats en Amérique du Nord, celui des **Travailleurs unis du papier** (400,000 membres), a accepté, à toutes fins utiles, que ses 52,000 membres canadiens se donnent un syndicat autonome, séparé et distinct de la section américaine.

En douceur

Cette "désaffiliation" en douceur, sur laquelle tous les membres du Syndicat sont appelés à se prononcer par référendum, a été accueillie avec beaucoup de discrétion au sein de plusieurs autres grandes "unions internationales". Il n'a pas été possible de recueillir à ce jour de commentaires officiels là-dessus.

Les présidents des 215 sections locales du syndicat au Canada se réuniront à Montréal, les 18 et 19 février, afin d'étudier la proposition de "désaffiliation" votée, à l'unanimité, par les 30 membres du conseil exécutif international du syndicat réuni à New York. Le référendum auprès des membres devrait être complété d'ici la fin d'avril et le syndicat ca-

nadien autonome pourrait voler de ses propres ailes en septembre.



HENRI LORRAIN, directeur canadien du Syndicat international des travailleurs unis du papier (FTQ), qui compte 52,000 membres au Canada et près de 20,000 au Québec: une décision difficile...

Du sommet

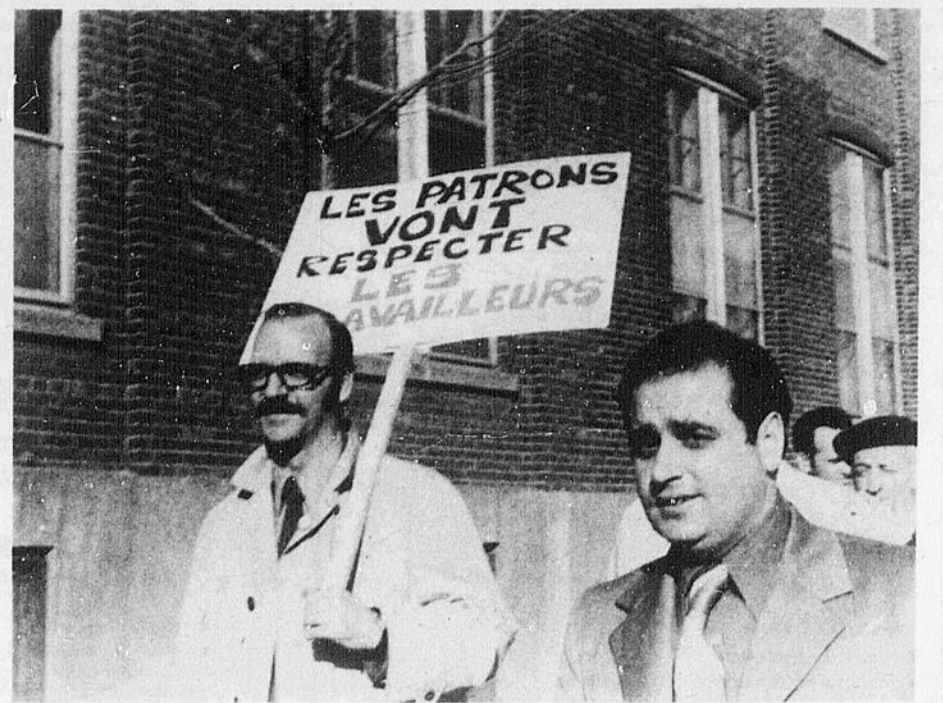
Alors que la plupart des mouvements de désaffiliation partent de la base, dans les unions internationales, celui-ci vient du sommet. Plus encore, il vient tout autant de la direction américaine du syndicat que de sa direction canadienne.

L'explication la plus immédiate, bien sûr, est que le syndicat international a "pris les devants" et qu'il cherche ainsi à répondre au nationalisme qui se manifeste, de plus en plus, dans les milieux syndicaux canadiens. Cette explication est d'ailleurs mentionnée dans le com-

munique signé conjointement par le président américain du **Syndicat des travailleurs unis du papier**, Jos Tonelli, et le vice-président et directeur canadien, Henri Lorrain. Les deux hommes déclarent: "Il est clair pour nous que la vague du sentiment national est forte et qu'on doit l'affronter par des gestes positifs".

Une autre explication, fort plausible, serait aussi que le secteur américain du syndicat ne verrait pas d'un mauvais oeil le départ des membres canadiens qui coûteraient plutôt cher en services. A titre d'exemple, en 1973, le syndicat a versé 2 millions uniquement en prestations de grève à des syndiqués canadiens dont il perçoit environ \$2.2 millions en cotisations annuelles.

Quoi qu'il en soit, le mouvement amorcé au sein du Syndicat du papier est, à bien des égards, un précédent de taille. Par son ampleur, cette "désaffiliation" dépasse tous les cas connus et dont le plus "avancé", au Québec, est celui de certaines unions affiliées au **Conseil des métiers de la construction (FTQ)**.



ROBERT BURNS, député du PQ dans la circonscription ouvrière de Maisonneuve, alors qu'il faisait du piquetage avec les grévistes de la biscuiterie Viau dans l'est de Montréal, en 1972.

(Photo Michel Elliott)

Robert Burns s'en prend aux scabs et...à Cournoyer

Le député péquiste de Maisonneuve, **Robert Burns**, vient de déclarer que l'exercice légal du droit de grève, au Québec, est à toutes fins utiles rendu inopérant "par le recours aux scabs sous la bienveillante protection des tribunaux". **Me Burns**, ancien conseiller technique de la CSN, commente ainsi le jugement unanime de la cour d'Appel, qui vient

d'accorder une injonction à la compagnie **Canadian Gypsum** dont les ouvriers sont en grève, à Joliette et Montréal, depuis 10 mois.

Ce jugement, dit le député du PQ, accorde une priorité inacceptable à la pratique d'engager des scabs sur le droit des travailleurs de recourir à la grève et au piquetage. L'Assemblée nationale, con-

clut-il, doit éliminer cette pratique dont les conséquences sont de prolonger indûment les grèves et, surtout, de forcer les travailleurs à recourir à la violence. Si le ministre du Travail, **Jean Cournoyer**, ne présente pas son projet de loi anti-scabs à la reprise de la session, vers la mi-mars, "je lui demanderai d'appuyer mon propre projet de loi".

Progressisme?

Le Syndicat des travailleurs unis du papier, dont le quartier général est à Montréal, compte près de 20,000 cotisants au Québec. Ici, comme ailleurs en Amérique, il est issu de

la fusion de deux syndicats internationaux, en août 1972: la **Fraternité des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers** et l'**Union des papetiers**.

Une question en terminant: l'autonomie nouvelle

du syndicat laisse-t-elle présager un changement dans sa direction qui n'est pas, loin s'en faut, l'une des plus progressistes dans le mouvement syndical, au Québec en particulier?

Brasse-camarades chez Dow et Labatt!

Les ouvriers qui fabriquent et distribuent au Québec les bières **Dow**, **O'Keefe** et **Helldelberg** (Canadian Breweries) ont refusé de se joindre au Syndicat des Teamsters pour demeurer au sein de l'**Union des ouvriers des brasseries**. Leurs camarades qui travaillent pour la brasserie **Labatt** ont fait le choix contraire. Les employés de **Molson** ne sont pas syndiqués...

La grosse majorité

des membres de l'**Union internationale des ouvriers unis des brasseries**, aux **Etats-Unis**, ont décidé de fusionner avec les **Teamsters** mais au Canada, environ 9,000 des 12,000 membres canadiens ont choisi de demeurer dans une **Union distincte**. Ils viennent de tenir, à **Winnipeg**, un congrès jetant les bases d'une **Union canadienne des ouvriers des brasseries**, affiliée au **Congrès du Travail du Canada (CTC)**.



LES TRAVAILLEURS DE LA CIP, qui ont mené une longue grève au Québec l'été dernier, vont se retrouver dans un syndicat purement canadien et, peut-être, plus québécois.



A ROQUEMAURE, au fond de l'Abitibi, les premières familles filmées par l'abbé Maurice Proulx... pour assurer le "miracle de la survivance".

Les films de l'abbé Proulx

Les seules images du Québec de Duplessis

par Robert Lévesque

Ceux qui le connaissent (et il n'en reste plus beaucoup) disent de lui qu'il était un peu un second Rumilly pour Duplessis. Il mettait en images ce que le premier mettait en mots. Un espèce d'historiographe qui troque la plume pour la caméra. La caméra, alors, était quasi primitive. Il acheta en 1933 l'une des premières au Québec. Durant 25 ans, il tourna une centaine de films. Tous, qui donnent une image pastorale du Québec de l'ère duplessiste, sont conçus à la gloire des oeuvres du "cheuf". On les appelle, dans le milieu, "les films de l'abbé Proulx".

L'abbé Maurice Proulx habite maintenant La Pocatière. Paisiblement, entre un voyage en Grèce l'automne et un séjour au Mexique l'hiver. Il a 71 ans. Il ne fait plus de cinéma depuis 1960, curieusement depuis la disparition de Maurice Duplessis et les débuts de la Révolution tranquille. Son premier film, "En pays neufs", a été produit en 1937, au moment de l'arrivée au pouvoir du député de Trois-Rivières.

Pourtant, l'abbé Proulx, professeur d'agronomie à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-La-Pocatière dans ses temps libres (sa principale activité depuis l'achat de sa caméra en 33 étant le cinéma), n'était pas un "bleu". Grand ami d'Adélard Godbout (ils venaient de la même région du "bas" de Québec), premier ministre "rouge" défait par Duplessis, il eut la chance de ne pas déplaire à celui qui devait diriger les des-

tinées du Québec jusqu'en 59. Le "cheuf", à qui Godbout avait présenté son ami de La Pocatière, disait toujours: "L'abbé Proulx, c't'un maudit rouge, mais c't'un bon diable quand même".

Une tribune

Finalement, Duplessis trouva chez Maurice Proulx une tribune, toute nouvelle alors, pour alimenter sa propagande. Personnellement, ou par ses ministères, il commanda film sur film au curé de La Pocatière. A chaque discussion sur le budget, à l'item Ciné-Photo (la première entreprise gouvernementale québécoise de cinéma, fondé par Adélard Godbout durant son mandat de 40 à 44, et qui devait devenir en 61 l'Office du film du Québec) dont l'abbé Proulx était l'un des dirigeants, Duplessis lui-même se levait pour faire l'éloge des films de "Maurice" Proulx. Il blaguait souvent en parlant des "trois Maurice" du Québec, le cardinal Roy, l'abbé Proulx et...lui-même.

En fait, pour Maurice Proulx, né à Saint-Pierre-de-Montmagny en 1903 dans une famille de 14 enfants, l'aventure du cinéma a commencé en 1933, alors qu'il avait trente ans et que, étudiant en agronomie à l'université de Cornell, il assista à la projection d'un documentaire sur des "coins pittoresques d'Ecosse". "J'ai vu toutes les possibilités du cinéma 16 mm, j'ai écrit le lendemain au séminaire de La Pocatière, et j'ai reçu \$400 pour acheter ma première caméra, le modèle K de Kodak."

Un seul "maître"

Depuis lors, le cinéma (filmer tout, n'importe où, n'importe quand) devint la principale activité de ce professeur d'agronomie, qui avoue aujourd'hui qu'il a toujours été un professeur plus qu'un homme de cinéma. "Chaque fois que je déclenchais la caméra, dit-il, je me voyais déjà derrière le projecteur en train de commenter les images". Il avoue qu'il a appris ce qu'était le montage après avoir fait déjà une dizaine de films.

Son seul maître: un livre d'instruction sur le 16mm, qu'il a lu et relu durant des années au point de le connaître par coeur. Déjà en 33, à Cornell dans l'Etat de New-York où on l'envoya étudier après qu'il fut devenu prêtre, il commença à filmer à tout propos, principalement dans les champs, trouvant à joindre ses études en agronomie et son amour du cinéma.

C'est ce qu'il fit, du reste, durant 25 ans au Québec. Attaché à l'École d'agriculture de La Pocatière, il devint vite le cinéaste de service pour les commandes des ministères de l'Agriculture et de la Colonisation, de la Voirie, puis du Tourisme. Ses films (variant de 15 minutes à une demi-heure chacun) constituent un bagage visuel extraordinaire sur le Québec des années quarante et cinquante. L'Office du film du Québec (OFQ) vient d'en faire l'acquisition complète, et il faut espérer que, d'une façon ou d'une autre, ils puissent être accessibles à ceux que le cinéma, l'histoire et le Québec intéressent.

Dans ces films de l'abbé Proulx (on en retient surtout 51), on retrouve la plupart des "préoccupations" du gouvernement Duplessis: à l'époque de la colonisation, l'abbé Proulx va tourner sur place, en Abitibi et en Gaspésie, la vie des villages qui s'installent ("En pays neufs" pour l'Abitibi, et "En pays pittoresques" pour la Gaspésie, produits en 37 et 38); on veut conserver la culture du lin, l'abbé Proulx filme un éloge sur la question; le gouvernement veut accentuer le tourisme en Gaspésie, l'abbé Proulx réalise "Les ailes sur la péninsule"; au moment d'une élection, Proulx tourne "Routes du Québec", un aspect important de la politique duplessiste; un soir, par exemple, l'abbé Proulx reçoit un téléphone de Duplessis: "Fais-moi donc un film sur le

tabac jaune", lui dit-il. Proulx l'interroge au sujet de la longueur, du budget disponible, et le "cheuf" lui répond: "Arrange-toé avec ça!".

"Vieux jeu"

L'abbé Proulx s'est toujours "arrangé", réussissant à placer à la Bourse son deux mille dollars par année (ce qui ferait rêver bien des cinéastes d'aujourd'hui). En 60, après Duplessis, on a cessé de faire appel aux services du curé-cinéaste de La Pocatière. "Ca changeait de tournure", explique-t-il, l'organisation nouvelle de l'OFQ passait aux mains de gens venant de l'ONF. Je suis devenu "vieux jeu" tout d'un coup. "L'OFQ prenait alors la décision de mettre au rancart tous les films de plus de 5 ans, ce qui fit disparaître presque entièrement la production de l'abbé Proulx, et plongea peu à peu son nom dans l'oubli.

Aujourd'hui, lorsqu'on lui demande ce qu'il y avait vraiment de "lui" dans ses films, il répond: "Mon amour du sol, du bas de Québec, du pays." C'est dans ce sens qu'il faut découvrir son oeuvre: le seul regard, la seule vision que l'on ait, sur le Québec du temps de Duplessis. Une rétrospective organisée par la Cinémathèque québécoise (dont c'est l'un des rôles) pourrait nous y aider.



L'ABBE MAURICE PROULX, l'un des premiers à avoir fait du cinéma au Québec.

(Photo Yves Chaput)

livres

Un roman d'Antonine Maillet

Mariaagélas, trafiquante de "flacatoune"...

par Micheline Lachance

La loi de la prohibition plongeait l'Amérique du Nord tout entière dans la plus grande sécheresse jamais vécue. Les Acadiens n'y échappèrent pas. Ils eurent d'autant plus de mal à supporter que jusqu'alors ils s'étaient passés de lois comme de blé d'Inde en hiver et de mélasse en été.

Les gens du pays étaient d'avis qu'il faut pêcher la morue quand ça mord et pas quand ça plaît aux officiers de pêche et que les lois sont faites pour les gros, les citadins et les dirigeants. Aussi, il y avait beaucoup de bootleggers dans les années trente en Acadie, "des brosseux, des jureux et des chré-

tiens qui ne payaient pas leur dû à l'Eglise", comme disait la veuve à Calixte.

Si la vie était rude pour les hommes du pays, on réservait aux femmes un sort encore pire: le travail dans les shops, les journées de douze heures, les mains dans l'eau froide, l'écoeurante odeur de poisson. Il y a pourtant une femme, Mariaagélas, qui n'avait peur de rien à l'époque, et qui se tenait loin des shops: "Servante, passe: elle était maîtresse de ses chaudrons. Mais petite ouvrière à la chaîne qui décoquille des queues de homards sous l'oeil jaune d'un patron moustachu qui

crie: "Shup up!", nenni! Maria voulait plutôt crever ou se battre."

Avec la mer

Et Mariaagélas s'est battue joyeusement avec la mer, les douaniers, les pêcheurs, les curés, les commères et la vie. Antonine Maillet raconte dans son dernier roman, justement intitulé "Mariaagélas" et publié chez Leméac, une autre tranche de l'épopée acadienne. L'héroïne devint trafiquante de "flacatoune" dans cette Acadie où, tous les Acadiens le diront, le gouvernement refusait aux gens de la côte la joie de vivre. Mariaagélas, devenue contrebandière,

ANTONINE MAILLET nous transporte en Acadie à l'époque de la prohibition.

re, donnait un sens à sa vie, du foin à ses coffres et de la gloire au pays.

Le porte-parole de l'Acadie

Antonine Maillet n'est plus seulement l'auteur de la Sagouine. Elle est le porte-parole de l'Acadie d'hier et peut-être bien de celle d'aujourd'hui. Les Acadiens sont seuls et loin. Mais leur histoire et leur folklore sont riches. Il a fallu qu'un conteur, une Acadienne pure laine, quitte son pays et s'installe à Montréal pour nous faire connaître cette épopée qui, au fond, ressemble souvent à la vie de nos ancêtres gaspésiens. Antonine Maillet a signé depuis deux ans plusieurs contes dont "Par derrière chez mon père" et "Don l'Original". Ce n'était là que des tranches de la vie de Bidoche de Sarah-Bidoche, de la veuve à Calixte, de Basile à Pierre... On les retrouve à nouveau dans ce qu'il est convenu d'appeler la plus glorieuse débauche de l'histoire d'Acadie.

La veuve à Calixte

Deux femmes s'affrontent. L'une, Maria, fille de Gélas, celle qui a dit non aux shops, aux Etats et à la vie de servante, s'associa aux "bootleggers" de

la région pour changer la destinée du village. L'autre, la veuve à Calixte, une sainte femme, dévote, consacrait tout son temps à garder les vertus et à préserver les coutumes et les bonnes moeurs au sein de la paroisse. Son obsession: avoir la tête de Mariaagélas: "Vous croyez ouère ben vous autres, que la Mariaagélas s'en viendra nous demander la permission avant de nous envoyer toutes brûler sus le diable?"

Mais Mariaagélas a une idée en tête: et afin de la réaliser, elle multiplie les stratagèmes pour déjouer la veuve. Elle ira jusqu'à imaginer des apparitions dignes de celles de Fatima ou de Lourdes. Son revenant qui circulait sur des poulies dans le rang des amoureux a quand même réussi à semer la pagaille entre les gens du nord et ceux du sud. Il faut connaître aussi l'histoire du "boeu de garde à Ferdinand" qui a fait courir la veuve jusque dans la cour des religieuses, ces traîtresses. Et puis celle du soldat Bidoche qui n'a jamais vraiment su pourquoi il a dû passer la nuit de Noël en prison. Un homme, Ferdinand, mourra parce que les hommes n'ont pas su s'entendre, "parce qu'au moindre vent contraire on se sautait sur l'échine au lieu de s'unir pour faire face à l'adversité et se sortir ensemble de la misère". Elle avait raison, Sarah Bidoche, quand elle a dit peu de temps après, en parlant de Mariaagélas: "C'telle-là partira, pis c'te fois-citte, erviendra pus."

Dans son prologue, Antonine Maillet met les lecteurs en garde: "Ca a quasiment trop l'allure de la vérité pour être vrai." Peut-être bien. Mais elle ajoute: "Tous les vieux du pays pourraient vous le dire..." Il nous faudra se dépêcher, car les vieux qui ont fait la pluie pis le beau temps dans les années trente, en Acadie, il en reste bien peu.

L'HEBDO VOYOU

- La neige cette inconnue
- Un cratère «lunaire» en plein Québec
- Une vague odeur de pétrole
- A la recherche de nos ancêtres
- Trouver des remèdes aux médicaments

Dans l'édition de février 1974 du magazine QUEBEC SCIENCE

Case postale 250, Sillery, Québec G1T 2R1 / (418) 657-2426

hobo/québec

numéros 14/15

entretien avec nicole brossard

poster de nicole brossard

illustrations

40 pages

.75¢

chroniques régulières

cinéma

théâtre

écritures

musiques

vie quotidienne

arts plastiques

hobo quebec c.p.464 Succ.C Montreal H2L 4K4

main basse

SONT FOUS COMME DE LA MARDE!

l'hebdo voyou

LE QUEBEC

PRÉFACE René LEVESQUE Président du Parti Québécois Avant-propos Claude RYAN Directeur du journal «Le Devoir»

L'AMÉRIQUE LATINE

PRÉFACE Miguel-Angel ASTURIAS Prix Nobel de littérature 1960

L'histoire de la Liberté

Des pays qui fabriquent leur liberté

S'adresser à 9670, rue Pélouin Montréal H2C 2J4

Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Profession.....

cinéma

"Les arpenteurs" de Soutter

La mise à mort de la géométrie

par Robert Lévesque

Les arpenteurs de Michel Soutter ne mesurent pas "la superficie des terres par toute mesure agraire" (dixit le petit Robert). Au contraire, ils sont plutôt démesurés. S'ils arpentent, c'est plutôt "à grandes enjambées", comme le faisait le grand Meaulnes qui "fièvreusement, (il) arpentaient, en réfléchissant, les greniers abandonnés".

Dans une poésie de grands Meaulnes qui aurait vieilli un peu, qui aurait été obligé de se trouver un emploi, qui serait devenu suisse, les arpenteurs de Michel Soutter arpentent beaucoup les choses, les maisons, les gens, les sentiments surtout. A tel point que leurs enjambées, inhabituelles, leurs sourires, inexpliqués, bouleversent tout entendement. Il n'y a plus de superficie définie. Et la poésie apparaît, sous des airs de surréalisme, parce que les instruments

de la logique, le matériel des arpenteurs, l'équerre, la ligne et tous les petits de mère-géométrie, ont été détraqués par un sourire, inhabituel, par un baiser, inattendu.

C'est à cette mise à mort de la géométrie, à ce procès de la logique, que nous convoque un étonnant (un autre) cinéaste suisse, Michel Soutter. Au Vieux-Montréal. "Les arpenteurs" est son cinquième long métrage, mais c'est le premier qui traverse les frontières de son pays. En même temps que la vague suisse qui constitue actuellement l'un des cinémas les plus intéressants. On a vu, ici, ces excellents films que sont "La salamandre", "Charles mort ou vif", "L'invitation". Voici "Les arpenteurs", qu'il ne faut pas manquer.

Un quartier tranquille

Dans une petite ville suisse, dans un quartier

tranquille et ombragé, des arpenteurs paresseux passent le temps entre le bistro, le passage du train, la sieste sous un chêne, et les jolies filles, institutrices pour la plupart, mystérieuses par leur apparente tranquillité, comme ces pavillons de banlieue cachés sous des murs de feuilles.

Comme le vent qui essaie de passer au travers de ces murs feuillus, ces arpenteurs-poètes essaient de pénétrer dans l'univers de ces pavillons. Par hasard d'abord, puis par désir, par calcul, par espoir. Par la cour du voisin, aussi, à l'occasion, puisque le voisin est sympathique et, au demeurant, amoureux transi de ses voisines.

C'est dans ce décor que Soutter enjambe lui-même un récit, qui n'a pas vraiment de début et de fin, en laissant derrière sa caméra les traces d'un



IL N'Y A PAS de superficie définie... Jean-Luc Bideau et Marie Dubois.

cinéma quasi surréaliste, en tout point poétique, et légèrement tendre. Contrairement aux arpenteurs (qu'il doit détester), il ne tend aucune ligne, il ne tire aucun plan. Il s'étend dans l'ombre d'un chêne, et il rêve. Et comme dans tous les rêves, tout est inexplicable, tout est inexpliqué. Le mystère reprend ses droits sur la vie quotidienne.

En santé

Pour réaliser ce petit film sans prétention et sans concession, Michel Soutter a réuni des comédiens dont les visages mêmes nous montrent à quel point ce jeune cinéma suisse est en santé: Jean-Luc Bideau, Marie Dubois et Jacques Denis. Ils sont parfaits.

Mais il faut surtout souligner l'extraordinaire qualité technique (mais ce n'est presque plus de la technique) des images noir et blanc qu'a signées le cameraman Simon Edelstein. Rarement a-t-on vu une utilisation aussi "riche", approfondie, des possibilités poétiques de toutes les nuances du noir au blanc, des gris moelleux. Quand, par exemple, le grand arpenteur (Bideau) se beurre une tartine, au début du film, la beauté de l'image nous envahit tellement que l'on se

demande pourquoi, aujourd'hui, les cinéastes abandonnent systématiquement le noir et blanc. Soutter et Edelstein ont réalisé un très beau film, qu'il faut aller voir (avant qu'il quitte l'affiche) aux cinémas du Vieux-Montréal.

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement nos programmes-calendriers?
CINÉ OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

STUDIO B TOUS
STUDIANTS \$1.50
LES ARPEUTEURS
AVEC MARIE DUBOIS JEAN LUC BIDEAU
GRAND PRIX DU JURY CANNES/73
STUDIO A GRAND PRIX DU JURY CANNES/73 TOUS
L'INVITATION
SEM.: 6.00-7.55-9.45
DIM.: 2.25-4.10-6.00-7.55-9.45
Vieux Montréal
135^e est St Paul 861 786
DERNIERES SEMAINES

SALLE RESNAIS POUR TOUS
AVANT TOUT UN FILM D'AMOUR - LAURE
MICHEL PICCOLI
LEA MASSARI
la femme en bleu
6^e MOIS
Une oeuvre exceptionnelle
JOURNAL DU DIMANCHE
Une vraie leçon de cinéma.
LA BONNE ANNEE
DE CLAUDE LELOUCH

VALORIA FILMS 14 ANS
le nouveau film de LUCHINO VISCONTI
HELMUT BERGER ROMY SCHNEIDER TREVOR HOWARD
Sudwig
LE CREPUSCULE DES DIEUX
SILVANA MANGANO - GERT PROBE - HELMUT GRIEM - JOHN MOULDER-BROWN
SONIA PETROVA - MARC POREL
le DAUPHIN
SEM: 8.00
SAM: 2.30-5.45-9.00
DIM: 2.00-5.15-8.30
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060



"CHEZ NOUS, C'EST CHEZ NOUS": mardi soir à 20 heures, on pourra voir au cinéma ONF de la rue Sherbrooke l'excellent documentaire de Marcel Carrière sur la fermeture de la paroisse Saint-Octave-de-l'Avenir en Gaspésie. Carrière a su, dans ce film qui est le meilleur qu'il ait signé, exprimer toutes les émotions d'une collectivité laissée à elle-même et à laquelle le gouvernement vient d'enlever ce qu'elle a de plus cher: son coin de pays. Plus que dans "Les smattes", de Labrecque, on sent le drame sous-jacent à cette décision de l'ODEQ au sujet des "paroisses marginales" de la Gaspésie. Un débat suivra cette projection, au 550 ouest, rue Sherbrooke.

QUEBEC-PRESSE

à domicile

381-9936

L'univers fini d'une musique qui parlait de paix et d'amour

par Georges-Hébert Germain

La production musicale qui a atteint le marché du disque au cours des

dernières semaines ne nous apporte à peu près rien de nouveau. On ne fait plus de sermons à l'emporte-pièce, on ne lance plus de cris d'alar-

me ou de ralliement, on ne donne plus de conseils, ni d'ordres, ni de commandements. Au seuil de cette vie nouvelle que nous ont promise les musiciens, la musique semble s'être démise de ses fonctions de leader spirituel en rendant à chacun sa liberté et ses responsabilités.

Dans leurs derniers microsillons, Paul McCartney, Neil Young et Shawn Phillips n'ont fait que répéter les mêmes choses pour la deuxième ou troisième fois. De sorte que l'oreille ne les entend plus et part dans la lune. Mountain, Badfinger, Crowbar, America, April Wine et la plupart des groupes américains qui ont publié récemment, continuent de polir et de figoler divers genres musicaux qui ne subsistent plus que grâce au phénomène de la persistance auditive et auxquels de puissants moyens financiers et électroniques ont donné un regain de vie. Un restant, un semblant de vie. Bowie, déjà l'hiver dernier, "You're a rock and roll suicide", annonçait le chant du cygne du rock and roll.

Une voix feutrée

La voix de la musique populaire s'est feutrée, voilée, perdue. Au cours des 15 ou 20 dernières années, cette voix chaleureuse et omniprésente avait créé un environnement physique et psychologique auquel on s'était habitué et abandonné sans aucune retenue. Enfoui sous des tonnes et des tonnes de décibels, "l'homme rock" a pu se croire inaccessible, intouchable, invulnérable. Et les grandes foules (les héros d'au-

jourd'hui, disait Mao), résignées à la passivité et à la mollesse lascive que le gros rock exigeait d'elles, se sont douillettement blotties dans ce bel environnement sonore. On se rend compte aujourd'hui que cet univers est fini, comme celui de la géométrie d'Euclide, qu'il n'est qu'un microsome, qu'une représentation.

Le second opéra rock des Who, "Quadrophenia" (MCA2-10004), refait à travers les aventures du jeune Jimmy (un petit frère de Tommy) le procès de cette musique des années 60 qui prenait ses rêves et ses illusions pour des réalités et laissait les foules innocentes et aveugles s'engloutir dans des mirages sans fond. Cette musique utérine qui, hier encore, nourrissait le corps et l'âme, se retire aujourd'hui comme une marée silencieuse et abandonne son monde sur des plages inconnues. Jimmy est une épave, l'orphelin absolu, drop-out aliéné et perdu dans une infinie schizophrénie que la musique et la mode et les valeurs artificielles qu'elle a véhiculées lui ont imposées. Jimmy est l'histoire d'un échec, celle d'une désillusion, d'une solitude. Comment peut-on s'expliquer que toute cette musique qui parlait de paix et d'amour ait oublié derrière elle des êtres si seuls et si démunis? Que peut répondre la société aux angoisses et aux exigences de tous ces jeunes Jimmy qui, à quinze ans et pour bien faire, pour mieux faire et vivre mieux, se sont perdus dans les splendeurs et les horreurs de la mescaline ou du LSD, perdus à jamais

disques



PAUL MCCARTNEY: un restant, un semblant de vie...

peut-être sur les hauteurs désolées de la cocaïne ou de l'héroïne? Que peut répondre la société à tous ces jeunes Jimmy qui ne lui demandent plus rien?

Le nombril du monde

Le Jimmy des Who a vécu dans la musique populaire comme si elle était le commencement et la fin de toutes choses, comme si le rock était le nombril du monde et le monde lui-même.

Pour Genesis (FC 60-60), cependant la musique n'est plus que l'expression spontanée, irrépressible de la Création, le chant d'accompagnement d'un monde qui se fait et continue à se faire au jour le jour. La Révolution, musique de l'éternel recommencement des choses et des hommes. Musique qui entrouvre pour la milliardième fois les portes du Mystère et y redécouvre un homme toujours nouveau. Genesis réaffirme dans ce dernier microsillon les pouvoirs créateurs de l'homme d'aujourd'hui. On est projeté (Pélo serait content) avant toutes choses au coeur de l'Eternité, en pleine liberté, en plein Chaos, dans le grand jeu des cinq éléments.

Février 74; on se sent tous un peu Jimmy sur les bords. En pleine crise (vraie ou fausse) de l'Energie, pendant que les grands déserts continuent leur marche dévastatrice sur la planète et que Khouitek retourne dans sa mémoire sans fond, l'homme créateur semble atten-

dre les résultats d'une expérience à laquelle il vient de se livrer et dont il ne connaît pas l'issue. On attend. L'oreille attend que passe à travers une musique nouvelle et forcément imprévisible les résultats de l'Expérience humaine. Emerson, Lake & Palmer, ces savants chercheurs du laboratoire rock, ne font plus que noter les impressions qu'ils reçoivent de l'Inconnu (Brain Salad Surgery. Mc 66669).

Solitude et amour

La relation de la musique au monde est donc radicalement changée. La musique parle moins et de façon toujours plus hermétique. C'est à l'oreille de se faire plus attentive et chercheuse. C'est à chacun désormais à remplir de sens cette musique nouvelle que nous proposent de nouveaux musiciens. L'individu est rendu aux réalités de la vie courante. Certains s'y perdent, comme le pauvre Jimmy des Who. D'autres se tournent déjà vers d'autres trips, vers d'autres recommencements. C'est à eux que le merveilleux Mark Almond (BTS-50) parle de solitude et d'amour. C'est à eux aussi que l'Electric Light Orchestra (UAS 5573) adresse sa shakespearienne et crépusculaire musique. Ces deux derniers microsillons sont, dans l'ensemble de la production actuelle, ce qui me semble de plus nouveau. A vous le soin d'en découvrir les grands et les misères.

école nationale de théâtre

auditions

pour l'année scolaire 1974-75

section interprétation

section décoration

section technique

DATE LIMITE
DES
INSCRIPTIONS:
LE
28 FEVRIER

POUR RENSEIGNEMENTS,
S'ADRESSER AU SECRETARIAT:

5030, rue SAINT-DENIS
Montréal, Qué. H2J - 2L8
Tél.: 842-7954

LES PRODUCTIONS KOSMOS
PRESENTENT:

LE GROUPE ANGLAIS SOFT MACHINE



EN CONCERT

À Québec, Théâtre Capitol, 14 février
À Montréal, Cegep Maisonneuve, 15 février

LES PRODUCTIONS BOBEC PRÉSENTENT

EN SPECTACLE OUTREMONT

au cinéma

1248 Bernard 277-4145

VENDREDI, SAMEDI A 9h.

YVON
DESCHAMPS

CLAUDE
LEVEILLEE

22
23
fév.
8h.
11h.
\$1.99



6
avril
8h30
11h.
\$1.99

billets EN VENTE au cinéma et à L'ALTERNATIF

A voir, à lire, à écouter

Spectacles

MAHOGANY RUSH

La pièce "Le canard à l'orange" qui devait être présentée dans le cadre des récitals minuit au Saint-Denis n'aura pas lieu. A la place, on pourra voir, les 15 et 16 février, Mahogany Rush, l'un des groupes les plus populaires du Québec, qui revient des Etats-Unis.

AU NELSON

Du 12 au 18 février, Caramel Mou présente sa musique au Nelson. Les représentations ont lieu à 10 heures.

L'OSM RIDES AGAIN

Le 13 février, l'Orchestre symphonique de Montréal présente un concert assez spécial. Le violoniste Boris Gutnikov jouera le fameux concerto de Tchaïkovsky et l'Orchestre exécutera la Symphonie no 8 de Shostakovitch.

LE MEILLEUR BATTEUR

Dimanche soir prochain, le 17, le meilleur batteur au monde, Buddy Rich, sera à la Place des Arts en compagnie de 16 musiciens. Le nom de Buddy Rich est depuis toujours associé à ceux des grands du jazz.

SALUT CLEMENCE

Le jeudi 14 février, Clémence Desrochers déménage ses pénates à Québec où elle présente ses dernières chansons et ses nouveaux monologues à la salle Louis-Frédette du grand théâtre de Québec.

CLAUDE LEVEILLEE AU PATRIOTE

A compter de demain, le 11 février, Claude Léveillé chante sur la scène de Patriote de Montréal Et la semaine suivante, place à Félix Leclerc. Pendant ce temps, le 16 février (samedi soir), Jean-Pierre Ferland sera au Patriote de Sainte-Agathe.

Exposition

A LA RECHERCHE D'UN ATELIER

Une douzaine de jeunes artistes et artisans ont perdu leur atelier à la

suite d'un incendie survenu le 13 janvier. Ils produisaient des objets d'art et des pièces d'artisanat. Au cours des dernières semaines, ils commençaient à tisser des lanières de vieilles fourrures et à teindre de la laine avec des pelures d'oignons et enfin à modeler de l'argile québécoise. Les artistes qui travaillaient dans cette coopérative sont à la recherche d'un local et de matériel. Avis aux intéressés: on peut téléphoner à: 845-7946.

DES COURS DE JOAILLERIE AU VILLAGE SAINT-LOUIS

Une nouvelle série de cours au Centre communautaire du village Saint-Louis Inc.: des cours de joaillerie artisanale sur bois exotiques, os et ivoire, agates et argent. Le cours est gratuit; il se donne du lundi au jeudi à 8 heures. Rappelons qu'il est encore possible de s'inscrire au cours de tricot, broderie, couture et journalisme qui se donnent au centre en téléphonant à 842-3393.

MICHEL CATUDAL AU CERCLE UNIVERSITAIRE

Michel Catudal expose ses tableaux au Cercle universitaire, à la cité du Havre, près d'Habitat. Paul Grégoire présente ses peintures à la Galerie de la Société des Artistes professionnels du Québec, rue Saint-Nicolas dans le Vieux-Montréal.

UN PHOTOGRAPHE DE 80 ANS

Jacques-Henri Lartigue aura bientôt 80 ans. Depuis l'âge de 10 ans, il fait de la photo. Après une exposition à Paris et à New York, M. Lartigue expose à Montréal, à la cinémathèque québécoise, rue Saint-Denis. Le titre de l'exposition: "Instants de ma vie."

Théâtre

EUX

Eux, d'Eduardo Manet, au TNM, avec Geneviève Bujold et Jacques Godin, dans un décor de Germain et des costumes (magnifiques) de François Barbeau. La pièce est difficile, des spectateurs sortent, mais cette pièce devait être montée. Bujold avait tout à fait raison de vouloir re-

nouer avec le théâtre. Et Jacques Godin prouve qu'il est sans doute le plus grand comédien québécois. La mise en scène de Buissonneau est l'élément faible de ce spectacle important. Au-dessus de la moyenne.

LA JAMBE EN L'AIR, L'EGO DE TRAVERS

Drôle de titre qui coiffe une sorte de revue comique sur la libération de la femme (c'est la mode), qui se joue au Patriote-en-Haut. Avec le groupe de Louise Matteau. Jusqu'au 17 février. Et c'est aussi musical...

"HISTOIRE DU QUEBEC EN TROIS REGIMES"

Les étudiants voyageurs de l'école secondaire de Vaudreuil présentent "Histoire du Québec en trois régimes", une pièce de Léandre Bergeron, au centre culturel de la Cité des Jeunes, le vendredi 15 février à 20h30.

Cinéma

LE CINEMA TUNISIEN

A la Cinémathèque québécoise. A compter de jeudi, la Cinémathèque présentera une série de 7 films récents qui nous arrivent de Tunisie. Jeudi, on verra "Khlifa le teigneux" en présence de l'auteur, Hamouda Ben Halima. Le lendemain, on verra "Au pays de Tararani", du même réalisateur, et "Et demain" de Brahim Bahai.

Livres

"BONNE FETE PAPA"

Les grandes éditions du Québec Inc viennent de lancer le texte de la revue de Jacqueline Barette "Bonne fête papa" qui fut présentée l'an dernier au Patriote à Clémence, et qui se promène actuellement au Québec.

HOBO QUEBEC

Dans le dernier numéro de Hobo Québec, on peut lire un entretien et un inédit de Michel Beau-lieu, poète, une bande dessinée de Roger des Roches.



ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE...
ON DIT UN ROBERT

Les mots corsés

par Yvon

HORIZONTELEMENT

- Force ouvrière méprisée par l'establishment québécois.
- Heureux choix de sons. Agence de presse.
- Nouvelle-Calédonie. Ce qui n'existe point, peut se dire des relations entre le gouvernement des autres et les syndicats. - Eclat de voix, les patrons en poussent lorsqu'ils s'agit de l'augmentation des travailleurs.
- Coupa avec une scie. - Considération, déférence, les travailleurs ne peuvent en attendre des compagnies.
- Cri du charretier. - Dans mobilisés. - Utiliser.
- Connu de tous, voir les relations des juges et la politique. - Largeur d'une étoffe.
- Colère. - Fils de Vénus. - Révérend Père.
- Vu. - C'est avec cette partie du corps que Cournoyer réfléchit dans ses rapports avec le monde du travail.
- Un bouillant président d'une grande centrale québécoise. - Du verbe pouvoir.
- Réglaï avec autorité, le gouvernement ne semble pas connaître d'autre moyen. - Salubre.
- Alla à l'aventure en pensant à la sécurité sur les

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

chantiers de construction. - De la ville.

12. Valeur de nos dirigeants, plur. - Titre des descendants de Mahomet.

VERTICALEMENT

- Rendre sensible, c'est un des rôles prédominants des syndicats.
- Genre de liliacées américaines. - Petit ruisseau. - Choisi.
- Dans inri, moins les i. - Négation. - Nom des dieux protecteurs du foyer chez les romains.
- Dynamo électrique. - C'est à lui que notre droite épaisse pense en se référant aux chefs syndicaux.

- A la fin de la messe. - Enlève. - Ingurgité.
- Sa détermination ennoblit le mouvement ouvrier au Québec.
- Perte de mémoire, très utile aux politiciens. - Verbe gai.
- Meubles de repos, le gouvernement en a maintenant besoin de 102 plus deux. - Note. - Initiale d'une grande banque "canadian".
- Id est. - Sent mauvais. - Estimai, déterminai le poids.
- Dém. - A une expression de gaieté. - Allure.
- Président de la Confédération Mondiale du Travail.
- Lettre en vers. - Amas de sable, plur.

CINÉ-GUIDE

A ignorer: ●
A voir à la rigueur: *
A voir: **
A voir absolument: ***
Chef-d'oeuvre: ****

	Jean-Pierre Tardos (Cinéma-Québec)	Christiane Berthiaume (Télé-Métropole)	Luc Perreault (La Presse)	Robert Lévesque (Québec-Presse)	Martin Malina (Montreal Star)
L'invitation (Claude Goretta) au Vieux-Montréal	***	***	***	***	**
El Topo (Alexandre Jodorowsky) à l'Outremont	****		***	****	**
American Graffiti (George Lucas) au York	***	**	***	**	***
The New Land (Jan Troel) à la Place Ville-Marie	***		***	***	***
Les arpenteurs (Michel Soutter) au Vieux-Montréal	***		**	***	**
The Sting (George Roy Hill) à l'Atwater 1	***	**	**		***
Roméo et Juliette (Franco Zeffirelli) au Crémazie	**	**	**	*	*
Le crépuscule des dieux (Luchino Visconti) au Dauphin			**	***	*
Les noces rouges (Claude Chabrol) au Dauphin	*	*	*		***
Sleeper (Woody Allen) à la Place Ville-Marie	**		**		**
Electra Glide in blue (James Guercio) au Berri	*		**	**	*
Executive Action (David Miller) à la Place du Canada	*		***		*

1974 POUR NOUS!

Alpha 10 par. 73

EN 1974... LE FÉDÉRAL, LE PROVINCIAL, LE MUNICIPAL...

... EUX Y VONT BEN FINIR PAR S'EN TIRER!

MAIS...
NOUS

MAINTENANT QU'ON A VOTÉ POUR EUX, ILS VONT NOUS DIRE LA VÉRITÉ...

1973, une bonne année, mais 1974 s'annonce moins bien

AH ÇA C'ÉTAIT À PRÉVOIR. VOUS AURIEZ DÛ Y PENSER AVANT LE 29 OCTOBRE.



Le coût de la vie a grimpé de 9.1% en 1973

OTTAWA (PC) — Le coût de la vie s'est élevé de 9.1 pour cent au cours du mois de décembre, portant à 9.1 pour cent la hausse globale pour 1973, révèle aujourd'hui Statistique Canada. L'année qui vient de se terminer a connu la plus forte inflation au pays depuis 1951.

Le coût de la vie monte encore de .8 p.c.

L'inflation, qui a réduit le pouvoir d'achat du dollar de 9.1 p.c. l'an dernier au Canada, a enregistré une hausse de 0.8 p.c. en novembre.

ET C'EST PAS FINI!

COMME VOUS ÊTES SITUÉ TRÈS LOIN DU MÉTRO, ET QU'IL N'Y A PAS DE DANGER DE CATASTROPHE NI D'INCENDIE, JE VAIS AUGMENTER VOTRE LOYER.

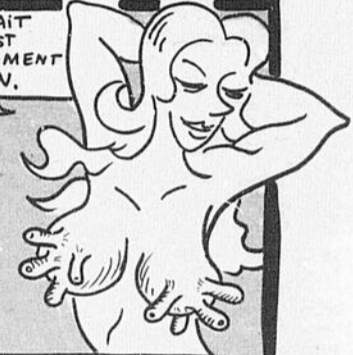


LA JE N'Y SUIS POUR RIEN.



POUR LE LAIT, ON POURRA TOUJOURS S'EN TIRER...

LE LAIT C'EST VACHEMENT BON.



Des hausses de loyers abusives à craindre

par Pierre-Paul GAGNE

Le nombre de locataires se plaignant des hausses de loyers a augmenté de 10 pour cent en 1973.

ment que le personnel supplémen- engagé il y a un an est toujo- poste et que, au besoin, on- lera les effectifs humains d- On se dit également d-

Le prix des oeufs a été "artificiellement" élevé

OTTAWA (PC) — La Commission de révision des prix des aliments a réclamé une diminution immédiate du prix des oeufs et s'en est prise aux producteurs et aux officiers de mise en marché qui ont refusé de baisser le prix.

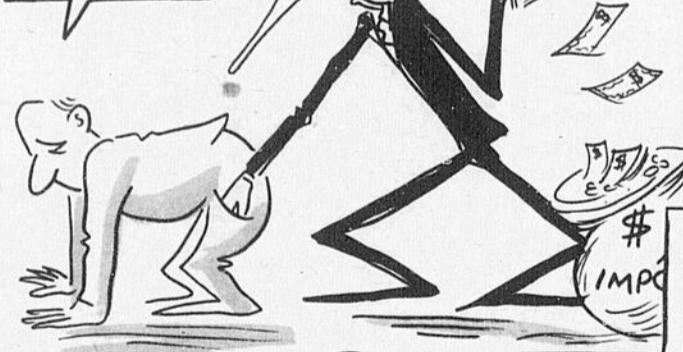
La hausse des produits laitiers n'épargnera pas les consommateurs

prévoit aucun changement majeur à la proposition mise de l'avant par lui-même et son collègue à la Commission canadienne du lait, M. Otto Lar-

Indexation des impôts Les Québécois paient \$55 millions de plus

par Rhaël BERCIER
La déclaration de M. Garneau annonce le "combat" dans les négociations avec Ottawa et les autres provinces à la fin de janvier, négociations qui s'avèrent d'ores et déjà cruciales pour le Québec.

NOUS, ON VA CONTINUER À PAYER DES IMPÔTS...



QUE LE GOUVERNEMENT VA DONNER À NOS BONS BOSS... COMME TOUJOURS.

OK, ON VA TE CRÉER QUELQUES DIZAINES DE JOBS.

Dégrèvement fiscal de 15 pour cent pour les compagnies minières

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. John Turner, a donné hier de nouvelles précisions sur un projet de loi qui prévoit un dégrèvement fiscal de 15 pour cent pour les compagnies minières.

LES BOSS VONT CONTINUER À NOUS INJONCTIONNER.



NOS BOSS VONT CONTINUER À NOUS ÉCRASER, NOUS EMPISONNER, NOUS TUER...



MAIS ÇA C'EST PAS GRAVE. LE PROBLÈME, C'EST QU'ON PEUT PLUS CHÔMER EN PAIX.

Nouvelle échauffourée à la United Aircraft

par Jules DELIVEAU
La violence a de nouveau éclaté, hier matin, aux abords des établissements de la United Aircraft du Canada. 2,000 employés sont en grève mercredi dernier.

Au moins 35 ouvriers empoisonnés avec des aliments à Mont Wright

LABRADOR CITY (PC) — Quelques deux médecins sont en route à Mont Wright, dans le Labrador québécois, où il est admis à l'hôpital hier, qu'il a subi un empoisonnement exacte de cet empoison-

Mont-Wright: sept morts accidentelles

par Jacques GAGNON
SEPT-ÎLES — Le juge Rach Laframboise a rendu hier son verdict de recommandation de mort pour les sept victimes de la construction, au Québec, qui ont été tuées par des machines.

Tables d'écoute au bureau de l'Assurance-chômage?

par Conrad BERNIER
Les 538 employés syndiqués de la Commission de l'assurance-chômage qui ont été appelés à se rendre au bureau de la grosse écurie du 1441 Saint-Jacques, ont été surpris de trouver des tables d'écoute installées dans le bureau.

lecteurs

L'Association cycliste canadienne insulte les Québécois

Depuis sa première parution, je reçois l'organe officiel de l'Association cycliste canadienne (ACC), CYCLISTE CANADIEN.

M. Jacques Poirier, ex-publiciste de l'Association cycliste de la région de Montréal, nous fait part de son indignation devant l'ingérence de l'Association cycliste canadienne dans les affaires du cyclisme québécois. Nous ajoutons aux commentaires de M. Poirier, l'affirmation du ministre Paul Phaneuf qu'aucun autre organisme que la Fédération cycliste du Québec ne sera reconnu par le haut commissariat. Ajoutons à cela que plusieurs journalistes sportifs réunis jeudi dernier avec M. Phaneuf ont préconisé "la souveraineté sportive pour les Québécois". Le sport québécois devrait se séparer des fédérations canadiennes!

Nous en sommes maintenant au sixième numéro et, depuis le tout début, j'attends qu'on me respecte comme Québécois, comme francophone, que l'on respecte la culture et la langue de la majorité (80%) des Québécois et des 27% de francophones de la population canadienne. Or, il n'en est rien et j'ai décidé de le faire savoir publiquement en envoyant des copies de la présente lettre aux principaux journaux (francophones) de Montréal.

Car le sport canadien en général, et non seulement le cyclisme, fait montre d'un souverain mépris pour les Québécois et les francophones du Canada. A preuve: le présent contingent d'athlètes et accompagnateurs du Canada aux Jeux du Commonwealth (autre farce que l'existence d'un utopique Commonwealth), à Christ Church, en Nouvelle-Zélande, est de 152 personnes parmi lesquelles on dénombre 18 valeureux Québécois, soit 11.8%

de toute la délégation canadienne, ce qui est très loin d'être en rapport avec la proportion des 27% de francophones au Canada. Qui plus est: 7 de ces 18 Québécois ne sont même pas des francophones, soit 28.8% du total des Québécois, ce qui dépasse largement la proportion des 20% de non-francophones au Québec.

Et en cyclisme: aucun Québécois! Pourquoi? Parce qu'on s'est servi du prétexte d'un conflit (au niveau de personnalités, a-t-on essayé de nous faire croire!) entre la Fédération cycliste du Québec (FCQ) et l'ACC pour "oublier" de sélectionner des Québécois de l'équipe canadienne de cyclisme.

Et pourtant, nous avons d'excellents cyclistes québécois qui auraient pu faire belle figure sur route. Sur piste, c'est autre chose, j'en conviens! Alors, qu'en est-il? C'est que l'ACC, comme beaucoup d'autres organismes sportifs paucanadiens (je pense à l'ACHA, par exemple), veut s'immiscer dans l'organisation sportive de la Fédération québécoise dont elle refuse de reconnaître la compétence technique au niveau de la répartition des différentes compétitions; c'est aussi que l'ACC, comme d'autres associations sportives "canadiennes", veut se substituer au haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec dans la reconnaissance d'une fédération sportive: elle cherche alors à placer "son" monde aux postes de commande de ce qui serait "sa" fédération dite "affiliée".

Le cas est fort simple: une association sportive "nationale", tout comme le gouvernement central, refuse de respecter une "compétence provinciale", veut "régenter" l'organisation sportive dans une province, refuse de reconnaître une fédération elle-même reconnue par l'autorité gouvernementale provinciale (par l'entremise de son haut com-

missariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports) et tente, depuis plusieurs mois, d'implanter sa propre fédération parallèle en organisant, lors de la saison 1973, des courses en même temps que celles de la FCQ. De plus, elle tente, en intervenant à divers niveaux politiques, de faire reconnaître "sa" fédération par le haut commissariat québécois.

On n'insistera pas, ici, sur la chasse aux commanditaires que se sont livrées les deux organisations pour attirer le plus grand nombre possible de coureurs à leurs courses respectives. C'est dans un tel imbroglio et devant une telle image désolante que se dérouleront, à Montréal, en août prochain, les championnats mondiaux (amateurs et professionnels) de cyclisme.

Je voudrais terminer en parlant justement de l'organe officiel de l'ACC. La liste de ses correspondants (en anglais, bien sûr!) nous montre que, sur douze (12) collaborateurs, un seul est francophone, et ce, dans le domaine du cyclo-sport et du cyclo-tourisme. Par ailleurs, en six (6) parutions, Cycliste canadien a réussi le tour de force de faire paraître environ 10% de ses articles en français, si on peut qualifier de "français" ce massacre éhonté de notre langue qui constitue, en quelque sorte, une insulte au bon sens et au respect des francophones du Canada et des Québécois. J'en prends pour simple petit exemple cet extrait du numéro de décembre (No 6) 1973, à la page 16 (page - couverture, arrière): cette annonce mentionne que:

"Toutes articles pour la prochaine issue du Cycliste Canadien devrait être au Siège Social avant le 31st JANUARY 1974. Attendez le première issue du 1974 - une spéciale en entraînement et préparation, et aussi toutes les nouvelles mondiales et Canadiennes que vous ne pourrez pas obtenir dans une autre journal de cyclisme."

Le cahier olympique

Le 800 mètres

par José Sant

Aujourd'hui, bien que nous soyons toujours dans les courses, nous passons une frontière, celle du 400, pour entrer dans le 800. La distinction est fondamentale, le 400 marque la fin du sprint, alors que le 800 ouvre les portes du demi-fond.

C'est vers l'année 39, avec l'Allemand Harbig et l'Italien Lanzi, que débute l'ère moderne du 800 mètres. Le 15 juillet 1939, à Milan, Rudolph Harbig qui était entraîné par le professeur Gerschler de Friburg, battit Lanzi qui était passé en 52"5/10 au premier 400 m et termina en 1'46"6/10, nouveau record du monde qui fut battu seize ans plus tard soit en 1955 par le Belge Roger Moens, 1'45"7/10, à Oslo.

Aux Jeux olympiques de Rome, en 1960, Moens fut battu sur le fil en 1'46"3/10 par un jeune inconnu: Peter Snell, de Nouvelle-Zélande.

Déjà, les nouvelles théories furent de toutes parts, dont deux notamment, celle des coureurs de 800 m anciens coureurs de 400 m (Harbig 1939, Fiasconaro 1973, nouveau record du monde en 1'43"7/10), et celle des coureurs de 1500 m qui, faisant une incursion sur la distance, approchent ou battent les records du monde. (Wottle, Kiprugut, Ryun, Bayi tous réguliers plusieurs fois à 1.44..).

Pour ma part, je serais en faveur de la deuxième théorie, car la préparation du coureur de 1500 m lui donne la possibilité et l'avantage de supporter l'effort que demandent les séries éliminatoires.

Comparativement à plusieurs pays, le Canada a eu de grands spécialistes de 800 m tel Alex Wilson qui aux Jeux de 1932 à Los Angeles remporta la médaille d'argent en 1'49"9/10 suivi de Phil Edwards qui en 1'51"5/10 remporta la médaille de bronze, Edwards réédita son exploit en 1936, à Berlin, et obtint une autre médaille de bronze derrière le non moins célèbre Lanzi.

En 1963, Bill Crothers fut un ambassadeur de taille pour le Canada, il remporta toutes ses compétitions internationales et un an plus tard, à Tokyo, réussit à s'imposer en 1'45"6/10 derrière Peter Snell; c'est bien sûr l'actuel record du Canada. Il tient depuis

lix ans. Aucun prétendant à ce record, et vous pouvez en mettre des dollars...

Chez les femmes, c'est sur Abigail Hoffman de Toronto que repose depuis 1964 notre prestige. Son record est de 2'02", Munich 72. Elle nous a toujours bien représentés aux Jeux du Commonwealth, aux Jeux panaméricains ainsi qu'aux Jeux olympiques. Longtemps, dans son sillage elle tira le jeune Penny Werthner d'Ottawa. De temps à autre, aujourd'hui, Glenda Reiser vient prendre la relève.

La semaine prochaine nous consacrerons notre chronique aux athlètes et aux entraîneurs qui ont fait évoluer cette spécialité au Québec.



Guy Lépine, après sa médaille d'argent remportée sur 800 m au Championnat du Canada junior, en 1967, à Toronto.

les entretiens du loup repu

Le Loup Repu étant actuellement en vacances, nous ne publions pas cette semaine sa

chronique "Les entretiens du Loup Repu". Il reprendra le collier la semaine prochaine.

QUEBEC-PRESSE
à domicile

381-9936

Le sport vu par les enfants!

(P.T.) - Lors d'un récent "Coup de griffe", nous mentionnions que le hockey était un jeu d'enfants dont s'étaient emparés les adultes pour l'organiser, le structurer et en enlever tout le plaisir.

Nous avons voulu pousser un peu plus loin notre analyse de ce problème en demandant à des enfants de 11, 12 et 13 ans ce qu'ils pensent du sport, du sport organisé pour eux par les adultes.

En conversant avec des élèves de secondaire I (équivalent de la septième année) nous avons pu dégager les thèmes suivants: 1) l'adulte occupe une place très importante dans l'organisation des sports; 2) les sports doivent être régis par des règles strictes; 3) le sport doit mener quelque part; 4) le sport est organisé en fonction des garçons.

Les commentaires des enfants nous amènent d'abord à croire que le jeu devient un sport quand les adultes s'en occupent. Le sport est organisé quand les adultes font les règlements et les font respecter, préparent des calendriers de matches, forment les équipes. "Si on joue au hockey avec des copains, seuls, c'est un jeu. Si on joue des parties contre des équipes, c'est du sport". L'adulte, c'est aussi celui qui montre le jeu. "Quand on pratique un sport, il faut le pratiquer comme il faut et les adultes sont là pour nous montrer comment jouer". L'adulte c'est celui qui connaît les règles et qui dirige la partie. "Sans les adultes, on pourrait pas s'entendre, il y aurait toujours de la chicane, des discussions, on pourrait pas jouer".

Certains se risquent néanmoins à affirmer qu'ils pourraient se passer des adultes. "On pourrait inventer notre propre jeu avec notre propre règlement et, si on était bon perdant, on pourrait se passer des adultes".

tes. C'est pas nécessaire de jouer les jeux qui existent déjà.

Cette dernière idée est cependant loin de recevoir l'assentiment général. On semble accepter comme très important de jouer les sports connus avec les vrais règlements dans les conditions qui ressemblent le plus au jeu pratiqué par les adultes.

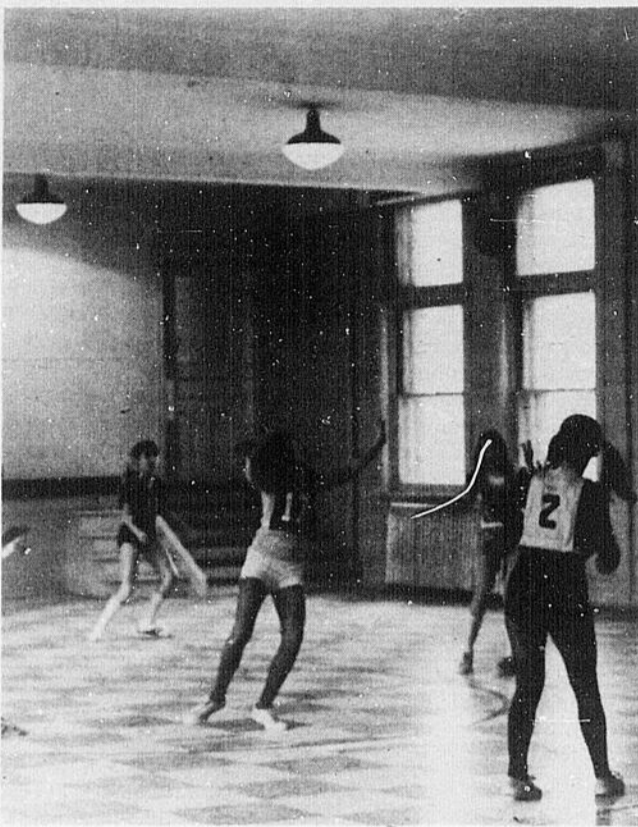
"Il faut jouer le mieux possible et "être montré" le mieux possible pour devenir professionnel ou participer aux Jeux Olympiques. On pourrait inventer nos jeux, c'est vrai, mais il n'y a pas de professionnels qui jouent ces jeux-là. A moins que le jeu se développe assez pour devenir ensuite un jeu professionnel".

Avouons cependant que plusieurs sont prêts à jouer pour jouer, sans chercher à devenir un pro ou un champion olympique. "On joue pour connaître nos possibilités, pour se distraire, pour passer le temps après l'école".

Mais c'est plus intéressant quand il y a des championnats, des prix, des trophées. Plusieurs admettent qu'ils ne se forceraient pas autant si ce n'était pas de cela.

"Je jouerais pareil, mais je me forcerais moins. Je me sentirais pas obligé d'être là à toutes les parties. C'est pas pareil quand il y a un championnat".

Ce sont surtout les garçons qui partagent un tel



"Une partie de ballon bien organisée, avec règlements et arbitres, il n'y a pas de chicane". (Photos Yvan Poupart)

point de vue. Les filles ont conscience que les sports qui s'adressent à elles ne revêtent pas cet aspect compétitif. Les filles s'aperçoivent aussi que les sports sont beaucoup plus organisés pour les garçons que pour elles et que les facilités sportives sont nettement à l'avantage des garçons.

Evidemment, dans l'ensemble, très peu connaissent d'autres sports que le baseball ou le hockey. Certains osent parler d'athlétisme. D'autres de natation. Les deuxièmes sem-

blent à leurs yeux moins originaux que les premiers. Pour eux, sport veut surtout dire sport d'équipe et esprit d'équipe, une idée qui revient souvent au fil des discussions.

Si les conversations que nous avons eues avec ces étudiants n'avaient pas d'autres buts que de les laisser s'exprimer sans pour autant chercher "à prouver quelque chose", force nous est d'admettre cependant que les vieux mythes du sport conçu par les adultes ne sont pas encore morts!



"Quand on est tout seuls, c'est un jeu. Quand les adultes s'en mêlent, c'est un sport."

SOLUTION

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
S	C	H	D	I	C	A	L	I	S	M	E
E	V	R	Y	T	H	M	I	E	A	P	
N	C	N	E	A	N	T	C	R	I		
S	C	I	A	R	E	S	P	E	C	T	
L	A	M	O	D	S	U	S	E	R		
R	N	O	T	O	I	R	E	L	E		
T	R	F	E	N	E	R	P				
L	U	S	N	P	I	E	D				
I	L	A	B	E	R	G	E	P	U		
S	T	A	T	U	A	I	S	A	I	N	
E	R	R	A	U	R	A	I	N	E		
R	I	E	N	S	E	A	I	R	S		

HORIZONTELEMENT

VERTICALEMENT

Coup de griffe

De la coupe Molson à la ségrégation raciale

par Pierre Terroux

Ronald Corey de la brasserie Molson à l'émission "Les amateurs de sport" à CKAC: "Les trois étoiles et la coupe Molson sont les deux seules choses canadiennes et québécoises à rester dans un sport dominé par les Américains." C'est pas beaucoup... et c'est trop. On pourrait se passer de la coupe Molson, un trophée qu'on remet au joueur qui accumule le plus de points dans la sélection des trois étoiles. C'est jouer la corde de l'idolâtrie. Une corde assez usée comme ça.

M. Corey a oublié qu'il reste un autre élément bien québécois... celui de passer à autre chose, celui de s'intéresser à autre chose qu'à ce sport dominé par les Américains.

Les blessures à Lemaire

Jacques Lemaire a été blessé à l'épaule l'autre soir contre Atlanta. Lemaire a quitté le jeu, s'est fait examiner par un médecin, et ce dernier a déclaré qu'il était en mesure de retourner au jeu immédiatement. Trop souffrant, Lemaire n'est pas retourné. Plus tard, on a parlé de séparation de l'épaule, d'opération possible, pour dire ensuite qu'il ne fallait pas s'alarmer et que Lemaire reviendrait au jeu sans passer sous le bistouri. Ca nous porte à nous interroger une fois de plus sur les blessures des athlètes.

Qui décide si le joueur est en mesure de jouer? Le médecin? le joueur? l'instructeur? Qu'est-ce qui détermine la gravité de la blessure? Les rayons X ou la situation de l'équipe au classement? Est-il préférable aussi d'aligner un joueur talentueux blessé ou un joueur moyen en grande forme? Guy Lapointe, par exemple, joue d'une seule main et Savard sur une seule jambe. Peuvent-ils être aussi efficaces et ne vaudrait-il pas mieux les laisser à l'écart du jeu pour qu'ils soignent ces blessures qui risquent de s'aggraver? Des questions sans réponses, peut-être.

Les chroniqueurs à l'hôpital

Plusieurs chroniqueurs sportifs de Montréal sont passés récemment à l'hôpital ou y sont encore. Si les médecins réussissent à les guérir on craint qu'il ne puissent rien faire pour guérir le sport. Dommage, il en aurait tellement besoin...

Maury Wills rejeté

Les Padres de San Diego de la ligue Nationale de baseball ont choisi leur instructeur. Ce sera McNamara (un Blanc) de préférence à Wills (un Noir). Le premier, dit-on, a plus d'expérience que le second et la couleur de la peau n'a rien à y voir. Faut-il en rire? Wills aurait été le premier gérant noir du baseball.

Encore les Russes!

(P.T.) - Les amateurs de hockey auront une autre chance de comparer le hockey canadien au hockey soviétique alors qu'une équipe russe de classe midget entreprendra une tournée québécoise le 13 février prochain.

Les Soviétiques arriveront en sol québécois le 13 février et disputeront quatre matches à Verdun, Longueuil, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Le 15, à leur première

partie, les Soviétiques se mesureront aux Maple Leafs de Verdun. Cette dernière équipe a remporté le championnat midget du Canada tout récemment et doit se rendre à Moscou, le 3 mars prochain pour une série de parties.

Jusqu'à maintenant, on sait que les Soviétiques ont pris la mesure de nos équipes professionnelles, de nos formations seniors et juniors; reste à voir ce qu'ils feront de nos "midgets".

L'institut provincial des sports : un projet qui se concrétise

par Pierre Terroux

Le ministre Paul Phaneuf, responsable du haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, a profité d'une réunion qu'il tenait à ses bureaux de Québec avec une dizaine de rédacteurs sportifs pour annoncer son intention de créer un "institut provincial des sports" et de présenter en chambre un projet de loi concernant une commission athlétique.

L'institut provincial

L'institut provincial avait déjà été mentionné dans le programme du ministre lors de la dernière campagne électorale, mais, cette fois, le sujet se précise quelque peu puisque le ministre a formé un comité spécial pour étudier la question. Ce comité, qui sera dirigé par M. Claude Bouchard de l'université Laval, groupera des techniciens du sport et plusieurs dirigeants d'associations et de fédérations sportives qui devront faire rapport de leur recherche pour le début du mois de mai prochain.

"Il importe que l'on détermine ce que sera cet institut, à qui il sera destiné, comment il fonctionnera et où il devra être situé. Nous n'avons pas actuellement de réponses précises à ces questions. De fait, cet institut provincial sera ce que les



Paul Phaneuf

(Photo Christian Lambert)

gens que nous consulterons voudront qu'il soit", de dire M. Phaneuf.

S'agira-t-il d'une structure plutôt que d'un bâtiment?

S'agira-t-il d'un seul édifice ou de plusieurs mini-instituts répartis dans les 18 régions du Québec? Rien de tout ça n'est encore précisé. Mais ces derniers points (la centralisation ou non de l'institut comme l'ordre de priorité établi pour la documentation, la médecine

sportive, la recherche sportive, l'information et l'entraînement spécialisé) sont semble-t-il très importants aux yeux du ministre et il accorderait une attention particulière aux recommandations du comité en ce sens.

Le ministre a aussi affirmé que le rapport de ce comité sera rendu public aussitôt qu'il sera terminé. "Nous n'avons pas l'intention que ce dossier dorme sur les tablettes", a-t-il dit.

Selon M. Phaneuf, cet institut provincial pourrait même fonctionner en 1975 mais c'est surtout le fait que cet institut assurerait "un lendemain" aux Jeux de 1976 qu'il faut retenir.

La commission athlétique

Le ministre a également annoncé qu'il présenterait un projet de loi visant la création d'une commission athlétique dès l'ouverture de la prochaine session. Un tel projet de loi avait déjà été inscrit au feuillet par le ministre de l'Éducation François Cloutier mais il avait été retiré afin qu'il soit présenté par le ministre responsable du haut commissariat. Si cette commission aura, selon la loi, le pouvoir de régir tous les sports, ce sont surtout la lutte et la boxe qui tomberont sous son contrôle. Actuellement, il n'existe que des commis-

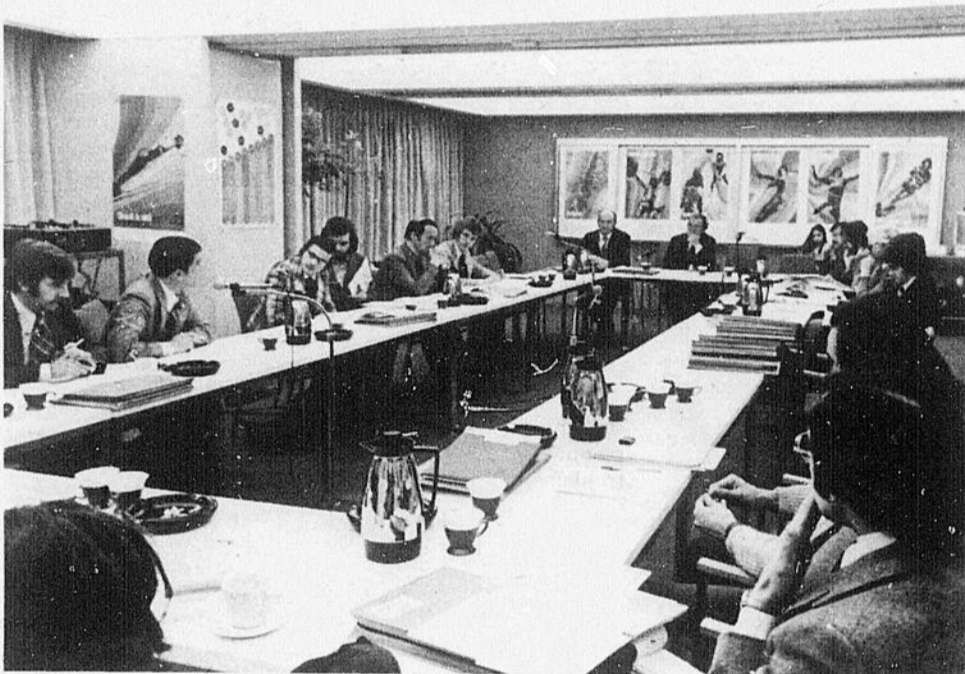
sions athlétiques à Québec, Sherbrooke et Montréal, et en dehors de ces villes les promoteurs de lutte et de boxe peuvent se permettre tous les abus sans qu'on puisse les contrôler. "Nous ne pouvons pas empêcher ces spectacles, de dire M. Phaneuf, puisqu'ils répondent aux désirs de plusieurs amateurs. Nous pouvons néanmoins empêcher que ces sports se trans-

forment en cirque."

M. Phaneuf a tenu aussi à préciser que cette commission athlétique, même si elle était imbue de pouvoirs lui permettant de régir tous les sports, ne pourrait pas s'ingérer dans les affaires des fédérations sportives. Il s'agit, selon le ministre, de limiter les abus de promoteurs peu scrupuleux dans quelque sport que ce soit.

L'ingérence du "national"

Le ministre Phaneuf a aussi manifesté son intention de protéger et de défendre les organismes qu'il reconnaît, les fédérations provinciales, contre toute ingérence d'organismes "nationaux". Dans le cas du cyclisme par exemple, il a précisé que jamais il ne permettra que soit créée au Québec une fédération parallèle à celle qui existe déjà.



Une dizaine de rédacteurs sportifs avaient été conviés par le ministre Paul Phaneuf, responsable du haut commissariat, à une réunion qui se voulait consultative sur plusieurs points importants du sport amateur québécois. Furent sujets de discussions, la Mission Québec 76, l'Institut provincial des sports, la Commission athlétique et l'ingérence des organismes "nationaux" dans les affaires du sport québécois.

(Photo Christian Lambert)



Jean-Paul Cabana

Un Québécois qui mange des Américains

Jean-Paul Cabana, c'est un peu l'histoire du petit Québécois qui s'en va aux États-Unis se faire manger par les Américains. On sait que nos voisins du Sud raffolent des Québécois qui sont d'une richesse naturelle inouïe.

Mais il arrive parfois que Cabana renverse les rôles et dévore quelques Américains. C'est ainsi que l'an dernier, il a remporté le championnat de la piste Gatamount au Vermont, ce qui lui vaut cette saison le droit de s'inscrire à la course "Perma-

tex 300" de Daytona Beach en Floride.

Cabana se rendra d'ailleurs à Daytona le 16 février prochain pour participer à cette "classique" du stock-car qui précède la fameuse course des 500 milles de Daytona. Le Québécois a déjà remporté cette course en 1962. Il en sera cette année à sa cinquième participation.

Pour gagner sa vie

Selon Cabana, il lui faut absolument s'exiler aux États-Unis s'il espère gagner sa vie dans cette dis-

cipline sportive. "Ici, la compétition serait bonne mais les dirigeants de ce sport s'y prennent mal dans l'organisation des courses. Les pistes ne sont pas faites en conséquence. Sanair, par exemple, est une excellente piste mais elle n'est pas construite de façon à attirer ici les gros noms."

"D'ici trois ans, je prévois une remontée du "stock" auprès des amateurs de chez nous. Il se pourrait que deux ou trois courses soient organisées au circuit du Mont-

Tremblant. Je suis certain que les "courses de route" (roadracing) prendraient à cet endroit".

Mais pour l'instant, il n'y a rien à faire ici. On nous dit qu'un autre Québécois, Jacques Bienvenue songerait à s'inscrire aux courses de stock-car et que Denis Giroux tenterait un retour à la compétition. En attendant, Cabana restera le seul compétiteur valable dans ce domaine. Un Claude Ferragne de l'automobile quoi. Un gars qui se bat tout seul.



Qui nous représentera aux Jeux Olympiques en 76 ?

par Pierre Terroux

Mission Québec 76 réalise que l'argent ne produit pas nécessairement des athlètes. L'organisme a fait cette constatation au moment des Jeux du Commonwealth où la représentation générale du Québec a été de 15% et où l'athlétisme québécois n'était représenté que par Claude Ferragne, médaille de bronze au saut en hauteur.

Mission Québec 76 doit sûrement se demander, comme beaucoup de fervents du sport amateur, pourquoi un budget annuel de quelque \$750,000 a pu avoir si peu d'effet. A deux ans des Jeux olympiques de 1976, il faut se demander aussi, si Mission 76, avec un budget qui sera porté à un million de dollars l'an prochain, réussira à remplir le mandat qu'elle s'est donné: 30% des Québécois dans l'équipe canadienne.

Nous nous permettons d'en douter et exprimons qu'il serait illusoire de penser que l'argent de Mission 76 puisse changer quelque chose à la représentation du Québec. Non pas que nous mettions en doute l'importance d'un tel organisme ou le travail qu'il accomplit. Non, nous croyons simplement que ce travail et cet argent dépensé arriveront trop tard. D'accord, il fallait faire quelque chose, il fallait rattraper le retard sur les autres provinces, surtout en athlétisme.

Mais il faut admettre cependant qu'on ne peut récolter aujourd'hui que ce qui se prépare depuis longtemps. Qu'on sorte l'argent aujourd'hui pour que les fédérations sportives organisent des stages, qu'on distribue des bourses aux athlètes étudiants, qu'on permette aux athlètes de bénéficier de services médicaux, de recherche sportive et de conseils en nutrition, tout ça ne permettra pas de doter le Québec d'athlètes valables s'ils n'ont pas été préalablement préparés de longue main.

On ne corrige pas une situation de fond par un butinage à la surface. En athlétisme par exemple, nous avons très peu de valeurs sûres: Ferragne, Claude, Forget, Saint-Hilaire, Anne Fillion. Et après, personne. Vouloir augmenter ce nombre à deux ans des Jeux, c'est, selon plusieurs entraîneurs, la plus belle des utopies.

A cause de cet aspect illusoire, nous nous demandons, comme bien d'autres, s'ils ne faudrait pas d'ici deux ans, rejeter cette échéance des Jeux olympiques et nous attarder à un travail plus en profondeur: à créer un mécanisme pour assurer un emploi stable aux athlètes-travailleurs et non pas seulement chercher à empêcher que les gars se découragent, comme le soulignait un journaliste au débat sur Mission 76 lors de la réunion de jeudi dernier avec le ministre Phaneuf.

Pourquoi pas aussi passer ses énergies et son argent au niveau de la régionalisation, de la sensibilisation des Québécois, à l'amélioration des conditions d'entraînement et de travail pour les athlètes et les entraîneurs, à l'organisation de compétitions (en athlétisme, c'est faible), à l'accessibilité de la pratique des sports comme nous le mentionnaient Anne Fillion (sauteuse en hauteur) et José Sant (entraîneur) au cours d'une entrevue.

Terminons cette réflexion sur Mission 76 et sur la représentation québécoise par ces mots d'Anne Fillion, une fille qui vit vraiment l'athlétisme: "Il faut embarquer le monde beaucoup plus que distribuer quelques piastres. L'important, c'est de sensibiliser la population et de travailler à la base. Il y a quatre ans, j'avais quelque espoir de voir des Québécois s'imposer aux Jeux. Aujourd'hui, je me rends compte que le travail à faire est à un autre niveau qu'à celui de la préparation d'athlètes pour les Jeux."

COLISÉE JEAN BÉLIVEAU
1755, boul. Jacques-Cartier
Longueuil

PREMIER GRAND RASSEMBLEMENT INTER SYNDICAL SUR LA RIVE-SUD

MARDI, le 12 février 1974
8 heures 30 p.m.

ORATEURS: Un travailleur gréviste du local 510 ainsi que:

ANIMATEUR: Guy Bisailon, conseiller syndical



Bob Dean, négociateur syndical



Marcel Pépin



René Lévesque



Louis Laberge



Yvon Charbonneau

Assemblée d'information et de solidarité pour les Travailleurs
Unis de l'automobile, employés à United Aircraft

Invitation à tous les organismes syndicaux et aux mouvements populaires.

Tous les membres syndiqués de la base et le grand public sont invités à venir fraterniser avec les syndiqués grévistes de United Aircraft.